RAPPORT **ANNUEL**

2025

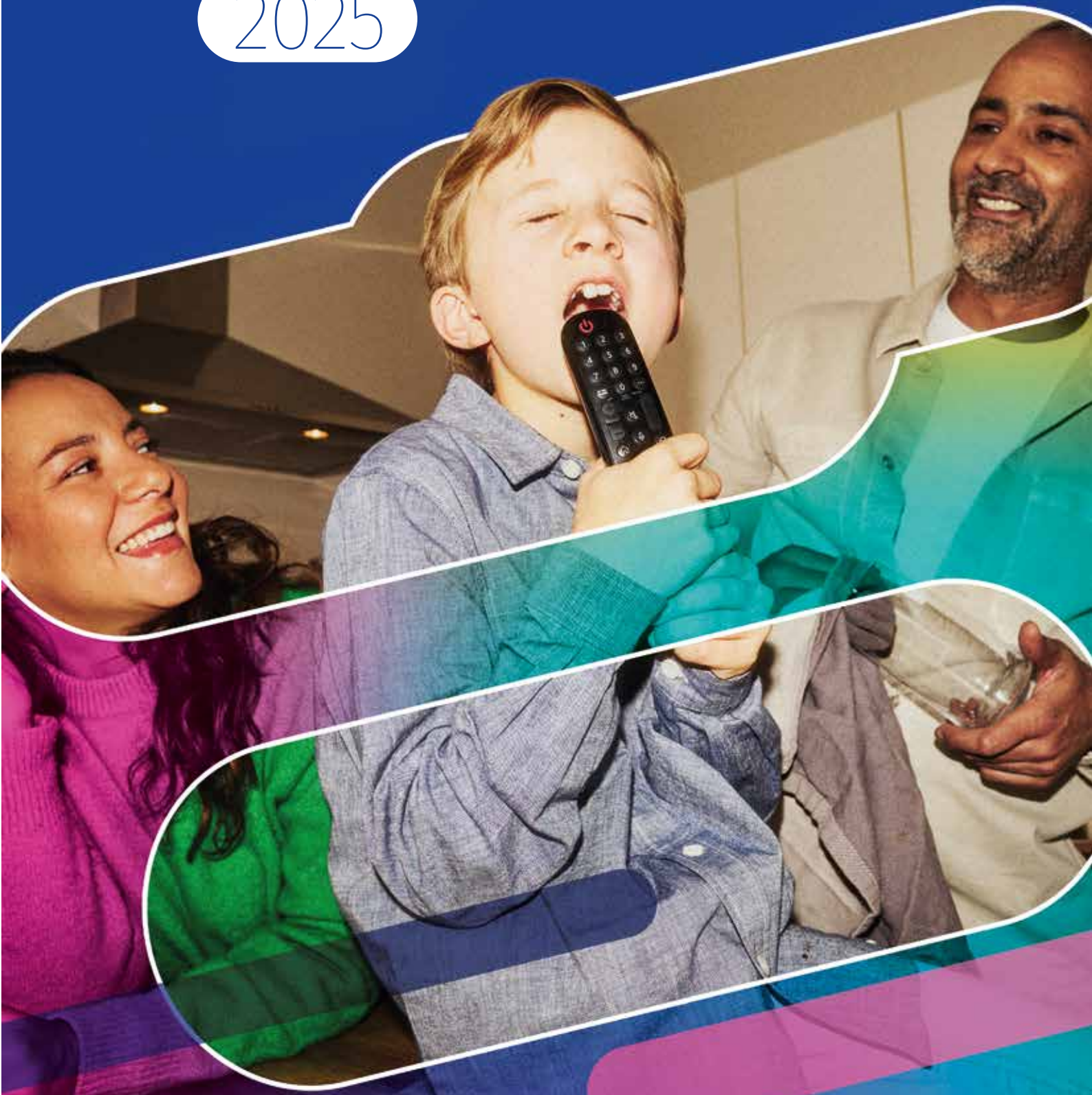

DÉCOUVRIR, ENSEMBLE

rtbf

À PROPOS DE CE RAPPORT

À l'heure où les plateformes internationales transforment les usages et le rapport à l'autre, la RTBF réaffirme ce qui fait sa singularité : la proximité, la confiance et la cohésion sociale.

Pour cela, nos équipes font le choix de la rencontre, du respect de la diversité des points de vue et d'une information fiable, indépendante et exigeante.

Ancrée localement et engagée, elle se veut un espace commun d'innovation, de soutien à la création et aux talents.

Ce rapport témoigne d'une conviction simple : un média public est avant tout un lien vivant entre tous et toutes, un repère fiable qui rassemble et accompagne les mouvements du monde, d'ici et d'ailleurs.

Bonne lecture,

Axelle Pollet
Réputation et relations avec les parties prenantes

RAPPORT
EN LIGNE

SOMMAIRE

La parole à 4

La RTBF en un coup d'oeil 6

UN MODÈLE TOURNÉ VERS LES PUBLICS 8

Pôle Médias 10

Pôle Contenus 16

Pôle Technologies 20

UN MÉDIA CONNECTÉ À TOUTES ET TOUS 22

Nos missions 24

Les audiences 26

Une information à 360° 30

Du plaisir et de la connivence 40

Fête à la musique, au cinéma, aux livres et aux arts vivants en FWB 50

De la proximité 54

Les prix 60

CRÉATEUR DE LIENS SOCIAUX POUR TOUTES ET TOUS 66

Liens internes 68

Nos sites 70

Innovation 76

Cultiver le lien de confiance 79

Accessibilité 82

RAPPORT EXTRA-FINANCIER 86

RAPPORT FINANCIER 134

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION 193

LA PAROLE À

Pour répondre aux contraintes du plan d'économies et aux défis des bouleversements technologiques, géopolitiques et médiatiques, la RTBF se réinvente sans jamais perdre de vue ses missions de service public et son ancrage local. Chaque jour, elle livre une information certifiée et indépendante, propose des contenus renouvelés, originaux et multi formats pour répondre à l'évolution des usages et des attentes de nos publics. Dans un monde fragmenté, notre rôle est de créer du lien, de favoriser la compréhension et de porter des valeurs de solidarité, d'ouverture et de cohésion. C'est à cette condition que le média public conserve sa force et sa légitimité.

Jean-Paul PHILIPPOT
Administrateur général

Face aux bouleversements qui fragilisent nos démocraties et transforment en profondeur le paysage médiatique, culturel et journalistique, un média de service public fort et soutenu est plus que jamais indispensable.
Ce rapport reflète la qualité, la plus-value spécifique et la diversité de l'offre de la RTBF. Il démontre, page après page, combien elle incarne un média de référence à la fois garant d'une information indépendante, vérifiée et de qualité, et d'un décryptage pédagogique de la complexité du monde, combien elle est engagée dans ses différentes missions de service public et dans son rôle fondamental de cohésion sociale, de défense d'une citoyenneté solidaire et responsable et de promotion de la créativité culturelle.
Ce rapport témoigne aussi de l'excellence et de la créativité de ses équipes que je tiens à remercier pour leur engagement sans failles au service de tous les publics.

Joëlle MILQUET
Présidente du
Conseil d'administration

Les treize membres du conseil d'administration ont été élus par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 11 décembre.

Pour le **MR**, il s'agit de : Nadia GEERTS, Corentin DE SALLE, Axel MiLLER, Mathieu RAEDTS, Juliette MARISCAL, pour **LES ENGAGÉS** : Joëlle MILQUET (Présidente), Véronique SALVI, Eric PONCIN (15 octobre), pour le **PS** : Rim BEN ACHOUR, Gaëtan SERVAIS, Jérémie DEMEYER, pour le **PTB** : Michaël VERBAUWHEDE et pour **ÉCOLO** : Baptiste ERKES.

La présidente et le vice-président (Axel MILLER, 21 novembre) avec deux autres administrateur·rices, en l'occurrence Rim Ben Achour et Corentin De Salle, ainsi que Michaël Verbauwhed et Baptiste Erkes comme observateurs, forment le comité permanent, qui est notamment chargé d'instruire les dossiers à présenter au CA et d'assurer les missions déléguées par ce dernier.

Aux 13 membres du CA s'ajoutent 2 commissaires du Gouvernement : Marc Foccroulle et Anne-Sophie CHARLE (26 septembre). Leurs missions sont décrites dans le décret Gouvernance (article 36). Ils sont chargés de veiller notamment au contrôle de la légalité et de la sauvegarde de l'intérêt général, sans participation à la gestion.

Le Conseil d'administration aura la charge d'accomplir tous les actes stratégiques et budgétaires nécessaires ou utiles à l'entreprise.

LA RTBF EN UN COUP D'ŒIL

LA RTBF EST UNE ENTREPRISE PUBLIQUE AUTONOME À CARACTÈRE CULTUREL

(décret du 14 juillet 1997)

RESSOURCES HUMAINES

> **+ de 400 métiers** regroupés en plusieurs catégories

> Formation et développement des **compétences**

> Politique de **diversité, égalité, inclusion**

> ETP : **1.891**

CAPITAL INTELLECTUEL

> **Savoir-faire** éditorial et journalistique

> **Créateur de contenus**

> **Producteur**, **coproducteur** et **expertise** en acquisitions

> Partenaire de l'**écosystème local**

FORCE ET OUTIL DE PRODUCTION

> **Le plus grand studio** européen à Média Rives, Liège : 1.200 m²

> **Organisation basée sur la polycompétence**

> Communauté de **pratiques et d'expériences**

> Opérateur du **DAB+** et **TNT** en FWB

> **10h51 de production interne en moy./jour**

> **>20h de production interne en moy./jour**

CAPITAL SOCIÉTAL

> Missions de **service public**

> **6e contrat de gestion** (2023-27), 59 indicateurs

> **Confiance et fidélité** du public (mesurée et évaluée)

> Acteur de la **solidarité**

> **6 sites locaux**

BRUXELLES
CHARLEROI
LIÈGE
MONS
NAMUR
RHISNES

CAPITAL ÉCONOMIQUE

> **81% dotation publique** de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

> **19% revenus publicitaires** et autres

> Plan d'économies et de Redéploiement éditorial 2025-2028

NOS PARTIES PRENANTES

> Le **public**

> Les **pouvoirs publics**

> Le **tissu économique**

> Les secteurs **culturels** et de l'**éducation**

> La **société civile**

> Les **membres du personnel**

> Les **organisations syndicales**

Impact économique brut : > 920 MEUR
Contribution directe au secteur de la production audiovisuelle : **61 MEUR**
Contribution directe en droits d'auteurs : **17 MEUR**

Le 11 juillet 2025, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé l'avenant au contrat de gestion de la RTBF.

- Cette signature fait suite à la Déclaration de politique communautaire du 11 juillet 2024, qui a entraîné **le gel de la dotation annuelle de la RTBF au niveau de 2025.**

- Parmi les articles modifiés, le point 5 intègre un nouvel indicateur invitant la RTBF à lancer une vaste étude en vue d'établir la stratégie de déploiement des missions et moyens de la RTBF à l'horizon 2030. Il concerne les jeunes générations et l'éducation aux médias, le déploiement des plateformes numériques propres pour embarquer tous les publics, et préparer le basculement progressif éventuel du linéaire vers le numérique.

- En réponse à la non-indexation de la dotation, un Plan de redéploiement stratégique et d'économies a été adopté par le Conseil d'administration le 18 avril 2025 permettant à la RTBF de continuer à remplir ses missions de service public. Il a pour objectif d'une part d'adapter la stratégie et d'autre part d'agir sur les dépenses et les recettes dans le respect de 4 principes fondamentaux :
  - Conserver notre indépendance éditoriale
  - Continuer à accomplir l'ensemble de nos missions
  - Continuer de nous adresser à tous nos publics
  - Pas de licenciement économique

133M D'ÉCONOMIES
-12% d'ici 2028

dont 12M EN 2025

9% DE RÉDUCTION DU PERSONNEL

ÊTRE LE MÉDIA PUBLIC DE TOUTES ET TOUS

Le mandat de la RTBF est universel. Il lui donne la mission d'aller à la rencontre de l'ensemble de la population, sans distinction, et de participer au modèle démocratique.

Le modèle d'entreprise a pour ambition de porter largement les valeurs et les contenus de média de service public au sein d'une société de plus en plus numérique.

Deux priorités stratégiques pour pleinement exercer nos missions de service public

- **Être le premier et le plus créatif des producteurs de propriétés intellectuelles audio-vidéo belges francophones.** Le processus de création est articulé autour de la créativité éditoriale, des besoins des publics et de la création de valeur au sens large.

- **« Faire société » dans un monde personnalisé.** Pour assurer sa mission universelle, le média public développe des plateformes propres garantissant la maîtrise éditoriale de ses contenus. Pouvoir s'adresser à chacun et chacune en Fédération Wallonie-Bruxelles est essentiel. Dans un monde numérique, cela fait partie du mandat de service public au 21e siècle.

NOTRE STRATÉGIE

UN MODÈLE D'ENTREPRISE TOURNÉ VERS LES PUBLICS

Depuis 2018, la RTBF a basculé son modèle d'entreprise vers un modèle convergent porté par la technologie et l'évolution des nouveaux modes de consommation.

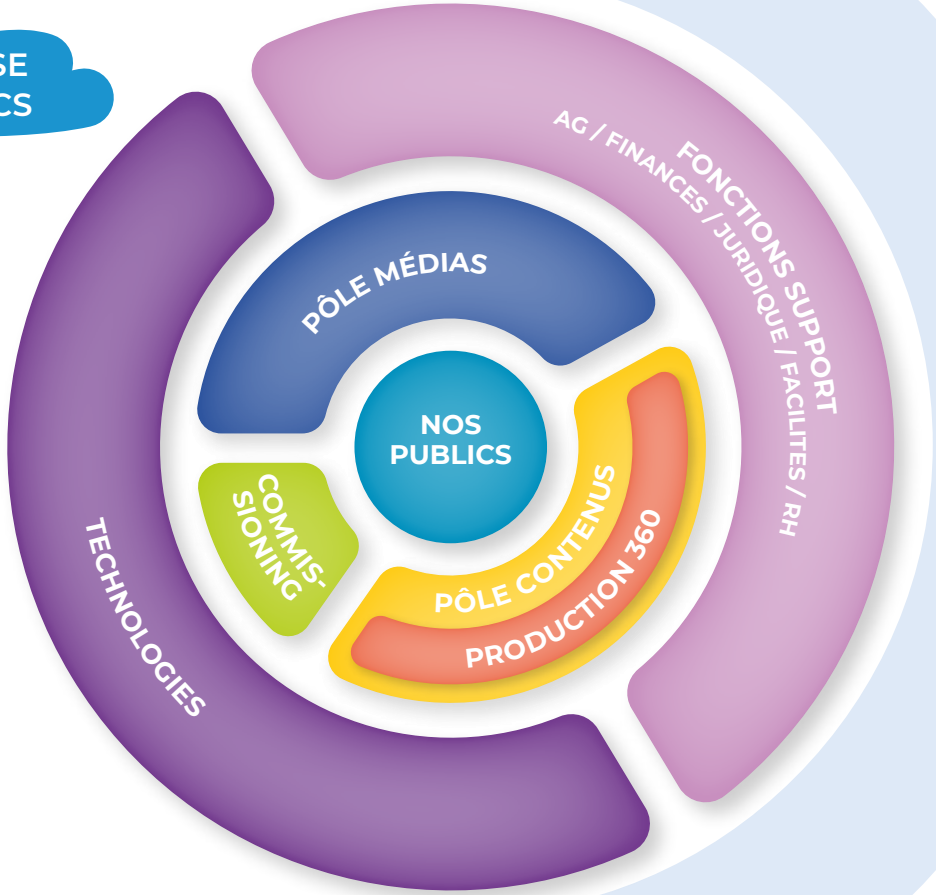

L'entreprise est organisée autour de deux pôles, Médias et Contenus qui sont soutenus par le pôle Technologies et l'ensemble des autres départements de l'entreprise. Au centre de nos créations et de nos productions se trouvent nos publics.
Les pôles Médias et Contenus interagissent de manière étroite et permanente notamment grâce au processus du commissioning.
L'ambition est de s'adresser dans tous les genres et formats à tous les publics.

MÉDIAS
Analyser les besoins des différents publics et l'évolution des modes de consommation (édition d'offres) et éditer, programmer et diffuser les contenus sur nos plateformes (TV, radio, web, apps & players).

CONTENUS
Créer, produire, coproduire ou acquérir des contenus originaux (7 thématiques éditoriales) en s'appuyant sur les talents et les moyens de production internes (Prod360).

TECHNOLOGIES
Définir, supporter et faire évoluer une architecture technologique cohérente en soutien à la stratégie digitale et à l'activité éditoriale.

PUBLICS
Notre approche éditoriale par public est au centre de nos créations et de nos productions.

COMMISSIONING
Encadrer le processus créatif entre les pôles Médias et Contenus pour définir les nouveaux programmes et contenus à produire et s'assurer de l'adéquation avec les attentes des publics auxquels ils sont destinés.

NOTRE APPROCHE ÉDITORIALE PAR PUBLIC

Pour nous assurer de nous adresser au plus grand nombre, la RTBF a défini quatre approches éditoriales, liées aux comportements ou publics de conquête (les jeunes publics).

L'objectif est de proposer une offre de contenus multithématiques, originaux et pertinents dans le respect des valeurs de service public ; en format audio, vidéo et digital.

À chacune d'elle correspond une édition d'offres :

Publics des **JEUNES ADULTES** menant une vie active et nomade, à la recherche de contenus authentiques, engagés, sensibles aux ambassadeurs charismatiques et inspirants.

Publics des **PASSIONNÉ·ES** appréciant d'avoir du temps pour soi, pour approfondir, s'enrichir. Ils et elles oscillent entre le contenu disponible en linéaire ou non linéaire.

Publics des **NOUVELLES GÉNÉRATIONS** ouverts aux changements constants, définitivement multi-plateformes, à la recherche d'ambassadeurs identifiants.

Publics en quête de **RASSEMBLEMENT** tournés vers les contenus qui rassemblent, l'info didactique et le divertissement, friands des médias traditionnels et d'un accompagnement digital.

PÔLE MÉDIAS

NOUVELLES GÉNÉRATIONS

Univers 4-14 ans :
578.840 individus
Univers 15-24 ans :
601.128 individus

rtbf auvio KIDS
rtbf TARMAC

JEUNES ADULTES

Univers 25-44 ans :
1.226.831 individus

jam. rtbf
rtbf TIP!K
rtbf IXPÉ

Le pôle Médias est organisé en deux axes qui interagissent étroitement : les publics et les plateformes.

Le premier est consacré à l'analyse, la bonne compréhension des besoins des publics et l'évolution de leurs modes de consommation. Le second axe édite, programme et diffuse les contenus sur ses plateformes.

PASSIONNÉ·ES

Univers 35+ GS 1-4 :
1.469.993 individus

rtbf MUSIQ3
rtbf La 1ère
rtbf CLASSIC 21
rtbf La trois

NOUS

Univers 35+ :
2.717.588 individus

la une
VIVACITÉ
VIVA+
rtbf actus

rtbf actus
rtbf auvio

Source : CIM - panel TV 2025

rtbf

RTBF Auvio

RTBF Auvio est la plateforme de streaming audio et vidéo 100% gratuite de la RTBF.

Vous y trouverez un large choix de contenus pour toutes les envies : des séries, des films, du sport, des docus, des contenus Kids, les émissions de la RTBF ainsi que de nombreux podcasts.

Sa promesse : *plus de détente.*

RTBF Actus

RTBF Actus est le site de toute l'actualité belge et internationale.

Le contenu proposé y est varié : info locale, sport, culture, bien-être, technologies… Vous y trouverez également un accès direct à toutes les radios de la RTBF ainsi qu'à de nombreux podcasts.

Sa promesse : *mon actu et plus.*

RTBF La une

RTBF La Une est la chaîne de télévision grand public de référence, elle parle à tous les âges.

Elle offre un moment de détente et de réconfort, que ce soit en famille ou entre amis, grâce à une programmation accessible, rassembleuse et ancrée dans l'univers belge.

Son contenu mêle information, divertissement et humour pour créer des instants partagés.

Sa promesse : *RTBF La Une, tout ce qui nous rassemble !*

RTBF Vivacité

RTBF Vivacité est la radio destinée au grand public, elle parle à la grande majorité des adultes.

Accessible et conviviale, elle crée un véritable lien social à travers son contenu.

Divertissement, humour et dialogues rythment cette radio, qui favorise la proximité avec ses auditeurs.

Sa promesse : *RTBF Vivacité, ma radio complicité.*

RTBF La trois

RTBF La trois est notre chaîne de télévision dédiée aux curieux et aux passionnés.

Elle permet d'approfondir ses centres d'intérêt et ses connaissances, tout en éveillant la réflexion et en procurant du plaisir, qu'il s'agisse d'émotions ou de divertissement.

La chaîne se distingue par une approche humaine, incarnée par des talents passionnés, pour offrir un contenu chaleureux et captivant.

Elle répond aux questionnements du public en proposant des programmes enrichissants et inspirants.

Sa promesse : *RTBF La trois, la passion dans la peau.*

RTBF La 1ère

Marque de radio généraliste, La Première propose une actualité crédible et approfondie, tout en conservant une touche de légèreté.

Elle s'adresse à un public curieux et avide d'élargir ses horizons. Cette audience cherche à approfondir des sujets variés, et exige une approche experte, mais accessible.

Audacieuse et innovante, elle offre à ses auditeurs le plaisir d'apprendre et de découvrir de nouvelles perspectives.

Sa promesse : *RTBF La Première, l'esprit clair.*

RTBF Classic 21

RTBF Classic 21 est une radio musicale dédiée au rock, conçue pour les curieux et passionnés.

Elle permet aux auditeurs de s'évader du quotidien tout en suscitant des émotions fortes.

Avec une programmation chaleureuse et une approche approfondie du rock et de la musique, RTBF Classic 21 propose une expérience unique.

Elle s'adresse aux passionnés tout en restant accessible à tous, permettant le partage de connaissances et d'expériences dans un esprit authentique et convivial.

Sa promesse : *RTBF Classic 21, you rock.*

rtbf MUSIQ3

RTBF Musiq3 est la radio des amateurs de musique classique, destinée à un public de passionnés.

Ses auditeurs recherchent l'apprentissage, l'évasion et l'émotion tout en approfondissant leurs connaissances musicales.

Elle offre une parenthèse dans la réalité quotidienne, où l'expertise rencontre le plaisir et la passion pour la musique classique.

Sa promesse : *RTBF Musiq3, changez d'air.*

rtbf TIP!K

RTBF Tipik est une offre TV, radio, et digitale, qui s'adresse aux jeunes adultes.

C'est une marque crédible, inclusive et décalée, avec une forte pertinence locale.

Axé sur le divertissement, l'humour, la société, la pop culture, la musique et le sport, RTBF Tipik répond aux attentes d'une génération en quête d'authenticité.

Sa promesse : *RTBF Tipik, keep it pop.*

rtbf jam

RTBF Jam est une offre musicale destinée aux jeunes adultes passionnés.

Disponible en DAB+, elle propose un mélange éclectique et alternatif de styles musicaux.

Radio de la découverte, Jam met en lumière les artistes émergents, portée par une équipe de passionnés qui partagent leur enthousiasme pour la nouveauté et la diversité.

Sa promesse : *RTBF Jam, l'alternative.*

rtbf TARMAC

RTBF Tarmac est une offre digitale et radio conçue pour les nouvelles générations.

Authentique, respectueuse et proche de son audience, elle se distingue par son esprit transgressif et ses contenus variés : musique urbaine, information décontractée, sport et humour. RTBF Tarmac se rend visible sur le terrain, à travers des événements comme des festivals ou des actions en milieu scolaire, et s'incarne à travers une communauté d'animatrices et animateurs, dynamiques et diversifiés.

Sa promesse : *RTBF Tarmac, the new playground.*

rtbf AUVIO KIDS

RTBF Auvio Kids est une offre audio et vidéo 100% gratuite de la RTBF.

Vous y trouverez un large choix de contenus pour enfants.

RTBF & VOUS : LE NOUVEAU SITE ENTREPRISE

Ce nouvel espace numérique a été pensé pour mieux refléter qui nous sommes, ce que nous faisons et la manière dont la RTBF interagit avec ses publics. Il est issu d'une démarche collaborative associant étroitement les futurs utilisateurs et utilisatrices à chaque étape. Le nom RTBF & vous s'est imposé, plus explicite et engageant il incarne le lien que la RTBF souhaite établir avec chacune et chacun.

Découvrez la RTBF autrement

LES LABELS À LA RTBF

Le label **« Info »** permet d'identifier les contenus d'informations de la RTBF.
Le label **« Sport »** permet d'identifier les contenus sportifs de la RTBF.
Le label **« Culture »** permet d'identifier les contenus liés à la culture belge ou internationale.
Le label **« Ixpé »** fait référence à nos contenus de gaming.

45 pages Facebook

23 comptes Instagram

2 comptes Linkedin [RTBF / Cap48]

12 comptes TikTok

16 channels Youtube

1 compte X [automatisé RTBFinfo]

14 comptes Whatsapp

2 comptes Bluesky [automatisé RTBFinfo et RTBFsport]

1 compte Twitch

1 compte Snapchat

FOCUS

La présence numérique de la RTBF se fait au travers de ces 2 plateformes propres : RTBF Auvio et RTBF Actus. Ce sont les portes d'entrée essentielles.

LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE

La première plateforme de streaming belge francophone reste celle de la découverte et du plaisir

Les sites et applications de chaines de télévision classiques s'organisent et résistent pour bénéficier également de la tendance des vidéos à la demande.

Du côté francophone, la palme revient à Auvio utilisé par 42% des Belges francophones.

51 % | 42 % | 19,2 % | 16,6 % | 10,1 %

Étude CIM establishment survey - Terrain du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

Une personnalisation renforcée

Deux nouveaux widgets personnalisés sont désormais proposés :

Nos recommandations pour...

Parce que vous avez regardé...

L'objectif poursuivi est simple : avoir sur la page d'accueil (1) (2) une proposition de contenus en lien avec l'intérêt de l'internaute et qui lui facilite la découverte de nouveaux contenus.

Apple CarPlay

Écouter RTBF Auvio à bord de sa voiture

L'app Auvio est désormais disponible en voiture via Apple CarPlay. Un accès facilité pour écouter en roulant la radio RTBF de son choix ou son podcast préféré, sans oublier la possibilité de le télécharger pour une écoute hors ligne, où que vous soyez !
(En 2026 pour Android Auto).

1

2

De l'interactivité et des échanges en direct

RTBF Actus s'est consacré cette année à favoriser l'interaction et les échanges en direct entre les publics et leurs émissions.

- Une conversation en ligne développée avec d'autres médias de service public (Incubateur d'espaces public). Un outil qui permet le dialogue constructif et l'expression d'opinions différentes. La modération est gérée par l'IA.
- Utilisé pendant l'opération « Parlons Solutions ».

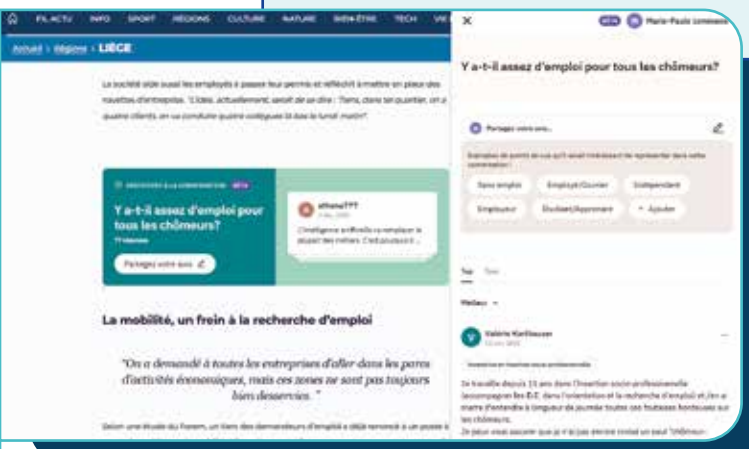

- Un **QR code** à l'antenne ouvre un module vers les questions,
- Les réponses viennent enrichir le débat,
- Les formulaires de réponses sont intégrés dans les articles sur RTBF Actus.

QR code

De nombreuses améliorations pour faciliter l'accès aux contenus

- La grille des programmes radio a été revue pour faciliter la recherche des émissions passées et à venir et la simplification de l'accès à l'écoute en direct et aux pages des émissions.

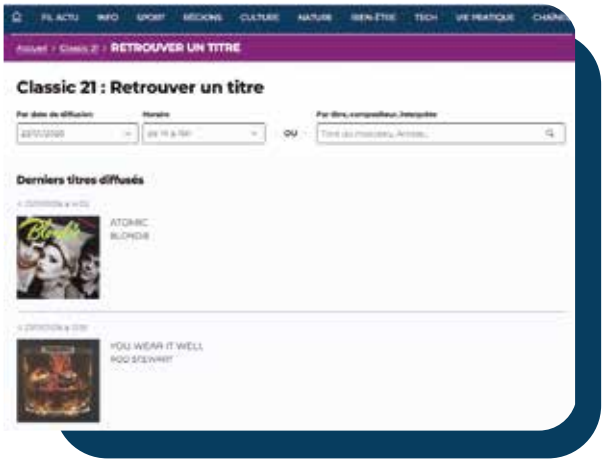

- Accéder facilement au contenu de sa commune.

- Une offre de jeux en ligne : du sudoku aux mots fléchés en passant par le mot du jour, 6 jeux sont disponibles en permanence.

PÔLE CONTENU

Pour créer, produire, coproduire ou acquérir des contenus originaux et pertinents dans le respect des valeurs et missions de service public et du contrat de gestion, la RTBF s'appuie sur les talents et les moyens de production internes et sur ceux de ses partenaires. Chaque thématique éditoriale caractérise une offre de contenus qui se décline sur toutes nos plateformes et se partage sur les réseaux sociaux.

L'INFORMATION, L'INVESTIGATION, LES DÉBATS...

Au quotidien, il s'agit de produire du contenu qui garantit une information certifiée, pluraliste et rigoureuse. Mais aussi des contenus qui décryptent, analysent, investiguent et qui contribuent à nourrir le débat sur les questions de société.

...ET LE SPORT

Une place de choix lui est réservée sur nos plateformes, pour suivre avec émotion les exploits de nos sportifs·ves. La RTBF continue d'acquérir les droits spécifiques pour les grandes compétitions et porte une attention particulière aux sports féminins (1), aux sports moins médiatisés et à l'handisport.

323H
COMPÉTITION FÉMININE

64
SÉQUENCES
avec des athlètes Handisport

365
JT LS

38
/JOUR
Journaux d'info

237
CONTENUS MEDIAS DE PROXIMITÉ
dans les JT

181
CONTENUS ORIGINAUX D'INVESTIGATION, D'ENQUÊTE OU DE REPORTAGE EN LIGNE

66%
DES ARTICLES AVEC CONTENU AUDIO/VIDEO
(objectif 60%)

LA CULTURE, LA MUSIQUE ET LE PATRIMOINE

Une offre culturelle légère et pointue, qui va de la musique à la danse, du cinéma au théâtre, des arts plastiques à la littérature, et ce pour tous les goûts. Elle se décline sous la forme de rendez-vous réguliers, ou événementiels ou en innovant dans les formats. Chaque jour un contenu d'information, de développement et de promotion culturels accessible à tous les publics est diffusé. La RTBF entretient des relations suivies avec les partenaires culturels et les artistes de la FWB.

La rencontre annuelle avec les partenaires a porté sur le thème « *Comment maintenir une production belge francophone originale et singulière dans un contexte où l'économie de l'attention est captée par les géants de la tech et où les ressources publiques sont mises sous tension?* »

Que dit cette rencontre ?

LES SERVICES AU PUBLIC

Des bulletins et des émissions d'informations météorologiques et de trafic viennent accompagner la population dans sa vie au quotidien. La RTBF continue d'améliorer son offre de contenus sous-titrés ou en audiodescription (2) pour la rendre accessible au plus grand nombre.

208 JT <12 ans

167 JT ENFANTS LS

7 NOUVELLES CAPTATIONS THÉÂTRALES produites en FWB

572 PROGR. DE LA PLATEFORME E-CLASSE (Enseignement)

471 CONCERTS, SPECTACLES MUSICAUX (CLASSIQUES OU NON), LYRIQUES produits en FWB

104 NOUVELLES CAPTATIONS DE SPECTACLES MUSICAUX, LYRIQUES

DOCUMENTAIRES, COPRODUCTIONS & ACQUISITIONS

Véritable fenêtre sur le monde, le documentaire (1)(2) révèle une démarche d'auteur à l'exigence cinématographique forte. Ce genre narratif permet d'expliquer, de contextualiser, de confronter des points de vue différents en valorisant des regards singuliers et des formats innovants. La stratégie est coordonnée avec le pôle Médias pour répondre aux plus justes sources d'intérêts de nos publics et à leur curiosité.

LA FICTION (cinéma, animations, séries belges)

Notre politique de développement de séries belges (3)(4) audacieuses et de qualité reste ambitieuse. Les équipes ont décuplé leurs efforts pour soutenir le cinéma belge, les auteurs et autrices belges tout en continuant de proposer des inédits et de sélectionner des fictions qui surprennent et permettent de s'ouvrir au monde.

Plongez dans l'offre

16
DOCUS D'INVESTIGATION
produits, coproduits ou commandés à des auteurs/ prod. indépendants

559
DIFFUSIONS
longs métrages cinéma

135
DIFFUSIONS
cinéma d'auteur ou art & essai

+21
ISSUS DE LA FWB

Découvrez le teaser

LE DIVERTISSEMENT & LA SOLIDARITÉ

Nous voulons être un moteur d'expression et d'épanouissement, jouer notre rôle de révélateur de nouveaux talents en FWB, soutenir les artistes belges, mais aussi rassembler autour de l'humour, parfois impertinent et décalé, qui exprime si bien la belgitude.

40
PROGRAMMES
mettant en avant les talents de la FWB

Féérie de Noël avec The Voice Kids

SOCIÉTÉ, MODES DE VIE & GAMING

Mettre en avant les sujets qui touchent au quotidien mais également, et avec beaucoup de bienveillance, ce qui fait la spécificité des Bruxellois et des Wallons. Notre ambition quotidienne est de partager avec nos publics un regard extraordinaire sur l'ordinaire.

LA R&D

Cette cellule assure la veille stratégique et concurrentielle sur les nouvelles tendances de contenus et les nouveaux formats en vue de stimuler la créativité. Avec les spécialistes des plateformes du pôle Médias, elle veille tout particulièrement à accompagner les équipes de la direction Contenus dans la conception de formats, de contenus et d'expériences digitales.
La R&D joue un rôle actif dans le processus de commissioning.

La PRODUCTION 360 (TV, radio et digital)

La Production 360 rassemble les expertises en vidéo, audio et numérique de la RTBF. Elle joue un rôle de production exécutive en accompagnant chaque projet éditorial ou artistique dans la définition des modes de production les plus adaptés au contenu à produire. Les équipes sont réparties en cercles de production, délimités sur base de Thématiques Contenus et d'Éditions d'offres à couvrir.

10H51
PRODUCTION PROPRE
en moy./jour

PÔLE TECHNOLOGIE

Les Technologies ont pour mission principale de définir, supporter et faire évoluer une architecture technologique cohérente et intégrée pour soutenir la stratégie digitale de l'entreprise.

Le Défi :
Conjuguer continuité et révolution

Avec Média Square, la RTBF a jeté les bases d'un écosystème média de nouvelle génération axé sur la transversalité, l'évolutivité et la sécurité. L'objectif : être en mesure de répondre aux nouveaux modes de consommation de nos publics.

Avec la livraison du nouveau bâtiment et de la salle technique en 2024, Média Square est entré en activité avec les premières mises en service. Grâce à un pont IT entre les deux bâtiments, les infrastructures installées dans le nouveau bâtiment sont utilisées en continu.

Grâce à l'intégration d'un nouveau Data Center, d'un réseau IP ultra-performant et sécurisé ainsi qu'un stockage évolutif, l'infrastructure IT constitue à présent le socle de technologies pour la diffusion et la production.

- Puissance & Résilience : Avec plus de 1 000 machines virtuelles et un stockage optimisé (bureautique, production, archives), l'efficacité, la fiabilité et la résilience de l'ensemble de notre infrastructure ont été renforcées.
- Connectivité totale : le réseau déployé couvre les besoins de la production live en plus des besoins informatiques classiques, permettant plus de souplesse et d'évolution dans nos moyens de production et de distribution.
- Une tour de contrôle adaptée aux médias de demain : la Master Control (1) (2) couvrira les diffusions et publications sur toutes nos plateformes linéaires et digitales pour offrir un meilleur service à nos publics.

Data Center de **120** RACKS

375 BORNES WIFI

La Master Control Room est installée au centre du nouveau bâtiment.

1

2

RAPPORT EN LIGNE

VIVA For LIFE 2025, innovation et collaboration

Pour limiter l'empreinte environnementale de la production et en réduire les coûts opérationnels, les équipes des Technos et de la Production360 (3) ont étroitement collaboré pour apporter des solutions nouvelles.

À Seraing, se trouvait le Cube en connexion avec le car MediaUNIT comme plateforme centrale de production, nœud névralgique de la distribution des signaux (équivalent à un nodal local et une régie TV-Web) et d'enregistrement en continu des 30 flux pour les directs 24h/24h, soit 144h au total de production.
À Média Ouest à Mons se trouvait le Cockpit radio et la production Web.
À Média Rives à Liège se déroulaient l'ingest, le montage et le mixage.

La technologie a dû être adaptée pour unifier ces sites via les réseaux IT. Pour l'équipe d'intégration IT, l'enjeu a été l'installation de la production sur 3 sites différents.

Un vrai défi qui a demandé de l'anticipation et de l'innovation dans la recherche de solutions efficaces et solides. Mais aussi la capacité à gérer la complexité supplémentaire dans la coordination entre les équipes, qui reposait sur l'interphonie seule.

NAC, un niveau de sécurité renforcé

Le NAC ou Network Access Control identifie et évalue les hôtes qui tentent de se connecter au réseau (en particulier avant qu'ils n'y aient accès). Il définit des règles d'identification de tout équipement connecté au réseau, contrôle les machines qui se connectent sur notre réseau pour augmenter la sécurité de nos infrastructures.

Actif sur le nouveau site de Média Square, il le sera sur les autres sites en 2026.

Le concept Flexible Control Room (FCR) a franchi une nouvelle étape : la RTBF devient le premier diffuseur à adopter pleinement cette solution de régie nouvelle génération, en plaçant Tactiq (l'interface EVS) au cœur de son infrastructure 100% IP, à Média Square. La RTBF démontre ainsi que l'innovation locale peut aussi devenir une référence internationale.

Lors du salon international IBC, la RTBF et EVS ont présenté le Flexible Control Room et son interface Tactiq.

RAPPORT
EN LIGNE

Partie 1

UN MÉDIA PUBLIC **CONNECTÉ À TOUTES ET TOUS** EN WALLONIE ET À BRUXELLES

NOS MISSIONS

Nos contenus se déclinent dans le respect de notre exigence éditoriale et sont portés par notre capacité créatrice. Le savoir-faire historique du groupe RTBF se transforme, se complète de compétences nouvelles pour proposer des contenus de qualité en résonance avec les attentes, les centres d'intérêt et le mode de consommation du public, quel qu'il soit et où qu'il soit.

Nos missions historiques « Informer, divertir, éduquer » ont évolué avec le temps pour enrichir la relation de confiance que le public nous prête.

Elles s'illustrent au quotidien dans notre offre de contenus, accessibles en mode linéaire ou non linéaire. Pour embarquer chacun et chacune, en ne laissant personne au bord du chemin.

- Informer
- Fédérer, respecter et rassembler
- Stimuler, rendre curieux et curieuse
- Révéler et être à l'écoute
- Divertir
- Oser

Article 46 CDG :
La RTBF doit mener une politique d'évaluation continue de son offre au moyen de données quantitatives, et qualitatives.
Les résultats de cette deuxième vague restent très stables par rapport à la précédente.

Les Belges en Fédération Wallonie-Bruxelles

80,4%
ont confiance dans l'information de la RTBF, les réseaux sociaux sont à 37,7%

72,9%
trouvent qu'il est important d'avoir un média de service public comme la RTBF pour contrebalancer les intérêts des groupes médias privés

76,1%
considèrent que la RTBF fait la promotion du patrimoine culturel et des artistes de la FWB

67,3%
considèrent que la RTBF soutient les athlètes francophones et encourage la pratique du sport

66,2%
considèrent que la RTBF est le reflet de la diversité de notre société et favorise la vie en commun

69,5%
considèrent que la RTBF est un acteur clé de la démocratie en encourageant le débat, la diversité d'opinions et la liberté d'expression

Source : étude de confiance RTBF - Pro-fact- décembre 2025

DÉCOUVRIR ENSEMBLE !

RAPPORT EN LIGNE

Explorez les raisons de cette approche

UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE ET SONORE, MAIS AUSSI UNE SIGNATURE POUR AFFIRMER NOTRE RÔLE DE REPÈRE

Une identité qui fait lien

Le 8 décembre, la RTBF a franchi une nouvelle étape : tous les logos de ses médias linéaires (TV, radio) et non linéaires (plateformes numériques) intègrent la marque RTBF.

Avec cette nouvelle identité graphique et sonore, la RTBF ne change pas de cap. Elle le rend plus lisible. Elle affirme son rôle de repère dans un monde en mutation. Et elle réaffirme sa conviction : c'est en découvrant, ensemble, que se construit le lien.

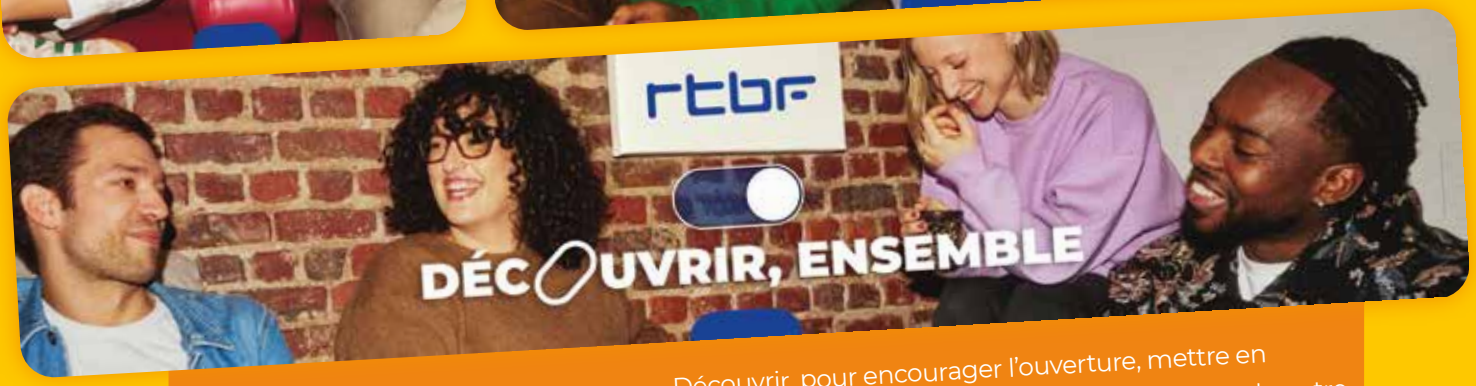

Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle signature : « **Découvrir, ensemble** ».

Découvrir, pour encourager l'ouverture, mettre en lumière les talents belges et explorer la richesse de notre culture et de notre patrimoine. Ensemble, pour rappeler que la RTBF s'adresse à toutes et tous et contribue à créer du lien dans une société fragmentée.

AUDIENCES

NOS INDICATEURS CLÉS 2025

27,5 %
PARTS D'AUDIENCE TV
Leader pour la 7e année consécutive (4+)

37,1 %
PARTS DE MARCHÉ RADIO
Leadership consolidé (12+)

1,26 M
REACH DIGITAL HEBDO
Site + app + player (12+)

22 M
ÉCOUTES PODCASTS TÉLÉCHARG. REPLAY ET NATIFS
Croissance exceptionnelle de +44,9%

2,74 Mds
VISIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
+54% sur l'ensemble des plateformes

Source : audimétrie CIM

LA RTBF TOUCHE TOUS LES PUBLICS

93 %
16+ ANS
FWB*

96,1 %
16-24 ANS

91,8 %
25-39 ANS

92,6 %
35+ ANS

93,8 %
35+ ANS
Groupe soc. sup.

Sources : reach hebomadaire cross média , plateforme propriétaires et tiers - Étude cross média RTGF (enquête online et téléphonique déclarative auprès de 2500 répondants) Mars- déc 2025.

27,5 %
DE PARTS DE MARCHÉ

2.363.372
TÉLÉSPECTATEURS*
chaque semaine, pour les 3 chaines
(reach 15 min non cons. Live+7)

96
MINUTES
de visionnage
quotidien

Dans un environnement média où la vision TV est à la baisse sur tous les publics, 37,7% de la population FWB est en contact quotidien avec une ou plusieurs chaines RTBF.

La consommation TV linéaire Live+7 recule de -6%, un rythme plus marqué que les années précédentes.
Le phénomène touche particulièrement les publics jeunes.

* Source : Audimétrie CIM Weekly rch (#/%) – seuil de vision 15 min – cible 4+ - Live +7
** Source : Audimétrie CIM Share (#) – cible 4+ - Live +0

La RTBF conserve son leadership, sur la cible 4+, pour la 7e année consécutive avec 27,5% de PDA, un léger recul après une année 2024 dopée par l'actualité sportive et politique.

Évolution des parts de marché en % (cible 4+) – Groupe RTBF

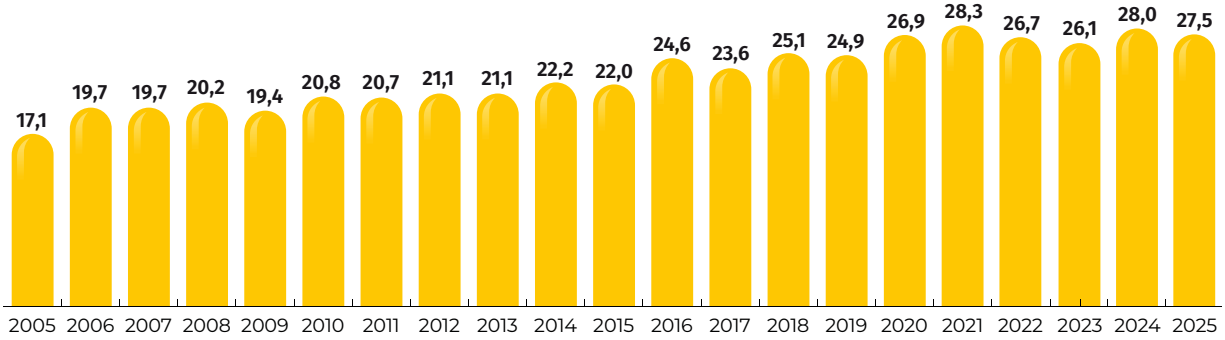

Source : Audimétrie CIM - Live +0

Le nombre de personnes touchées, chaque semaine par la RTBF, en Fédération Wallonie-Bruxelles

(reach hebdo 15 min non cons Live+7)

rtbf	rtbf La une	rtbf TIPIK	rtbf La trois
2.363.372	2.051.126	1.185.760	690.581
TÉLÉSPECT.	TÉLÉSPECT.	TÉLÉSPECT.	TÉLÉSPECT.

Source: audimétrie CIM Weekly rch (#/%)- seuil de vision 15 min. - cible 4+ - Live +7

1.217.291
PERSONNES
chaque jour*

1.961.367
PERSONNES
chaque semaine*

153
MINUTES D'ÉCOUTE
par jour de nos radios*

37,1 %
EN PART DE MARCHÉ
12+ ans*

Radio FM/DAB+

Le nombre d'auditeur·rices continue de baisser sur le total de la RTBF, principalement sur le public jeune (-14,4% sur les 15-24 ans) et gagne des auditeurs sur les 35+ (+1%).

27,7%
12+ FWB
à l'écoute de la RTBF
chaque jour

44%
12+ FWB
à l'écoute de la RTBF
chaque semaine

Audio Digital**

En sessions actives (au moins 1 minute d'écoute), on comptabilise plus de **41.5millions d'écoutes actives***, soit **une progression de +4,8%** par rapport à 2024 et 76% de ces écoutes sont réalisées en Belgique avec, pour celles-ci, une progression de +5.3%.

En replay d'émissions et podcasts le CIM a publié son premier classement annuel en 2025.

La RTBF occupe 19 positions dans le Top 20 des podcasts en Fédération Wallonie-Bruxelles

La Première confirme son rôle pionnier dans le développement de l'audio à la demande.

*Nbre de sessions de plus d'une minute pour écouter nos radios en direct via Internet.

CIM Top 20
PODCAST
en FWB

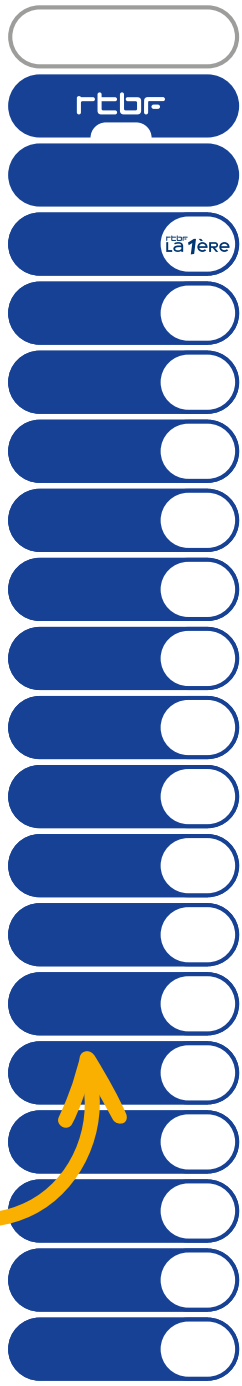

* Source : CIM/RAM janvier-décembre 2025- Sud – 12+ base FM+DAB+ (hors web radios et replay/podcast)
** Source : CIM/RSM janvier-décembre 2025- (hors replay/podcast)
*** Source : CIM/AOD janvier-décembre 2025- (hors web radios)

Le marché numérique belge entre en phase de contraction en 2025, avec un quotidien global en baisse de –3,4%.

Les sites web traditionnels reculent nettement (–6,1%) tandis que les applications (+7,9%) et les players vidéo/audio (+2,6%) poursuivent leur montée en puissance.

SITES
1.988.365
INTERNAUTES*
par semaine

PLAYERS
489.952
INDIVIDUS*
par semaine

APPS
292.776
INDIVIDUS*
par semaine

*Étude CIM Internet GfK, Daily Reach, 12+, Belgique (Sud), PC-Mobiles-Tablettes 12+ en FWB, par semaine en moyenne.

Envolée des visions des réseaux sociaux

+54 %
DE VISIONS VIDÉO
porté par les Reels et formats courts

+31 %
D'HEURES DE VISIONNAGE

+24 %
DE RECRUTEMENTS

+39 %
INTERACTIONS

rtbf auvio KIDS

Forte croissance des usages : la chaine publie **+13 % de contenus**, ce qui génère une **hausse de 31 % des visions**.

Le volume total atteint **4,86 millions de visions en 2025** (contre 3,7 M en 2024), confirmant une attractivité renforcée du catalogue.

La consommation est désormais quasi entièrement délinéarisée : **98 % des visions se font en Replay**, contre seulement **2 % en Live**.

En audio

L'écoute des podcasts de l'offre jeunesse explose à +450,5% sur un an (1,45M d'écoutes), portée par l'enceinte Merlin (86,7%), et 5,2% des écoutes sur nos plateformes propriétaires.

UNE INFORMATION À 360°

LES RENDEZ-VOUS DE L'INFO

rtbf La une rtbf La trois rtbf Auvio rtbf Actus

Les JT se regardent en télé et sur Auvio...

Notre JT de 13 heures reste le premier rendez-vous des Belges francophones pour s'informer alors que le 19h30 connait une audience stable. Pour ces deux rendez-vous de l'information, la vision sur Auvio augmente de 10% par rapport à 2024.

JT 13h
39,24%
PDA
(live +0 4+en my)

JT 19h30
39,46%
PDA
(live +0 4+en my)

JT sur Auvio
+10%
vs 2024

... pour suivre une actualité internationale mouvementée...

Les sujets n'ont pas manqué (1) et ont été couverts sur le terrain ou en studio avec une approche adaptée aux différents publics, qu'ils soient en mode linéaire ou digital. L'information a été traitée dans nos journaux TV et radio et complétée par des débats animés par Julie Morelle le lundi soir, par Sacha Daout (2) le mercredi et par une large offre documentaire.

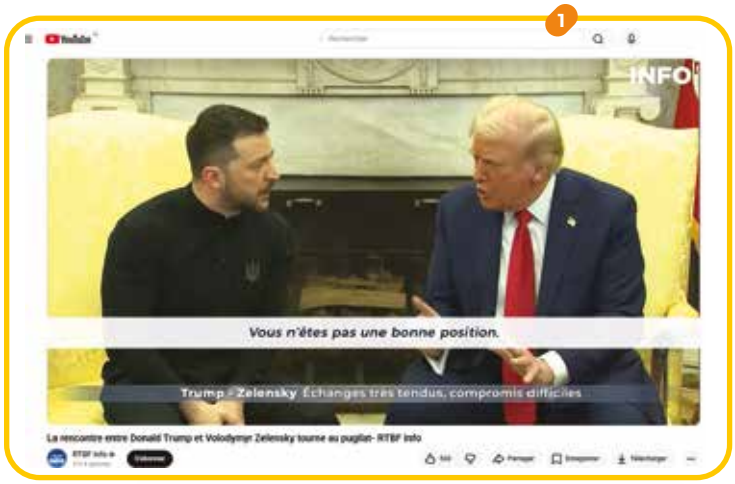

... mais aussi l'actualité belge, régionale et locale

Le JT a pris ses quartiers au cœur d'événements importants des Wallons et des Bruxellois : l'inauguration de la gare de Mons (3), celle du tram de Liège mais aussi le Festival *Les Ardentes*, la *Foire de Libramont*, les *Fêtes de Wallonie* à Namur et le *Marché de Noël* à Liège.

LA PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

rtbf VIVACITÉ

12,4%
PDA

451.607*
AUDITEURS/JOUR EN MOYENNE
à l'écoute des programmes

7
MATINALES

775.967*
AUDITEURS/SEM. EN MOYENNE
à l'écoute des programmes

En streaming

SESSIONS ACTIVES STABLES

Vivacité en direct

Les matinales régionales ont accueilli deux nouveaux duos pour accompagner vos réveils !
À Namur, Blandine Rans forme un nouveau duo (4) avec Xavier Ponsard. À Charleroi, Nadège Wuestenberghs retrouve Anthony Cujas (5), bien connu des téléspectateurs de Télésambre.

4

5

rtbf La 1ère

Le 19 décembre, Matin Première a ouvert son studio (6) à 10 auditeurs·trices.
L'occasion de découvrir l'envers du décor, de rencontrer les équipes et de leur poser des questions : pourquoi choisir tel sujet plutôt qu'un autre, comment gérer la langue de bois, comment repérer les fausses infos fabriquées par l'intelligence artificielle.

6

Invitation au studio La Première

518.778*
AUDITEURS/SEM. EN MOYENNE
à l'écoute des programmes

6,2%*
PDA

291.727*
AUDITEURS/JOUR EN MOYENNE
à l'écoute des programmes

En streaming

12,8M*
SESSIONS ACTIVES
+5.1% vs 2024

*12+ FWB source Cim/Ram 2025

Pour informer les jeunes dans un contexte global où les modes de diffusion de l'information ne cessent d'évoluer, la RTBF utilise non seulement les médias mais va à leur rencontre sur leurs canaux de prédilection.

À travers des formats adaptés à leur âge et dans leurs codes, la RTBF est présente sur les plateformes TikTok, Facebook, YouTube et Instagram pour leur donner accès à une information vérifiée et de qualité.

rtbf auvio KIDS rtbf La une

LES NIOUZZ ONT 25 ANS !

Du lundi au vendredi à 18h20, Max, Prezy et Luana donnent rendez-vous aux plus jeunes pour faire le tour de l'info en 6 minutes.

25 ans en images

26
CAPSULES

20002025

Pour célébrer leur 25e bougie, l'équipe a imaginé un concept inédit : une capsule par année (1) pour revisiter les grands moments de l'actualité de 2000 à 2025. Des petits bonbons de culture ou des madeleines de Proust suivant l'âge des grands enfants qui les regardent.

Les contenus des Niouzz sont déclinés en « Reel » ou « Shorts ».

MISE À JOUR POUR LES 12-16 ANS

Mise à jour du compte TikTok info RTBF (2) et sur Instagram, c'est de l'actu chaude décortiquée et une analyse de sujets touchant aux nouvelles technologies, à l'écologie, au gaming, à la nature, à l'éducation sexuelle, mais aussi au sport, à la culture et à l'actualité internationale, avec des focus sur des personnalités marquantes.

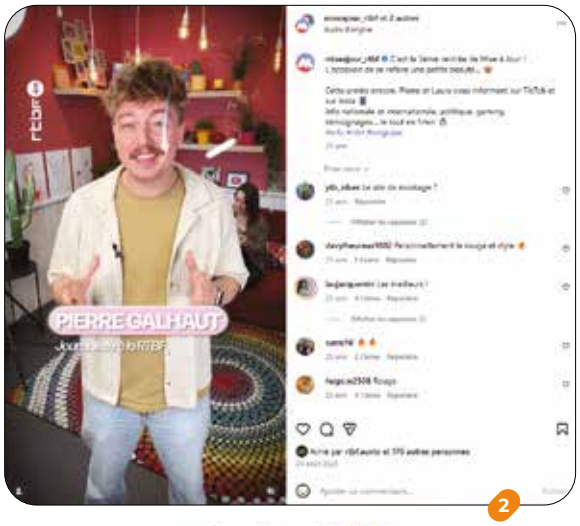

2

TARMAC POUR LES 16-25 ANS

"Izi News" (3), un format vidéo qui propose une approche de l'information décomplexée, en quelques minutes, et présenté par Yveline et Pierluxx tous les lundis, mercredis et vendredis à 15h.

3

VEWS

Des histoires qui rendent compte de notre société et qui ont trouvé une nouvelle typologie en 5 formats sur AUVIO (4) : les témoignages, l'immersion, les formats courts, les formats longs et Les haters.

4

vews-rtbf
@vewsrtbf
@vews_rtbf

Accédez à notre page Vews

L'INFO DÉCRYPTÉE

Un espace qui rassemble tous les contenus dédiés à l'analyse des données, des faits et des images qui circulent . On y retrouve *Faky* (1) (fact-checking), les données chiffrées (data-journalisme) et *Décrypte* (2) mais aussi des articles « déroulants » avec la possibilité de cliquer sur des cartes, des photos, ou d'autres éléments pour en savoir plus.

Visualiser la carte animée

Le 2 avril, à l'occasion de la journée internationale du Fact-checking, la rédaction de Décrypte a lancé une campagne pour donner des clés afin d'éviter les pièges des fausses infos.

INVESTIGATION

rtbf La une · rtbf auvio · rtbf actus

+150
ENQUÊTES
en 5 ans

#INVESTIGATION

Lancée en 2020, l'ADN de l'émission reste de révéler des vérités cachées, de recueillir les témoignages de victimes, d'obtenir des réponses aux questions que tout le monde se pose comme « La lente agonie de la justice » (3).

rtbf actus rtbf La 1ère

Le Tournant en public 4

Fidèle à sa façon de faire, Arnaud Ruyssen a mené avec Sarah Poucet, et entouré d'un panel d'experts, deux moments d'interaction avec le public sur des questions d'avenir.
Le 12 novembre, plus de 1000 personnes sont venues débattre à Bruxelles autour des enjeux pour l'Europe.
27 novembre à Stavelot « Quel avenir pour la voiture en zone rurale ? » a également rassemblé un public nombreux.

Les Clés

Ce podcast mise sur le temps long pour éclairer un sujet d'actualité et touche un public nombreux et diversifié.

+3M
D'ÉCOUTES
sur l'année

1er
DES PODCASTS
belges francophones

rtbf La une rtbf auvio rtbf actus

On n'est pas des Pigeons et *QR, Le Débat*

Factures d'énergie, PEB, photovoltaïques : tous pigeons ? : une soirée 100% consacrée à l'énergie, à la fois pratique, informative et ancrée dans le quotidien des consommateurs, suivie d'un *QR Le débat* 5. L'occasion de faire un point complet sur le sujet et d'élargir le débat en donnant la parole aux citoyens et experts du secteur.

rtbf La une rtbf TIPIK rtbf La trois

LE DOCUMENTAIRE, UNE FENÊTRE SUR LE MONDE

Pas une semaine ne se passe sans qu'un documentaire (1) ne trouve sa place en soirée à la télévision.

+800
ACQUISITIONS

+50
COPRODUCTIONS
par an

rtbf auvio

Espace documentaire

Le documentaire constitue un élément essentiel de notre offre car il nourrit la compréhension du monde qui nous entoure. Tous les sujets et angles de vue sont permis. Un catalogue riche en contenus inédits : *Heysel 1985, dans l'enfer de la foule*, un travail de mémoire 40 ans après le drame ; *Jazz of Belgium*, 26 minutes consacrées à la scène jazz belge actuelle, ou encore *Loïc Nottet : au-delà du miroir*, *Au cœur de la plus grande fête foraine américaine*.

rtbf auvio

Du 1er au 30 novembre, la RTBF a célébré Le Mois du Doc. Trente jours, une vingtaine de films et autant de manières de sonder notre époque : effondrements industriels, pouvoirs dévorants, héroïsmes discrets. Un mois pour regarder le monde autrement – et entendre ce que les JT n'ont pas le temps de raconter.

DOC SHOT, Les guetteuses du 7 octobre qui raconte le vécu des 22 jeunes femmes qui ont été les premières à avertir de l'attaque mais aussi les premières victimes du 7 octobre.

Une soirée complète sur le conflit israélo-palestinien (2) : un documentaire et un QR le débat

Ce documentaire nous plonge de façon tout à fait inédite là où aucun accès libre n'a plus été possible à la presse internationale, après les attentats du 7 octobre. Des journalistes professionnels ont cependant pu témoigner de l'intérieur de l'opération militaire menée sur ce territoire à huis clos. Le documentaire a été suivi d'un débat Q/R animé par Nathalie Malleux et Sacha Daout (3).

Le Grand Dossier

Le rendez-vous incontournable de la mise en perspective. Julie Morelle décrypte les questions de société. (4) En mêlant reportages de terrain, analyses d'experts et débats de fond, l'émission permet de mieux comprendre et d'appréhender les grandes mutations mondiales et locales.

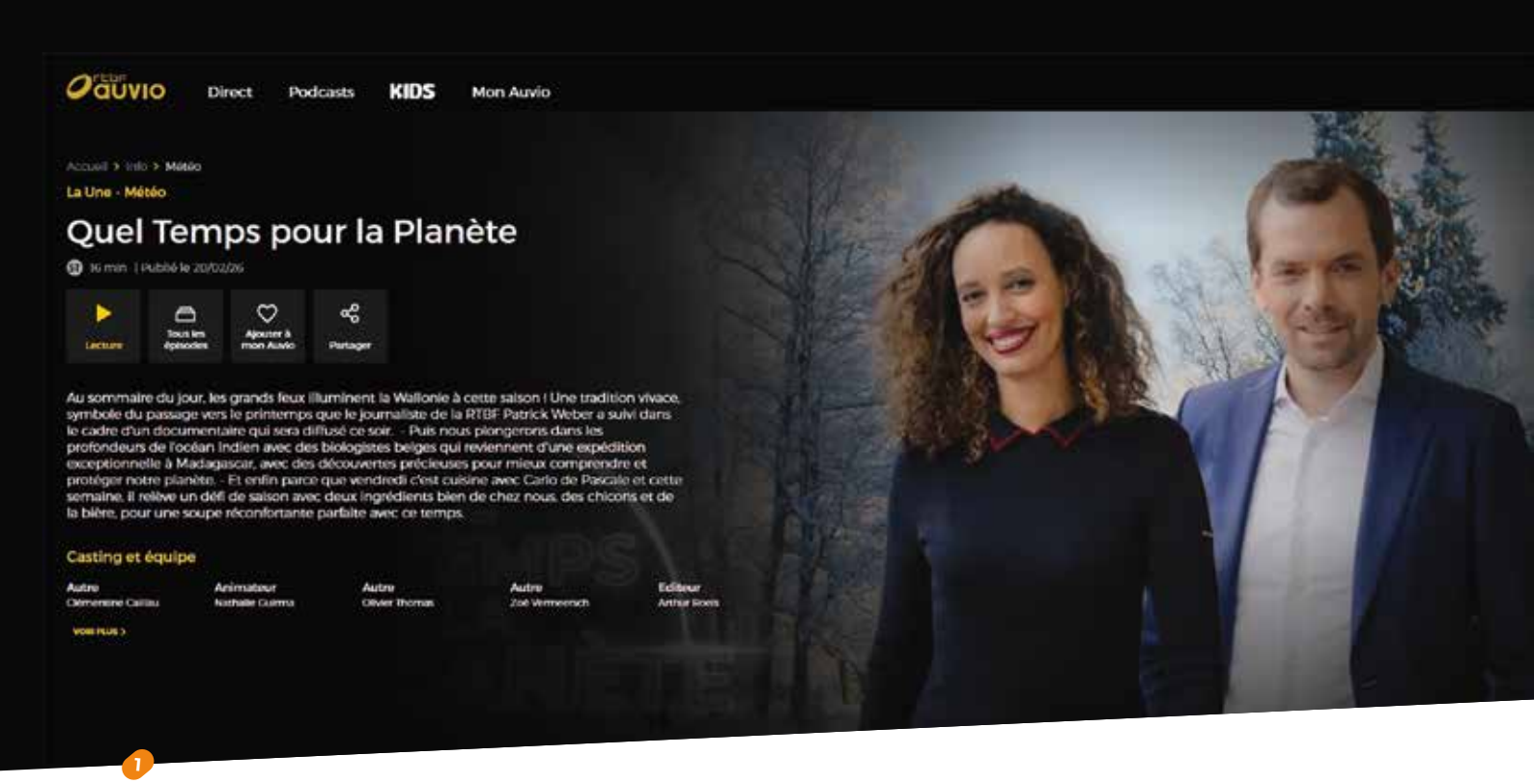

1

LA NOUVELLE FORMULE DE LA MÉTÉO

La météo a toujours occupé une place importante dans l'offre et pour le public. Depuis le 10 novembre, la météo se fait désormais en direct tant à la mi-journée qu'en soirée. Les effets du dérèglement climatique imposent une réactivité plus grande pour être au plus juste de l'évolution de la météo. Ce direct permet de contextualiser, de préciser les données météo brutes disponibles ailleurs, et au besoin d'avertir la population concernée par un phénomène particulier.

Quel temps pour la planète ! 1
Nathalie Guirma et Stéphane Piedboeuf présentent, en alternance, ce magazine destiné à donner les clés pour mieux comprendre ce que recouvrent la météo et le climat.

2

Ciel partagé 2
Petit nouveau dans la grille, juste avant le JT de 19H30, ce bulletin XXL de 4 minutes nous plonge dans le ciel grâce aux caméras illustrant la situation atmosphérique du jour et les photos de la page RTBF Ciel Partagé.

RAPPORT
EN LIGNE

UNE NOUVELLE OPÉRATION INFO DÉDIÉE AUX SOLUTIONS

Face aux grands défis de société, la RTBF encourage la recherche de solutions. C'est pourquoi la rédaction a déployé une nouvelle approche : une opération pour imaginer et construire des solutions ensemble. Le premier épisode s'est intitulé « Tous au boulot ?! » Car l'emploi est un défi majeur pour la Belgique et une piorité pour les différents gouvernements.

Pendant 3 semaines, la rédaction a proposé de nombreux contenus dans tous les formats pour toucher tous les publics.

Le mercredi 2 décembre, un call center a été ouvert pendant une journée avec des experts des offices régionaux de l'emploi Forem et Actiris, des CPAS wallons et bruxellois ainsi que de fédérations d'entreprises et d'indépendants (AKT, UCM, Beci).

+83
HEURES D'ÉCOUTES CUMULÉES
en 1 journée

Près de
1.000
APPELS

- Une page dédiée sur le site. rtbf actus
- Une spéciale *Matin Première* le 1er décembre pour mettre au défi les décideurs politiques de débattre de leurs solutions réalistes. rtbf La 1ère
- Un prime-time animé par Nathalie Maleux et Sacha Daout le 3 décembre pour faire le point sur les solutions et confronter les décideurs politiques, acessible sur Auvio avec interprétation en langue des signes. rtbf La une rtbf auvio
- Un débat animé par Julie Morelle « Les IA vont-elles nous piquer nos emplois ? » rtbf La trois

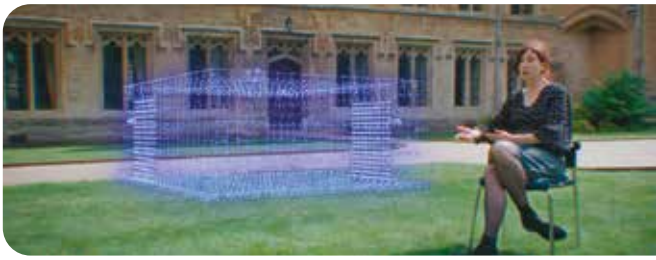

- Un relais sur nos réseaux sociaux pour inviter le public à découvrir les différents contenus sur le sujet.
- Mais aussi des reportages dans les JT et en radio, des podcasts...

Thomas Gadisseux, chef d'orchestre de cette opération a invité le public à poser des questions et à témoigner, car le parcours de l'un ou de l'une peut être une piste de solutions pour d'autres.

DU PLAISIR ET DE LA CONNIVENCE

rtbf auvio

Joyeux anniversaire *STRIP-TEASE* !

Le magazine qui VOUS déshabille fête ses 40 ans ! Culte, mémorable, touchante, choquante, l'émission *Strip-Tease* (1) a *décadré* le cadre du documentaire. Pour l'occasion, la chaîne thématique STRIP TEASE TV (2) a été créée en collaboration étroite avec la SONUMA afin de proposer la rediffusion de nombreux épisodes numérisés et sauvegardés.

Découvez la chaine Strip tease

rtbf auvio

Le Best off

rtbf TIPIK rtbf auvio rtbf actus

La Tribune : 20 ans déjà !

Des plateaux de prestige et des interviews exclusives, des séquences cultes et des directs au cœur des Diables à Tubize pour célébrer deux décennies de passion foot et de débats enflammés !

Spéciale 20 ans

rtbf auvio

rtbf La une rtbf auvio rtbf actus

On n'a pas tous les jours 20 ans !

C'est du Belge (3), le rendez-vous dédié à la mise en avant des talents de chez nous, mais aussi des lieux exclusifs. Un anniversaire fêté autour d'une jolie table réunissant des invités de choix et ponctué de moments souvenirs mémorables.

rtbf La une rtbf auvio rtbf actus

Les 60 ans du *Jardin extraordinaire* (4) (5)

L'émission culte de la RTBF a fêté ses six décennies de découverte de la nature depuis sa création le 3 octobre 1965.

La une · Auvio · Actus · Vivacité

Les 10 bougies des *Ambassadeurs* ! 6

Derrière chaque émission se cachent des visages, des histoires, des espoirs et des sourires. Cet anniversaire célèbre cette humanité à l'écran, cette complicité et cet enthousiasme qui ne s'est jamais essoufflé.

La une · Auvio

Les *Niouzz*, le JT des enfants de la RTBF, a 25 ans

Depuis le 13 mars 2000, les Niouzz expliquent l'actualité aux plus jeunes avec un ton ludique et pédagogique. De nombreux journalistes et présentateurs se sont succédé tels que Marie Bourguignon, David Wathelet, Gwenaëlle Dekegeleer, Adrien Devyver, Cathy Immelen, Justine Katz, Thomas Gadisseux... Aujourd'hui, c'est Max, Luana et Prezy 8 qui portent l'émission.

La une

Un Monde à Part 7 : 100.000 abonnés après un an !

L'offre aventure et découverte, insolite et surprenante, qui ouvre au monde. Le format court lancé cette année a également trouvé son public.

TIP!K · Auvio · Actus

Rire, c'est si bon

Quand l'humour part à l'aventure.

Un concept original, *Expédition Comedy Club* 9 révolutionne le divertissement en fusionnant le jeu d'aventure et le stand-up. L'aventurière Clémence Castel emmène deux humoristes dans une expédition d'un nouveau genre : les sortir de leur zone de confort et solliciter leur inspiration pour leur faire raconter leur aventure, avec humour lors d'une finale qui se joue en public.

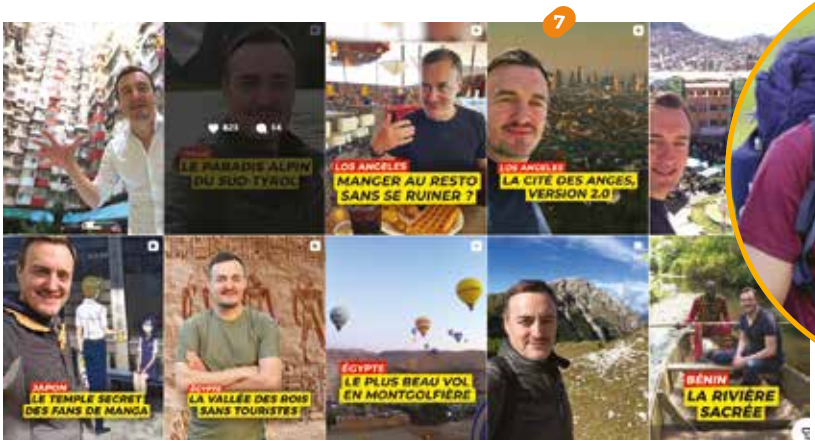

CACTUS TV

La chaîne Cactus TV ! *Le Grand Cactus* s'est rapidement imposé comme la référence dans le domaine de l'humour télévisuel dans la Fédération Wallonie-Bruxelles. Après 10 saisons, le catalogue est riche de séquences cultes qui se prêtent parfaitement à la création d'une chaine thématique accessible à tout moment.

TARMAC

Tarmac Comedy Show est sorti du studio de Bruxelles pour se rendre à Liège au sein du Reflektor, le samedi 27 septembre pour l'enregistrement de sa nouvelle saison.

Sans oublier les enregistrements en public des *Enfants de Chœur*, dans différentes salles en FWB, les ***Brunchs du rire*** (à Namur Is a Joke / au Festival du rire de Rochefort / au Festival du rire de Liège) ou encore *Le 8/9 fout le Boxho* au Forum de Liège au profit de Viva For Life.

NOS TALENTS DE DEMAIN

The Voice Kids

Dans un nouveau décor, *The Voice Kids* a accueilli une nouvelle vague de talents prêts à faire vibrer la scène et faire tourner les célèbres fauteuils rouges des coachs.

Vidéo déco son

Belgian Games Awards

Chaque année, la scène belge du jeu vidéo est mise à l'honneur grâce aux *Belgian Game Awards* qui récompensent les studios et créateurs. Le direct de la cérémonie a été diffusé sur RTBF Auvio et la chaine Ixpe.

Playground, la nouvelle pépite du rap

C'est le nouveau terrain de jeu pour dénicher LA nouvelle pépite du rap belge. Un casting, une évaluation qui fait appel aux votes du public et à trois sélectionneurs pour sélectionner les quinze rappeurs et rappeuses qui vivront l'aventure.

Nouveaux talents recherchés

Compétition en

4 ÉPISODES

50 CANDIDATS

FAT 2, le nouveau talk-show gaming de XPé

FAT est le nouveau talk-show gaming présenté par Lemed et Vincent Billaroch, accompagnés de la streameuse belge Manonolita qui incarne la voix omnisciente de FAT. Jeux vidéo, invités et happenings rythment l'émission diffusée un jeudi sur deux sur Twitch et Auvio.

10 ÉPISODES

3 MINUTES

Ma vie avec l'IA 3,

Théo interroge l'intelligence artificielle qui l'entoure : ce qu'elle comprend, ce qu'elle imite et ce qu'elle influence déjà. Une série pour mieux comprendre les zones grises de l'IA entre fascinations et doutes.

L'IA racontée aux enfants

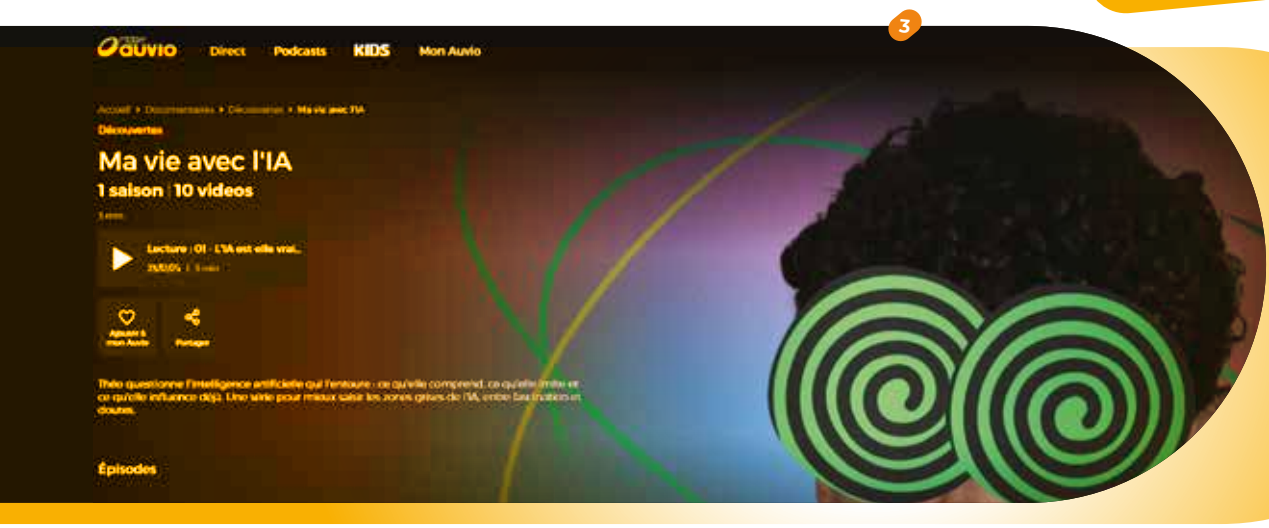

Du nouveau dans le 6-8

Dès 6h00, retrouvez Alessia Lombardo aux côtés de Walid (1) pour vous réveiller en images ! L'émission cultive la proximité, la convivialité et l'interactivité et accueille chaque jour des chroniqueurs et chroniqueuses.

NATURE, CULTURE ET AVENTURE

L'échappée Belge (3)

Petite sœur du Beau Vélo, *L'Echappée Belge* du *Beau Vélo de RAVeL* s'inscrit dans l'air du temps : un voyage de 6 jours avec zéro émission de gaz à effet de serre ! La destination est plus proche, l'empreinte écologique réduite et le groupe, en autonomie complète, voyagera exclusivement en train et à bicyclette.

100% CAP (2)

L'influenceuse Fighting Kiara, par le sport, la richesse de l'inclusion, l'empathie et la complicité entre jeunes valides et non valides, ouvre les yeux des enfants aux réalités du handicap et met en lumière des jeunes modèles d'inclusion.

CAP48

5
CAPSULES VIBRANTES

Mission Fort Boyard 4

Dans ce nouveau concept 100% belge, le public devient partie prenante de l'émission ! Des anonymes en quête d'adrénaline ont pu participer au casting. Ils ont ensuite intégré l'équipe des personnalités pour affronter les épreuves de Fort Boyard.

C'est de l'Art ça ?

Une série de capsules qui explorent l'art contemporain et donne la parole aux artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec un ton accessible, pédagogique et décalé, le public découvre autrement l'art contemporain.

L'art culinaire et de la beauté

Chaque samedi, Sylvie Honoré vous fait saliver avec l'expert culinaire Alain Boschman. Le dimanche, ce sont les conseils beauté avec le spécialiste David Jeanmotte. Sans oublier les bons plans du week-end et les rendez-vous à ne pas manquer dans la semaine à venir.

Le spectacle « Les Téméraires » 5 de Bart Van Loo

Avec humour et passion, Bart Van Loo débroussaille une période de notre histoire belge de façon drôle et pétillante. Un joli défi qui nous entraîne sur les routes médiévales, de la Scandinavie des Burgondes à Dijon, en passant par Bruxelles, Gand, Bruges et Lille.

Le Classic 21 Festival

Au country Hall de Liège, une ambiance rock en direct et partagée avec le plus grand nombre grâce à l'émission spéciale de 5 heures avec pas moins de 15 animateurs et animatrices.

3.000
PERSONNES

Une édition pleine d'énergie

APPRENDRE, COMPRENDRE, (RE)DÉCOUVRIR

La une · TIP!K · La trois · auvio

À cœur ouvert avec Philippe Boxho

Confidences, anecdotes et réflexions sur la vie et la mort.

L'acier a coulé dans nos veines

Dans une émission spéciale *Retour aux sources*, le réalisateur Thierry Michel introduit le documentaire qui retrace la force d'une communauté marquée par le fer et la solidarité.

Les 50 ans de STTELLLA

Avec son humour décalé, cet artiste polyvalent a marqué le paysage culturel et le public francophone. Une coproduction avec la complicité de Jérôme de Warzée.

LA FICTION DANS TOUS SES ÉTATS

Les séries belges sont le fruit d'une action publique innovante et audacieuse : un partenariat entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF qui mise sur celles et ceux qui ont des histoires fortes à raconter.
Nos deux séries diffusées cette année ont été à la hauteur de l'ambition.

La une · auvio

Arcanes

Des personnages incarnés avec justesse, une réalisation léchée, une intrigue forte… *Arcanes* nous plonge au cœur d'une petite ville industrielle des années 90.

Quiproquo

Une série en mode comédie qui met en scène un duo pour le moins atypique, entre une avocate décalée et un jeune qui cherche à sauver sa salle de spectacle.

Ces deux séries ont fait partie des séries sélectionnées au Festival de la Fiction de La Rochelle où *Quiproquo* a remporté le Prix de la Meilleure série francophone internationale.

8
ÉPISODES

La trois · auvio

Des Vivants 1

Le 13 novembre 2015 à Paris, onze hommes et femmes sont retenus en otages pendant plus de deux heures par les terroristes, dans un étroit couloir du Bataclan jusqu'à l'assaut de la BRI. Une coproduction RTBF, avec le réalisateur oscarisé Jean-Xavier de Lestrade.

rtbf TIP!K rtbf auvio

Des nouveautés mais aussi le plaisir de retrouver pour la dernière fois, les aventures, à suivre par épisode ou à dévorer d'une seule traite.

Trentenaires

Adaptation de la série à succès *Dertigers* de la VRT, *Trentenaires* a partagé avec son public, la bande de potes a vécu une troisième et dernière saison forte en événements drôles et émouvants.

HPI

La cinquième et dernière saison coproduite par la RTBF a été le plus gros succès d'audience des vingt dernières années en France et en Belgique. Un podcast prolonge les aventures de Morgane.

Écoute le podcast

rtbf La trois rtbf auvio

Mitterrand confidentiel, *une fiction politique en mode mini-série*

30 ans après la disparition de l'ancien président, Denis Podalydès incarne François Mitterrand dans une fiction politique inédite.

rtbf La une rtbf auvio

Tout ça ne nous rendra pas Noël

L'adaptation du spectacle à succès du TTO est devenue une fiction inédite coproduite pour les fêtes de fin d'année.

rtbf auvio KIDS

ENTOURER ET ACCOMPAGNER

La bulle des émotions

Rocky & Lily – *La bulle des émotions* est le nouveau rendez-vous hebdomadaire des plus jeunes. Chaque semaine, un enfant partage une émotion forte, que le duo aide à comprendre et à transformer en force grâce à l'humour et à des conseils concrets.

rtbf La une

La suite des rencontres du Papotin

Le Papotin est un journal créé en 1990 qui compte aujourd'hui 53 journalistes atteints de troubles du spectre autistique. Outre le journal, ils reçoivent régulièrement des personnalités qu'ils interviewent sans filtre et sans détour.

FOCUS

LA PASSION SPORTIVE PARTAGÉE

rtbf La une · rtbf TIP!K · rtbf auvio · rtbf actus · rtbf VIVACITÉ

Fière de supporter les Flames (1), la RTBF a déployé un dispositif éditorial de taille pour l'occasion.

Parce qu'après chaque passe, chaque but, chaque cri de supporters, c'est l'avenir du sport que ces jeunes filles dessinent et que nous avons à cœur d'encourager!

15-24
ANS
+224 pda

SCORE IMPRESSIONNANT

pour le 1er match des Red Flames, le 3 juillet.

176.305
TÉLÉSPECTATEURS
24% pdm
sur cette tranche d'âge

rtbf auvio
16.910
VUES LIVE

Les droits de diffusion des matches qualificatifs et amicaux prolongés jusqu'en 2029 !

« Nos Red Flames participeront pour la troisième fois consécutive au Championnat d'Europe. C'est avant tout une belle réussite sur le plan sportif. Chaque match diffusé représente un soutien concret aux Flames, au football féminin, et au sport féminin en général. C'est pourquoi nous sommes très heureux de pouvoir compter sur leur soutien inconditionnel. » KATRIEN JANS Women's football manager – RBFA

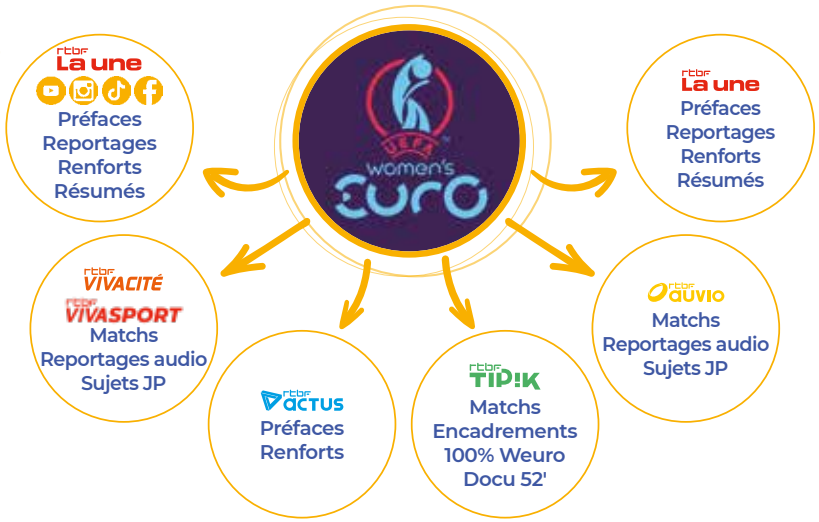

Un dispositif complet avec entre autres :
un plateau en télé avec Anne-Sophie Depauw, Lancelot Meulewaerter et la consultante (ex Flame) Sara Yuceil, des matches commentés en direct par Lise Burlon et Cécile De Gernier (ex Flame), une émission « tout en images »,
un documentaire de 52' sur *La place des compétitions féminines de foot en Belgique* par Swann Borsellino et Lucie Drygalski. Et un relais éditorial en radio et sur le digital pour partager toute l'actu de l'Euro.

31
MATCHES

rtbf auvio
100%
DIRECT
ET REPLAY

rtbf La une · rtbf TIP!K
25
MATCHES

Du sport pour tous et toutes

La RTBF a accompagné les Belgian Cats (2) tout au long de l'Euro jusqu'à leur victoire. Une belle rencontre qui a emballé les jeunes générations au vu des résultats exceptionnels sur les moins de 50 ans.

rtbf auvio

45K

VISIONS LIVE
dans le top 5 du week-end

rtbf TIP!K

188.196

TÉLÉSPECTATEURS
en my

25-39

ANS
– 30,4% de pda.

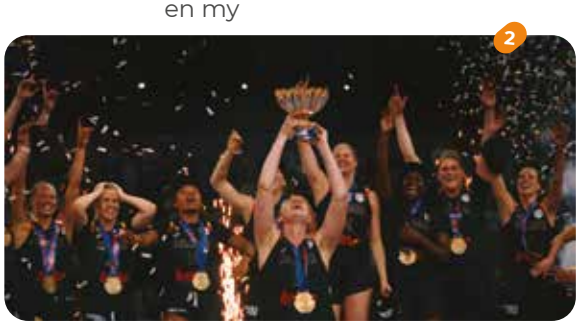

Les rendez-vous sportifs ont également suivi les exploits de nos athlètes masculins et féminins, en cyclisme, sur les courts de tennis à Roland Garros, et derrière le ballon rond de l'Europa et Conference League. Mais aussi ceux de l'équipe de rugby *Les Diables Noirs* (3) qui ont suscité un engouement mérité et prometteur pour l'avenir.

rtbf TIP!K

93.191

TÉLÉSPECTATEURS
en my – 12,9% pda

Les 20 km de Bruxelles (4) comme si vous y étiez : des préparatifs à l'arrivée, en passant par les coulisses, la sécurité, l'ambiance dans les familles et l'impatience des supporters.

La légende Merckx (5)

Un documentaire inédit sur « Merckx » ou l'histoire inspirante de l'homme qui se cache derrière la légende du cyclisme belge. Eddy Merckx a gagné tout ce qu'il y avait à gagner sur un vélo entre 1967 et 1975. En moins d'une décennie, il est devenu l'icône ultime du cyclisme.

Jo, set et Match (6)

Le parcours du joueur de para-tennis Joachim Gérard a fait l'objet du documentaire *Jo, Set et Match*. Il a, pendant un quart de siècle, porté haut les couleurs de la Belgique sur les courts du monde entier.

63

SÉQUENCES PARA-SPORTS

LA RTBF FAIT LA FÊTE ...

... À LA MUSIQUE BELGE

5e ÉDITION

Ouvrez grand vos oreilles à la musique belge

La RTBF soutient les artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles tout au long de l'année. Cette initiative, née durant la crise sanitaire grâce à la collaboration entre le Conseil de la Musique, Court-Circuit, VI.be, la VRT et la RTBF, renforce les synergies entre artistes, institutions et opérateurs culturels. Ce rendez-vous annuel favorise les collaborations nationales, les échanges avec la Flandre et offre un éclairage spécifique sur les talents belges.

3 axes majeurs : un éditorial enrichi, des contenus créés pour l'occasion et une présence sur le terrain.
Tout au long de la semaine, les équipes ont proposé des contenus originaux, des sessions live, des rencontres et des portraits.

Des moments uniques entre les artistes et le public ont été organisés à Bruxelles, Mons et Arlon.

Une déclinaison multimédia riche et variée : Olivier Monssens a présenté chaque jour une *musique 100% belge* (1), des artistes FWB se sont succédé au micro de *Samy et Lou*, la découverte de 5 salles de concert avec Fanny Gillard et un important partage sur les pages de nos comptes.

Mais aussi les *Coups de cœur partagés* (2) de *six personnalités* avant le JT, l'*Agenda culturel spécial Musique*, et *Y'a pas de Planète B* pour des événements musicaux plus *green friendly*...

En célébrant les talents d'ici et en les faisant (re) découvrir au plus grand nombre, la RTBF confirme son rôle de partenaire des artistes et d'acteur engagé dans le rayonnement de la musique belge.

26 CAPSULES
TV, radio, digital

68 ARTISTES INVITÉS
dans les émissions

21 SHOWCASES
en direct et avec public

79 ARTICLES

+80 MOMENTS DÉDIÉS
aux artistes belges

... AU CINÉMA BELGE

Le cinéma belge se vit, se partage et se découvre sur la RTBF

La RTBF soutient le cinéma belge tout au long de l'année. À l'occasion de la *Semaine du Cinéma belge* et de la *Cérémonie des Magritte du Cinéma*, la RTBF renforce cet engagement et met en lumière la richesse, la diversité et la singularité du cinéma belge et de celles et ceux qui le font vivre.

Du 24 février au 2 mars, les équipes ont proposé une déclinaison multimédia ambitieuse : diffusion de films belges en télévision, mise à disposition d'une sélection d'œuvres sur Auvio, le magazine *Les Belges font leur cinéma* qui raconte ce cinéma diversifié, original, audacieux, drôle, riche, et souvent primé (avec le soutien de la Cinémathèque et la Médiathèque Nouvelle). Mais aussi des podcasts comme *Cinéscore*, une *Bagarre dans la discothèque* 3 qui a rassemblé trois équipes devant un public de 800 personnes pour un jeu musical autour

du cinéma. Sans compter les émissions et événements spéciaux réalisés autour des *Magritte du Cinéma*. Ce dispositif a permis de toucher tous les publics pour les amener à (re) découvrir le cinéma belge.

Auvio
30
FILMS INÉDITS

Pour la première fois, en amont de la Cérémonie, la RTBF a produit une émission en direct animée par Cathy Immelen et François De Brigode.

Depuis cette année, la cérémonie est organisée et produite par l'Académie Delvaux, diffusée par la RTBF. Elle a été animée par Charline Vanhoenacker.

Le dispositif de la Semaine du Cinéma

Auvio
328K
VISIONS

61
PUBLICATIONS
cross plateformes

6,7M
DE VISIONS CUMULÉES
cross plateformes

55.785
PAGEVIEWS
des articles

1.502.440
INDIVIDUS ATTEINTS
en FWB (33% 4+)

Auvio CLOSE

Auvio LES COMPLICES

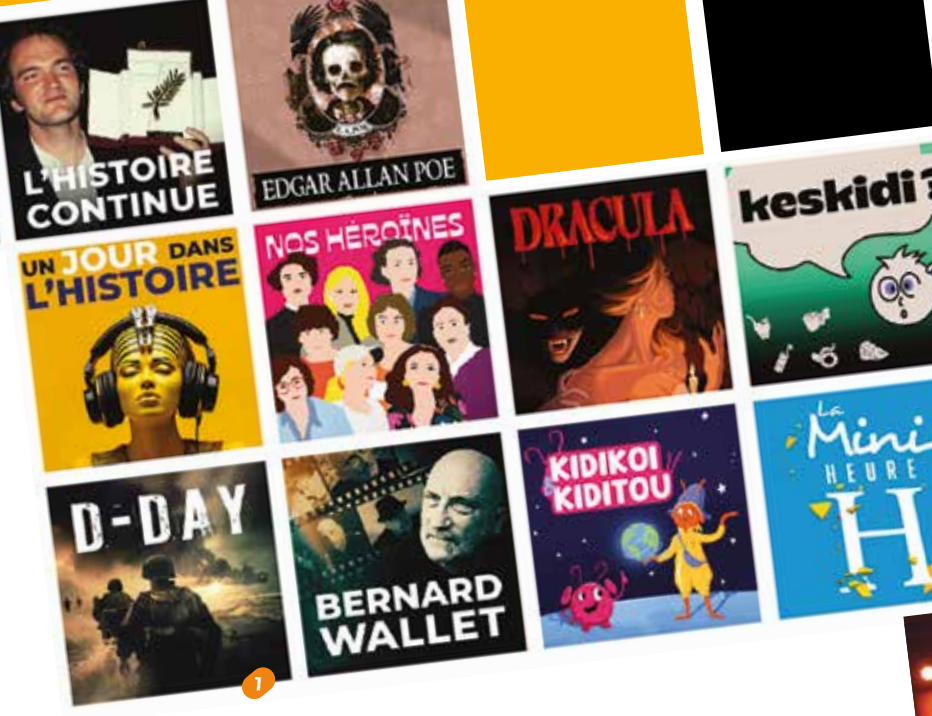

1

... AUX LIVRES BELGES

Une édition qui invite à « habiter le monde »

La RTBF a installé son stand au cœur de la Foire du Livre pour y recevoir de nombreux invités en direct. Un podcast Corner a permis d'écouter une sélection de podcasts natifs (1) comme *Les Clés, L'Heure H, L'Histoire continue, Les Histoires extraordinaires d'Edgar Allan Poe, D-DAY 80 ans du Débarquement, Une improbable Trajectoire,* et bien d'autres.

Les enfants avaient leur Kids Corner (2) avec des casques adaptés à leurs oreilles pour découvrir le plaisir de l'histoire qui se raconte avec *Nos Héroïnes Kidikoi et Kiditou mais Keskidi, Les secrets du Grenier...*

25
ÉMISSIONS
en public

Pour le premier numéro de Culture en Prime hors du studio, François De Brigode a reçu l'autrice belge Adeline Dieudonné. (2)

Des émissions spéciales, de nombreux contenus spécifiques disponibles sur nos plateformes digitales mais aussi toute l'actualité de la Foire relayée sur les réseaux sociaux RTBF Culture et La Première.

Le traditionnel Prix Première a récompensé Pauline Valade pour son premier roman, *Bruno et Jean* (Actes Sud). Un livre choisi par un jury composé de dix auditeurs et auditrices parmi une sélection de dix premiers romans proposés par un comité de professionnels du livre.

19e ÉDITION

Robyn Bavati est la lauréate du Prix Victor du Livre Jeunesse 2025 pour son roman *Un week-end avec Oscar* (3) (Alice Éditions). « Le sujet du handicap, la fraternité, les rebondissements, les personnages attachants et les émotions ressenties ont plu aux élèves. »

Suivez l'actu Littérature

2

3

RAPPORT EN LIGNE

... AUX ARTS VIVANTS

La une · TIP!K · La trois · Auvio · Auvio Kids · Actus · Vivacité · La 1ère

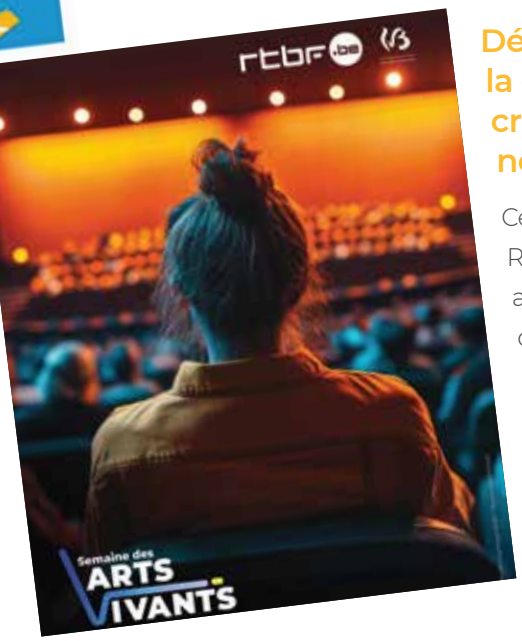

Découvrir toute la diversité des créations de chez nous

Cette année encore la RTBF a mis en avant les arts de la scène : une large couverture éditoriale, des captations théâtrales, des relais sur les réseaux sociaux RTBF Culture et RTBF Auvio, des articles quotidiens sur RTBF Actus et pour les plus jeunes des séquences dans les *Niouz et Viens, je t'explique*.

Pour la deuxième année, la RTBF et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont organisé l'opération « J'peux pas, j'ai spectacle » dans les salles de spectacles en FWB : danse, conte, humour, cirque, théâtre, marionnettes, il y en a eu pour tous les goûts.

3839 PLACES VENDUES

160 REPRÉSENTATIONS

2€ LA PLACE

69 LIEUX CULTURELS

82 SPECTACLES

Jaispectacle.be

L'opération a débuté le 26 septembre avec *Le Grand Rendez-vous de la Fédération Wallonie-Bruxelles* et s'est clôturée le 6 octobre avec la cérémonie de remise des Prix Maeterlinck de la Critique 2025 avec Régine Dubois au Théâtre Jean Vilar.

3 CAPTATIONS THÉÂTRALES

+30 ÉMISSIONS

Auvio **+20** SPECTACLES

Suivez RTBF Culture

« Rire (pour en finir avec soi-même) » TIP!K
Un spectacle de Sara Selma
(Prix SACD Spectacle vivant 2024)

« Fallait pas le dire » La une
Une comédie de Salomé Lelouch

« Kiss & Cry » La trois
Découvrez ce spectacle "hors normes"

DE LA PROXIMITÉ

L'ÉMOTION DES EXPÉRIENCES INOUBLIABLES

La RTBF reste le partenaire incontournable de celles et ceux qui font bouger la Wallonie et Bruxelles. Elle a apporté son soutien à de nombreux festivals de musique, aux arts de la scène (théâtre, danse, opéra), aux musées, au cinéma, aux foires et salons, aux évènements sportifs et spéciaux...

Ces exemples illustrent la richesse des initiatives pour animer les liens de proximité avec tous les publics et dans toutes les régions.

+100
PERSONNES

Des moments de fiction partagés

Projection de la nouvelle série *HOME* au cinéma Plaza de Hotton avec le public et l'équipe du film.

Cette série, imaginée par Sara De Paduwa, raconte avec humour le quotidien d'une maison de repos avec ses résidents.

40
ÉPISODES - 3 MIN.

HOME

Pour célébrer, avec le public, le Golden Globe du Meilleur Film d'animation pour *Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau*, une avant-première a été organisée à Bruxelles.

230
PERSONNES

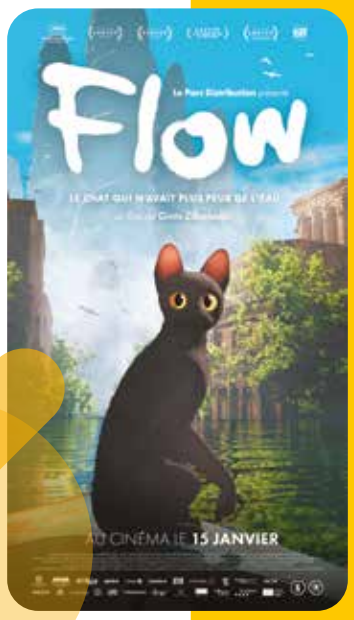

Golden Globe, César et Oscar du meilleur film d'animation

Cette coproduction belgo-lettonne coproduite par la RTBF a été consacrée par les plus hautes distinctions du cinéma d'animation. C'est une première et une grande fierté pour la RTBF et particulièrement pour la petite équipe interne qui s'investit dans le soutien au secteur de l'animation belge. Elle a osé croire en cette pépite créative et de ce fait a contribué à la bonne santé d'un secteur créatif et économique prometteur. Grâce au soutien de la RTBF et du Tax Shelter belge, la Belgique a joué un rôle central dans la production du film. Le studio bruxellois Take Five a notamment assuré une part essentielle de la post-production (effets sonores, bruitage et mixage), contribuant au rayonnement international de l'animation européenne.

RAPPORT EN LIGNE

La une · Auvio · Actus

La RTBF a organisé des rencontres avec l'équipe de *Ici tout commence*. L'occasion pour les fans belges de rencontrer les actrices et acteurs de cette série culte lors des séances de dédicaces et photos.

TIP!K

Que ce soit pour la troisième et dernière saison des *Trentenaires*, ou pour les deux nouvelles séries *Arcanes* et *Quiproquo*, le public a été invité à découvrir les premiers épisodes dans une grande salle de cinéma. Il a pu exprimer son enthousiasme et rencontrer les équipes présentes sur place.

Les plus jeunes ont également été à la fête avec *Les minus* pour leur grande première en Belgique, au **FIFF de Namur**. Une journée 100% créativité, autour du recyclage, du bricolage, du faire soi-même, quand l'écran devient un tremplin vers l'action !

+400
ENFANTS

La trois · Auvio · Actus · Musiq3

De la musique, des festivals pour tous les goûts !

Cette année, le **Concours Musical Reine Élisabeth** a été dédié pour la 21e fois au piano. Valère Burnon a reçu le 3e Prix du Concours et le Prix Musiq3 du public.

Votes du public

WEB	SMS
14.855	2.822

La une · Tarmac · TIP!K · Expé

Fidèle à sa vocation de démocratiser l'accès à la musique classique tout en proposant des expériences originales, le **festival Musiq3** a, pour sa septième édition, été placé sous le signe de *Be curious*.

Chaque été, la RTBF soutient de nombreux festivals de musique. Pour ***Les Ardentes***, un dispositif exceptionnel a été déployé : une délocalisation du JT, studio radio accueillant les directs quotidiens, ainsi qu'un relais sur nos réseaux sociaux pour faire vivre l'événement de l'intérieur.

1

2

rtbf TIPIK rtbf AUVIO KIDS rtbf ACTUS

Une grande première avec la présence du *Bivouac du journalisme* (1), un espace inédit de rencontres, d'échanges et de découvertes au cœur du festival. Une manière nouvelle et conviviale de rapprocher le public du travail journalistique, dans l'esprit d'ouverture et de curiosité qui fait l'ADN de ***LaSemo***.

rtbf AUVIO rtbf ACTUS rtbf CLASSIC 21 rtbf TARMAC rtbf jam

Les Nuits du Botanique (2), un rendez-vous incontournable de la scène musicale belge et internationale. À travers des directs en radios, la RTBF a fait vivre le festival au plus près du public et des artistes. Ce partenariat avec le Botanique illustre le soutien durable et engagé à la musique belge émergente.

rtbf AUVIO rtbf ACTUS rtbf TIPIK

L'événement électro spectaculaire de l'*IRIS TIPIK Electro Night* (3), organisé devant le Palais Royal de Bruxelles. Une soirée fédératrice, festive et résolument contemporaine avec la présence exceptionnelle de Fatboy Slim. Un soutien qui illustre l'engagement de la RTBF à faire vivre la culture, la musique et les grands moments de rassemblement gratuit au cœur de l'espace public.

[18e ÉDITION]

rtbf La une rtbf TIPIK rtbf AUVIO rtbf ACTUS rtbf La 1ère rtbf VIVACITÉ

Le *Grand Rendez-vous de la Fédération Wallonie-Bruxelles* et les *Fêtes de Wallonie* (4) sont chaque année de grands moments de rassemblement autour du folklore, du patrimoine et de la fête pour les publics wallons et bruxellois.

LA GRAND-PLACE AU RYTHME D'UN MEDLEY 100% BELGE

LES FÊTES DE WALLONIE

4

3

rtbf

Des partenariats pour tous et toutes

Namur Is a Joke, le festival qui fait rire toute la ville et met l'humour à l'honneur sous toutes ses formes. En direct sur Tipik pour faire vivre l'ambiance, les artistes et les meilleurs moments, avec en point d'orgue une grande soirée sous le chapiteau du festival. De son côté, VivaCité s'est invité à l'événement avec un direct lors d'un brunch d'*On en rit encore* pour prolonger la fête dans une ambiance conviviale et populaire.

NAMUR IS A JOKE

Le rire était aussi au rendez-vous du *Festival International du Film de Comédie de Liège*, un événement qui fait vibrer Liège au rythme du cinéma de comédie.

TIPIK accompagne : *LaBrussels Pride* (5) : un fort soutien éditorial en amont et tout au long de l'événement, une co-programmation de la scène principale pour célébrer la diversité et l'inclusion.

I Love Science est l'événement qui rend la science accessible, ludique et passionnante pour toutes les générations. Pour suivre ce qui s'y passait, les équipes d'Auviokids et des Niouzz ont proposé une belle couverture éditoriale. Sur le stand, la Régie Verte a illustré l'engagement de la RTBF en faveur d'une production écoresponsable.

QU'EN DISENT LES ENFANTS DES NIOUZZ ?

Partenaire du retour du *Salon de l'Auto de Bruxelles* (6), un événement qui soutient un secteur clé de l'économie. À cette occasion, un relais éditorial complet a été déployé au plus près des tendances, des innovations et des enjeux qui façonnent la mobilité d'aujourd'hui et de demain.

6

5

48.928
PERSONNES
20 km de Bruxelles

245.000
FESTIVALIERS
Les Ardentes

15.000
PERSONNES
I Love Science

142.000
FESTIVALIERS
Nuits du Botanique

142.000
FESTIVALIERS
LASEMO

220.000
PERSONNES
Brussels Pride

14.000
SPECTATEURS
Namur Is a Joke

12.000
SPECTATEURS
l'IRIS TIPIK
Electro Night

307.363
VISITEURS
Salon de l'Auto
de Bruxelles

20.000
SPECTATEURS
Festival International
du Film de Comédie
de Liège

5.000
FESTIVALIERS
Musiq3

85.000
VISITEURS
Foire du Livre
(Bruxelles)

110.000
FESTIVALIERS
Les Francofolies

226.580
FESTIVALIERS
Dour Festival

RAPPORT
EN LIGNE

943
PARTENARIATS

PROVINCE

Hainaut	144
Liège	134
Bruxelles	313
Namur	80
Luxembourg	39
Brabant wallon	51
Fédération Wallonie-Bruxelles	25
Hors Fédération Wallonie-Bruxelles	31

CATÉGORIE

Avant-premières	126
Cinéma	28
Cirque et arts de rue	15
Concerts	185
Expos et musée	55
Festivals de Musique	97
Foires, salons et brocantes	79
Littératures	7
Société, éducation	21
Sports	64
Théâtre et spectacles	128
Tourisme, folklore et patrimoine	67
Divers	8
Partenariats non inventoriés	68

LES PRIX

1 QUIPROQUO
Maxime Pistorio & Benjamin Viré
PRIX DE LA MEILLEURE SÉRIE FRANCOPHONE INTERNATIONALE
8x52' - Série
La Rochelle

2 ON VOUS CROIT
Charlotte Devillers, Arnaud Dyfeys
BAYARD D'OR DU MEILLEUR FILM
Long métrage
FIFF Namur

3 LES BARONNES
Mokhtaria Badaoui, Nabil Ben Yadir
PRIX DU PUBLIC, MENTION SPÉCIALE DU JURY
Long métrage
Festival International du Film de Tarragone

LES FILLES DU CIEL
Bérangère McNeese
GRAND PRIX, PRIX DU JURY JEUNES
Long métrage
Festival International du Film de Saint-Jean-de-Luz

4 LOUISE
Nicolas Keitel
PRIX DU PUBLIC
Long métrage
Festival International du Film de Saint-Jean-de-Luz

5 FLOW
Gints Zilbalodis
OSCAR DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION
Long métrage
Oscar 2025

FLOW
Gints Zilbalodis
GOLDEN GLOBE DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION
Long métrage
Golden Globe 2025

FLOW
Gints Zilbalodis
CÉSAR DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION
Long métrage
César 2025

6 SALLY BAUER, THE SWEDISH TORPEDO
Frida Kempff
GRAND PRIX
Long métrage
LIFF Mons

7 AMOUR À MORT
Ingrid Heiderscheidt
PRIX DE LA PRESSE BELGE
Court métrage
LIFF Mons

8 EN MILLE PÉTALES
Louise Bongartz
MAGRITTE DU MEILLEUR COURT MÉTRAGE D'ANIMATION
Court métrage
Magritte 2025

9 ELDORADO
Mathieu Volpe
MAGRITTE DU MEILLEUR COURT MÉTRAGE DE FICTION
Court métrage
Magritte 2025

1

2

3

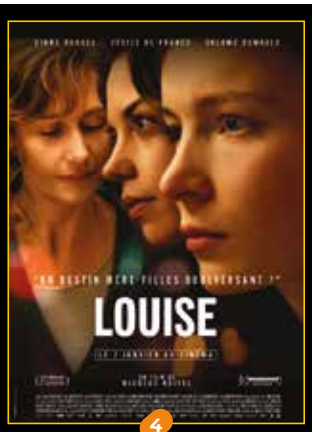

4

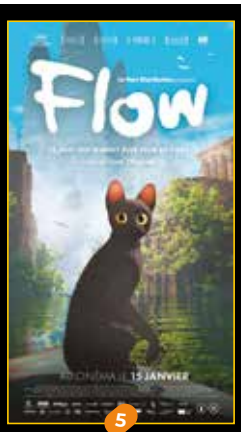

5

TDAH : ADULTES EN MANQUE D'ATTENTION
Patrice Goldberg & Cyril Fleury
MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
Festival Noida 2025

PARASOMNIES
Patrice Goldberg & Cyril Fleury
MEILLEUR MONTAGE
Documentaire
Festival Noida 2025

PARASOMNIES
Patrice Goldberg & Cyril Fleury
MEILLEURE RÉALISATION
Documentaire
Indian World Films Festival 2025

TDAH : ADULTES EN MANQUE D'ATTENTION
Patrice Goldberg & Cyril Fleury
MENTION SPÉCIALE DU JURY
Documentaire
Indian World Films Festival 2025

TROUBLE DE DÉPERSONNALISATION
Patrice Goldberg & Victoria Renders
MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
New York Istanbul Short Films Festival 2025

PARASOMNIES
Patrice Goldberg & Cyril Fleury
MENTION SPÉCIALE DU JURY
Documentaire
Phalke International Films Festival 2025

PARASOMNIES
Patrice Goldberg & Cyril Fleury
MEILLEUR MONTAGE
Documentaire
International Films Festival Calcutta 2025

TDAH : ADULTES EN MANQUE D'ATTENTION
Patrice Goldberg & Cyril Fleury
MENTION SPÉCIALE DU JURY
Documentaire
International Films Festival Calcutta 2025

PARASOMNIES
Patrice Goldberg & Cyril Fleury
MEILLEUR SCÉNARIO
Documentaire
Indian Cine Films Festival Mumbai 2025

TDAH : ADULTES EN MANQUE D'ATTENTION
Patrice Goldberg & Cyril Fleury
MEILLEURE MUSIQUE
Documentaire
Indian Cine Films Festival Mumbai 2025

TDAH : ADULTES EN MANQUE D'ATTENTION
Patrice Goldberg & Cyril Fleury
MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
Short Films Festival Delhi 2025

HYPERÉMÈSE GRAVIDIQUE
Patrice Goldberg & Lena Kim
MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
Short Films Festival Mumbai 2025

TROUBLE DE DÉPERSONNALISATION
Patrice Goldberg & Victoria Renders
MENTION SPÉCIALE DU JURY
Documentaire
Short Films Festival Mumbai 2025

10 SOUNDTRACK TO A COUP D'ÉTAT
Johan Grimonprez
NOMINATION CATÉGORIE MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
Oscars

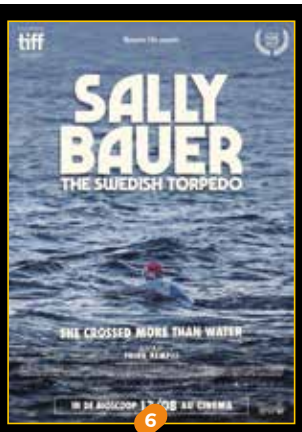

6

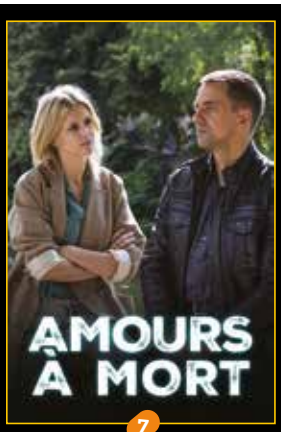

7

8

9

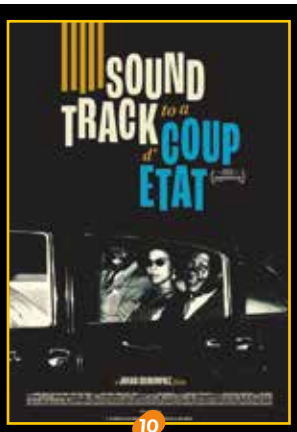

10

1 EN ATTENDANT ZORRO
Sarah Moon Howe
NOMINATION MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
Magritte du cinéma

2 LES MIENNES
Samira El Mouzghibati
MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
Magritte du cinéma

SAUVE QUI PEUT
Alexe Poukine
NOMINATION MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
Magritte du cinéma

3 L'ACIER A COULÉ DANS NOS VEINES
Thierry Michel et Christine Pireaux
MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
Ramdam Festival

THE FLATS
Alessandra Celesia
PRIX CINÉ+
Documentaire
Fipadoc

SOUNDTRACK TO A COUP D'ÉTAT
Johan Grimonprez
GRAND PRIX DOCUMENTAIRE MUSICAL
Documentaire
Fipadoc

LA PEINE
Cédric Gerbehaye
MEILLEURE COPRODUCTION
Documentaire
Ensors

SOUNDTRACK TO A COUP D'ÉTAT
Johan Grimonprez
MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
Ensors

4 VIZOREK RACONTE BREL
Hugues Jossa
LAURIER « FRANCOPHONIE DU NORD »
Documentaire
Lauriers de l'audiovisuel

SAUVE QUI PEUT
Alexe Poukine
PRIX RESTITUTION DU TRAVAIL CONTEMPORAIN
Documentaire
Festival Filmer le Travail

ROAD TO NOWHERE
Caroline D'Hondt
PRIX DU MEILLEUR AUTEUR BELGE
Documentaire
Millenium

5 FEMMES PRÊTRES, VOCATIONS
Marie Mandy
PRIX DE L'IMPACT SOCIAL
Documentaire
Millenium

LES FANTÔMES DES PROFONDEURS
Annick Ghijzelings
PRIX DE LA COMPÉTITION BELGE
Documentaire
Millenium

6 MÈRES À PERPÉTUITÉ
Sofia Fisher
PRIX AINA ROGER DE L'ESJ LILLE
PRIX AUTREMENT VU
Documentaire
FIGRA

1

2

3

4

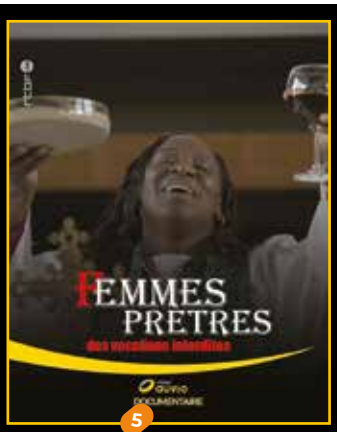

5

IRAK, LES ENFANTS BANIS
Pascale Bourgaux
PRIX POUR LES DROITS HUMAINS
Documentaire
FIGRA

7 MISSION CASTOR
Patrick Destiné
PRIX SPÉCIAL DU JURY
Documentaire
Festival de l'oiseau et de la nature d'Abbeville

LES MIENNES
Samira El Mouzghibati
GRAND PRIX DU JURY
Long-métrage
Stlouis'Docs (Sénégal)

COBALT, L'ENVERS DU RÊVE ÉLECTRIQUE
Arnaud Zajtman & Quentin Noirfalisse
PRIX FUTURE FILM PRIZE
Documentaire
Ökofilmtour (Allemagne)

8 AUSTRAL
Benjamin Colaux
BEST FEATURE FILM
Documentaire
Festival Internacional de Cine del Mar (Chili)

9 IMAGO
Déni Oumar Pitsaev
PRIX « FRENCH TOUCH » DE LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS
Documentaire
Festival de Cannes

POUR SE REVOIR
(ANCIENNEMENT « ENFANTS DU DIVORCE »)
Thomas Damas
PRIX DU PUBLIC
Documentaire
Festival Jean Rouch

IMAGO
Déni Oumar Pitsaev
OEIL D'OR
Documentaire
Festival de Cannes

APRÈS LA PLUIE
Quentin Noirfalisse
GRAND PRIX
Documentaire
Festival caméra des champs (FR)

LES CICATRICES D'UN PUTSCH
MEILLEUR FILM ÉTRANGER
Documentaire
Defense of Democracy Film Festival

HAWAR, NOS ENFANTS BANNIS
Pascale Bourgaux
MEILLEUR DOCUMENTAIRE
Documentaire
Cinema d'Idea (Rome)

10 WELDED TOGETHER
Anastasya Miroshnichenko
GRAND JURY AWARD – INTERNATIONAL COMPETITION
Documentaire
Sheffield DocFest

THE EUKRAINIAN
Viktor Nordenskiöld
MEILLEUR LONG-MÉTRAGE DOCUMENTAIRE
Festival des droits humains de Kotka

LE PIÈGE
Manon Mottard
NOMINATION CATÉGORIE AUDIO INVESTIGATION
Prix Europa

6

7

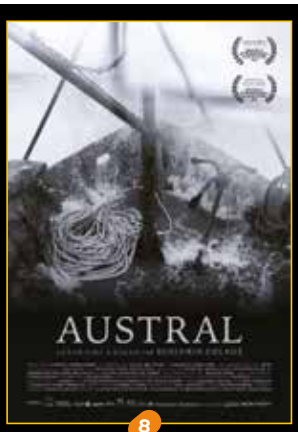

8

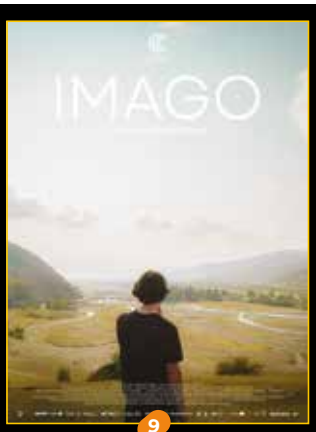

9

10

FEMMES PRÊTRES, VOCATIONS INTERDITES
Marie Mandy
NOMINATION CATÉGORIE DOCUMENTAIRE
Prix Europa

EN ATTENDANT ZORRO
Sarah Moon Howe et Jack Vilain XIIII
ETOILE DE LA SCAM
Documentaire
Sunny Side Of The Doc

MÈRES À PERPÉTUITÉ
Sofia Fischer
ÉTOILE DE LA SCAM
Documentaire
Sunny side Of The Doc

MARION OU LA MÉTAMORPHOSE
Laëtitia Moreau et Marion Sellenet
ÉTOILE DE LA SCAM
Documentaire
Sunny Side Of The Doc

1 JARDIN NOIR
Alexis Pazoumian
ÉTOILE DE LA SCAM
Documentaire
Sunny Side Of The Doc

2 CUBA & ALASKA
Yegor Troyanovsky
PRIX DU JURY, DIRECTORS' WEEK
Documentaire
BRIFF

CUBA & ALASKA
Yegor Troyanovsky
PRIX DU PUBLIC, DIRECTORS' WEEK
Documentaire
BRIFF

3 PETIT REMPART
Eve Duchemin
PRIX DU JURY, COMPÉTITION NATIONALE
Documentaire
BRIFF

PETIT REMPART
Eve Duchemin
PRIX DU PUBLIC, COMPÉTITION NATIONALE
Documentaire
BRIFF

4 LE PIÈGE
Manon Mottard, Fred Moray
SÉLECTION DANS LA CATÉGORIE AUDIO INVESTIGATION
Ép. 1 – Podcast documentaire
Prix Europa

FEMMES PRÊTRES, VOCATIONS INTERDITES
Marie Mandy
SÉLECTION DANS LA CATÉGORIE DOCUMENTARY
Documentaire
Prix Europa

LE PIÈGE
Manon Mottard, Fred Moray
SÉLECTION DANS LA CATÉGORIE RADIO & PODCAST DOCUMENTARY AND REPORTAGE
Ép. 1 – Podcast documentaire
Prix Italia

5 MÉCANIQUE DU CRIME : PARCE QU'ELLE ÉTAIT UNE FEMME
Sylvie Chevalier, Jean-François Ravagnan
SÉLECTION DANS LA CATÉGORIE TV DOCUMENTARY
Long-métrage
Prix Italia

6 CEUX QUI VEILLENT
Karima Saïdi
SÉLECTION DANS LA COMPÉTITION INTERNATIONALE
Documentaire
IDFA

7 L'AMAZONE
Emilie Maréchal et Camille Meynard
GRAND PRIX
Documentaire
Festival du Film de l'Est

WELDED TOGETHER
Anastasya Miroshnichenko
GRAND PRIX
Documentaire
Mediterranean Film Festival

8 VEUVES !
Sonia Pastecchia
BEST DIRECTOR DOC COMPETITION + STREEEN! DISTRIBUTION AWARD
Documentaire
Torino Underground Film Festival

THE EUKRANIAN
Viktor Nordenskiöld
BEST DOCUMENTARY
Documentaire
International Film Festival Manhattan

9 THE MAGIC CITY : BIRMINGHAM SELON SUN RA
Guillaume Maupin & Pablo Guarise
PRIX DU PUBLIC
Documentaire
Brussels Art Film Festival

10 LES RECOMMENCEMENTS
Isabelle Ingold & Vivianne Perelmuter
PRIX DE LA CRÉATION
Documentaire
Festival Traces de Vie (Clermont-Ferrand)

WELDED TOGETHER
Anastasiya Miroshnichenko
GRAND PRIX
Documentaire
Festival Traces de Vie (Clermont-Ferrand)

SOUNDTRACK TO A COUP D'ÉTAT
Johan Grimonprez
ROSE D'OR CATÉGORIE ARTS
Documentaire
Rose d'or (EBU)

LES NOUVEAUX COMMENCEMENTS (NEW BEGINNINGS)
Isabelle Ingold, Vivianne Perelmuter
BEST DOCUMENTARY
Documentaire
RIDF (Rome International Documentary Festival) - World Doc 2025

6

7

8

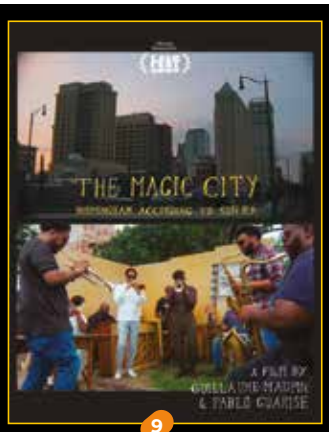

9

10

Partie 2

Créateur de liens social **pour toutes et tous**

Pour répondre à l'évolution de la société et aux défis du numérique, la RTBF transforme son organisation. Pour y arriver, elle s'appuie sur le savoir-faire, les ressources créatives et motivées de ses équipes. Chaque jour, en Wallonie et à Bruxelles, elles sont là pour animer les liens qui existent entre elles et vous.

NOS LIENS INTERNES

La RTBF Academy a poursuivi et renforcé son rôle de levier stratégique au service du développement des compétences et de la transformation de l'entreprise vers un modèle d'organisation apprenante. L'année se caractérise par une activité soutenue, une diversification des formats pédagogiques et une montée en puissance des formations liées aux enjeux technologiques, organisationnels et culturels.

4.517
JOURS DE FORMATION

2,64
JOURS DE FORMATION
en my /pers.

1.726
PARTICIPANT·ES
aux formations

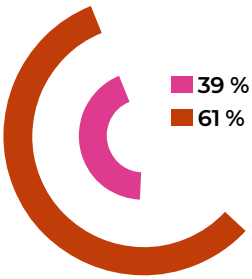

39 % Femmes
61 % Hommes

15 % < 35 ans
28 % 35-44 ans
28 % 45-54 ans
29 % ≥ 55 ans

Les tutoriels et les formations en ligne : un dispositif en forte croissance

L'offre en ligne s'est significativement développée sur la cybersécurité, les compétences techniques, la gestion des métadonnées...

- **36 tutoriels et formations** en ligne
- **41 expertes et experts internes** pour concevoir, créer, participer et valider les contenus

Les formations liées à l'intelligence artificielle se sont amplifiées tant sur les outils de production (génération d'images, de vidéos et de sons) que sur son usage dans les tâches bureautiques du quotidien.

Story Montage : faire en sorte que toute personne travaillant directement ou indirectement sur des contenus vidéo ait la capacité de réaliser, de manière autonome, un montage simple. Cela s'inscrit pleinement dans la transformation des pratiques éditoriales et de production à la RTBF.

Création d'une communauté de formateur·rices internes : rôle clé d'ambassadeur de l'apprentissage permanent et du partage de compétences au sein de la RTBF

+50
PERSONNES

Source : données internes RTBF Academy, 2025).

Au cours de l'année, l'équipe de communication interne a poursuivi ses efforts pour renforcer l'information et l'engagement des équipes.

Le plan de redéploiement stratégique et d'économies **« Ensemble pour plus de sens et d'impact »** a fait l'objet d'un dispositif dédié (vidéo, articles, rencontres) pour assurer une information claire, favoriser la compréhension des enjeux du plan et accompagner les équipes tout au long de sa mise en œuvre.

Une **enquête de satisfaction** (1) a été menée pour recueillir les perceptions des collaboratrices et collaborateurs et renforcer l'efficacité de la communication interne. L'intranet est le canal privilégié, il est consulté au minimum une fois par semaine (selon 9 employés sur 10 ayant répondu à l'enquête).

390
RÉPONDANTS
(résultat représentatif)

1

Pour préparer **l'emménagement dans Média Square**, de nombreuses actions ont été mise en œuvre : des *Média Square Café* (2) dans l'agora du bâtiment et disponibles en ligne sur l'intranet, une campagne de photos et vidéos pour expliquer les initiatives et les projets. Les objectifs : informer sur l'avancement des travaux, anticiper les questions liées à ce futur environnement de travail et accompagner dans cette transition.

Les capsules *Mission métier* montrent la variété des métiers qui font la RTBF, et valorisent les talents internes.

2

Déménagement et planning

DES SITES ANCRÉS DANS LA VIE LOCALE

Chaque site de la RTBF a pour ambition d'être un partenaire actif de la vie locale, notamment à travers des initiatives de formation, un soutien aux activités sociales, culturelles et économiques, ainsi que par une présence éditoriale de proximité.

LA VIE DE NOS SITES 1

Média Sambre

DERNIÈRES NOUVELLES

rtbf VIVACITÉ

Un site au cœur de la vie locale

À Charleroi, la RTBF et Télésambre partagent studios, équipements et espaces de travail. Cette collaboration se reflète également à l'antenne à travers la matinale de Vivacité Charleroi qui propose une information de proximité à un bassin de vie de près de 700 000 personnes.

420h DE MATINALE LOCALE

625 SÉQUENCES JT INFO LOCALE

2.330 SÉQUENCES INFO LOCALE

Des émissions pour toutes les générations

Plusieurs programmes emblématiques ont célébré leur anniversaire, notamment les 60 ans du *Jardin extraordinaire* et les 20 ans de *C'est du Belge*. L'offre éditoriale destinée aux plus jeunes a également évolué, comme le programme *Rocky et Lily*. L'année a été marquée par l'intégration des équipes de *Quel temps pour la planète*, et le développement de la présence numérique de *Jardin et Loisirs*.

Des rencontres et des initiatives de formation

Les 13 et 14 novembre, la RTBF et Télésambre ont tenu un stand commun au salon **Made in Charleroi**, organisé sur le campus UCharleroi.

Cet événement a permis des échanges avec des élèves du secondaire, et du supérieur, des entreprises de la région ainsi que des acteurs (1) de la formation.

Des élèves du primaire ont eu l'occasion de rencontrer l'équipe des *Niouzz* et d'échanger autour de l'actualité. Tout comme 40 magistrats (2) hennuyers qui ont découvert les coulisses du média.

Les **Afterworks de la Kafet** (3), initiative unique au sein de la RTBF, invitent régulièrement le public à des débats autour des enjeux du journalisme, de l'information et des médias.

Des travaux pratiques sont organisés avec les étudiantes de la Haute École Condorcet (4), favorisant les échanges entre ces futur·e.s, professionnel·le·s de la communication et les équipes RTBF.

DERNIÈRES NOUVELLES

Média Namur

5

Un renforcement de l'information de proximité

La modernisation des matinales des rédactions de Namur, Ottignies et Libramont s'est poursuivie. Ces évolutions renforcent l'interaction avec les auditrices et auditeurs et s'appuient davantage sur des duos d'animatrices et animateurs avec des journalistes. 5

La présence sur le terrain s'est également intensifiée, notamment à travers l'organisation d'émissions spéciales et de matinales délocalisées.

Plusieurs collaborations éditoriales ont été menées avec les médias de proximité, notamment avec Boukè lors des Fêtes de Wallonie 6 et avec MaTélé pour la mise en valeur du Festival du Théâtre wallon 7.

Boukè · Haute École Albert Jacquard · dreamwall

Harscamp : une nouvelle dynamique pour le Pôle Média Namur

Le projet du Pôle Média Namur a pour ambition de développer un centre d'information locale ainsi qu'un pôle de référence en matière d'apprentissage adapté aux enjeux d'une société numérique.

Deux étapes importantes ont été franchies : la signature d'une convention-cadre formalisant l'ambition commune des partenaires et le lancement de la procédure publique d'appel à auteur.rice de projet pour la conception du futur bâtiment.
Une dynamique d'occupation temporaire du site a également été mise en place afin d'inscrire progressivement le lieu dans la vie culturelle et sociale namuroise.

Des initiatives en éducation aux médias

Un quiz pédagogique consacré à l'intelligence artificielle a été conçu pour de sensibiliser les publics à l'identification de contenus générés par IA.

Des journalistes de la cellule Décrypt ont participé au cours *Analyse critique de l'information et des médias,* 8 auprès de futures enseignantes de l'HEAJ. Cette collaboration constitue une première étape dans le développement d'initiatives de co-formation autour de l'éducation aux médias.

420h DE MATINALE

1.740 SÉQUENCES INFO LOCALE

294 SÉQUENCES JT INFO LOCALE

DERNIÈRES NOUVELLES

Média Rives

4
#INVESTIGATION

15
#L'ENQUÊTE

825
SÉQUENCES JT INFO LOCALE

2.330
SÉQUENCES INFO LOCALE

420
HEURES DE MATINALE

Une rédaction régionale au plus près du terrain
Les équipes de la rédaction régionale assurent une présence régulière sur le terrain comme pour l'inauguration du tram (1), le festival des Ardentes (2) ou encore le marché de Noël.
Les journalistes contribuent également à la production de dossiers pour *#Investigation*.

Une production soutenue dans les studios
The Dancer, The Voice, The Voice Kids, Le Grand Cactus, CAP48 (3)*, 48h IXPE, Le Super Bêtisier* ou encore *2025 en question*, et les *Niouzz* !

Une proximité renforcée avec les publics
À l'occasion des 10 ans des *Ambassadeurs*, une balade pédestre a été organisée au départ du site. *L'Ambassade mobile* (4) a également parcouru la Fédération Wallonie-Bruxelles durant l'été, à la rencontre du public.

Le site accueille également des **événements culturels et pédagogiques**, comme la *Pigeons Academy* ou encore *Opéra Bouffe*, qui a rassemblé plus de 500 personnes dans le grand studio autour d'un projet associant gastronomie et opéra au profit d'œuvres locales.

Un acteur de l'écosystème liégeois
Le 6 novembre, une journée professionnelle a été consacrée aux enjeux de l'intelligence artificielle dans les métiers de production de flux.

Des partenariats renforcés :
- **Wallimage**, afin de développer les studios wallons dédiés au cinéma
- l'**Université de Liège** pour favoriser la formation continue des équipes et le développement d'initiatives autour de la durabilité et de la transition.

1

2

3

4

rtbf

DERNIÈRES NOUVELLES

Média Ouest

rtbf VIVACITÉ rtbf VIVA+ rtbf CLASSIC 21

Le site radio par excellence

Le site de Mons constitue un pôle majeur de production radiophonique avec plusieurs radios aux identités complémentaires.

15,5 K
HEURES DE DIRECT

+3 M
DE PODCASTS TÉLÉCHARGÉS

1.550
SÉQUENCES INFO LOCALE

313
SÉQUENCES JT INFO LOCALE

420
HEURES DE MATINALE

5

6

Chaque jour, des émissions sont diffusées en direct, tandis que l'offre numérique continue de se développer pour répondre aux attentes et centres d'intérêt des publics.

L'année a également été marquée par la diffusion de l'opération ***Viva for Life*** depuis le site montois. La production des 144 heures de direct a représenté un défi technologique et éditorial important, relevé avec brio par les équipes sur place.

Des événements ouverts au public

Le site accueille régulièrement le public dans l'auditorium Abel Dubois pour des concerts, showcases et émissions spéciales. Des artistes et groupes tels que Puggy, Hooverphonic, Manu Lanvin, Vaya Con Dios (5) ou Lemon Straw s'y sont produits.

Des rencontres avec les publics ont également été organisées autour d'émissions comme *Les Enfants de Chœur* ou lors d'un épisode spécial de *C'est pas fini* avec Philippe Boxho (6).

Des visites guidées permettent également de découvrir les coulisses du site et le fonctionnement de la rédaction.

À l'approche du Doudou, plus de 300 passionnées et passionnés de folklore ont ainsi pu assister à l'avant-première du documentaire *Le Doudou (7), quelle histoire !*

Le site s'engage également dans des actions solidaires, notamment à travers l'organisation de collectes de sang en partenariat avec la Croix-Rouge (8).

2
COLLECTES

± 50
PERS./ÉDITION

7

8

Média Move

Modernisation des outils et renforcement des capacités de production

Les équipes technologiques (1) basées à Rhisnes ont mené plusieurs projets structurants visant à moderniser les infrastructures techniques et à accompagner l'évolution des standards de production audiovisuelle.

Parmi les réalisations majeures figure la mise en production d'un nouveau système de prompteurs destiné à remplacer une solution arrivée en fin de vie et à harmoniser les outils avec ceux déployés à Média Square.

Les équipes ont également assuré la gestion de près de 50 flux simultanés lors de la captation de *CAP48 IXPE* (2), et répondu ainsi aux exigences techniques de cette production.

Dans le domaine des moyens de production mobiles, le *Multivan* a fait l'objet d'un upgrade significatif, tandis que les cars de production ont intégré la solution *Pixotope* (3), permettant d'adopter les standards technologiques actuels de l'industrie.

Afin de répondre aux exigences techniques de l'*UEFA* et d'assurer une qualité d'image optimale lors des retransmissions sportives, des licences temporaires ont été déployées sur les caméras (4) utilisées pendant les matchs.

Enfin, une partie du charroi (5) a été renouvelée pour renforcer les capacités opérationnelles et la mobilité des équipes techniques.

1

2

3

4

5

DERNIÈRES NOUVELLES 9

Média Square

Un nouveau siège au cœur du futur Média Park 6 7 8

L'année 2025 marque une étape majeure pour la RTBF à Bruxelles avec la remise symbolique des clés de Média Square par le consortium chargé de la construction du bâtiment.

6

Le projet est désormais piloté autour de trois axes principaux :

1. l'aménagement des environnements de travail
2. l'installation des équipements technologiques
3. la finalisation des studios, régies et espaces de pré- et post-production.

7

Conçu comme un lieu d'innovations technologiques et organisationnelles, Média Square s'accompagne d'un important travail de transformation des métiers et des pratiques. Cela concerne la définition de nouveaux rôles de production, la mise en place de dispositifs d'information et de formation pour les équipes ainsi que des campagnes internes autour des nouveaux modes de fonctionnement et de la mutualisation des espaces.

L'année a également été marquée par les premières activités organisées dans le bâtiment, tant pour les équipes internes que pour les partenaires 9.

L'ouverture du parking, durant l'été, a constitué une première étape dans l'appropriation progressive du site.

9

Pensé comme un lieu ouvert et accessible, le nouveau siège s'inscrit pleinement dans le développement du **Média Park** et dans la volonté de renforcer les collaborations avec l'écosystème audiovisuel et créatif.

TRANSFORMER L'EXPÉRIMENTATION EN SOLUTIONS CONCRÈTES

Dans un environnement médiatique marqué par une transformation technologique rapide et une concurrence accrue des plateformes globales, l'innovation constitue un levier stratégique pour les médias de service public. Le développement d'outils technologiques, les collaborations européennes autour de projets structurants visant à renforcer la souveraineté numérique et la capacité d'innovation du secteur se sont poursuivis.

Future Media Hubs

Une nouvelle étape pour l'innovation médiatique européenne

Le réseau **Future Media Hubs**, cogéré par la RTBF et la VRT, continue de rassembler les acteurs de l'innovation médiatique autour du partage d'expertises et du développement de projets communs.

58
ORGANISATIONS PARTENAIRES

180
EXPERTS IMPLIQUÉS

PRÉSENTATION FUTURE MEDIA HUBS

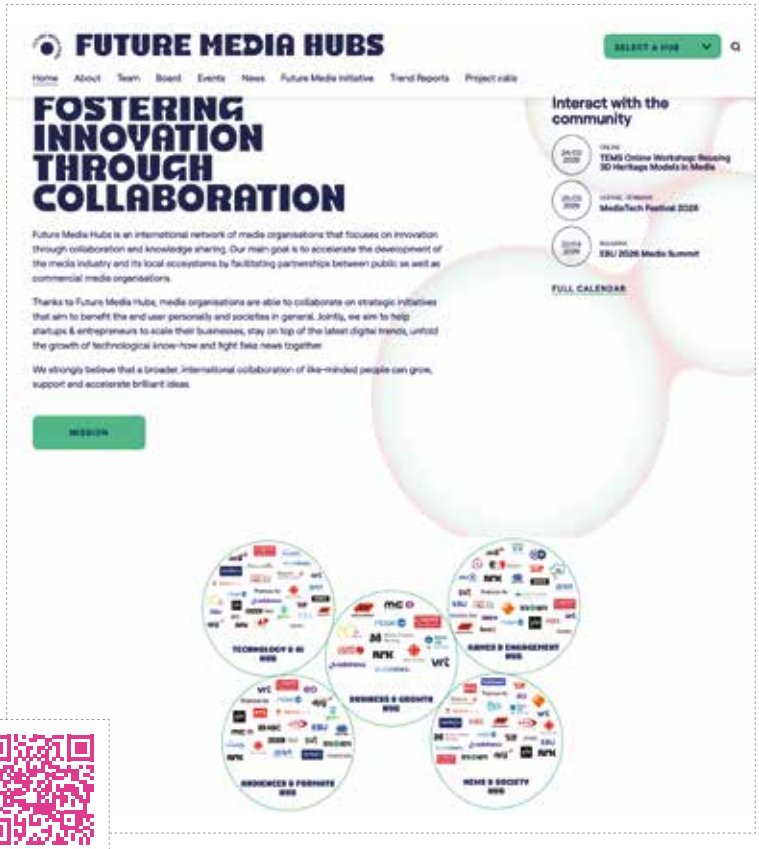

VERS LE SITE

Cette dynamique franchit une nouvelle étape avec le lancement de la **Future Media Initiative (FMI)**, une initiative destinée à transformer cette collaboration en un véritable moteur d'investissement pour l'innovation médiatique européenne.
L'initiative FMI part d'un constat clair : pour faire face aux mutations technologiques et à la concurrence des plateformes globales, l'Europe doit impérativement compléter son soutien traditionnel à la création par des investissements stratégiques massifs dans l'innovation médiatique.

La Future Media Initiative est conçue comme un **partenariat** structurant **entre l'Union européenne et le secteur médiatique** pour le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE (2028-2034) et repose sur un modèle de fonctionnement novateur

Cette démarche est la condition nécessaire pour répondre à trois défis critiques :

- **Souveraineté numérique :** reprendre le contrôle sur la distribution et les données face aux plateformes globales.
- **Intégrité démocratique et souveraineté culturelle :** veiller à ce que le lien avec nos audiences ne dépende pas exclusivement d'algorithmes et d'intérêts extra-européens, que ce soit pour l'accès à l'information ou au divertissement. L'objectif est de garantir un accès souverain à des contenus fiables et pluriels, protégés par des infrastructures technologiques européennes.
- **Résilience économique :** transformer l'excellence médiatique européenne en solutions de marché concrètes pour stopper la marginalisation des acteurs locaux et assurer la viabilité de notre secteur.
- **500 millions € d'investissements visés :** fondé sur un principe de co-investissement paritaire (1€ investi par le secteur privé = 1€ investi par l'UE)
- **Le dispositif de maturation industrielle :** ce dispositif a pour vocation de convertir les concepts innovants en solutions de marché opérationnelles, avec l'objectif d'analyser 128 idées annuellement pour en mener 8 vers un déploiement à grande échelle.

- **+40 organisations soutiennent** déjà le mouvement
- **Une coalition européenne transversale :** l'initiative rassemble une diversité d'acteurs incluant des groupes de médias publics et commerciaux de premier plan, des associations sectorielles de référence ainsi que des centres de recherche et d'innovation
- **Un dialogue institutionnel engagé :** pour ancrer l'initiative dans les enjeux de transition numérique des médias de l'Union.

Intelligence artificielle, de l'expérimentation à l'outil métier

Après une phase d'exploration technologique en 2024, une nouvelle étape est franchie dans l'intégration de l'intelligence artificielle à la RTBF : le passage à des outils souverains directement intégrés aux pratiques professionnelles.

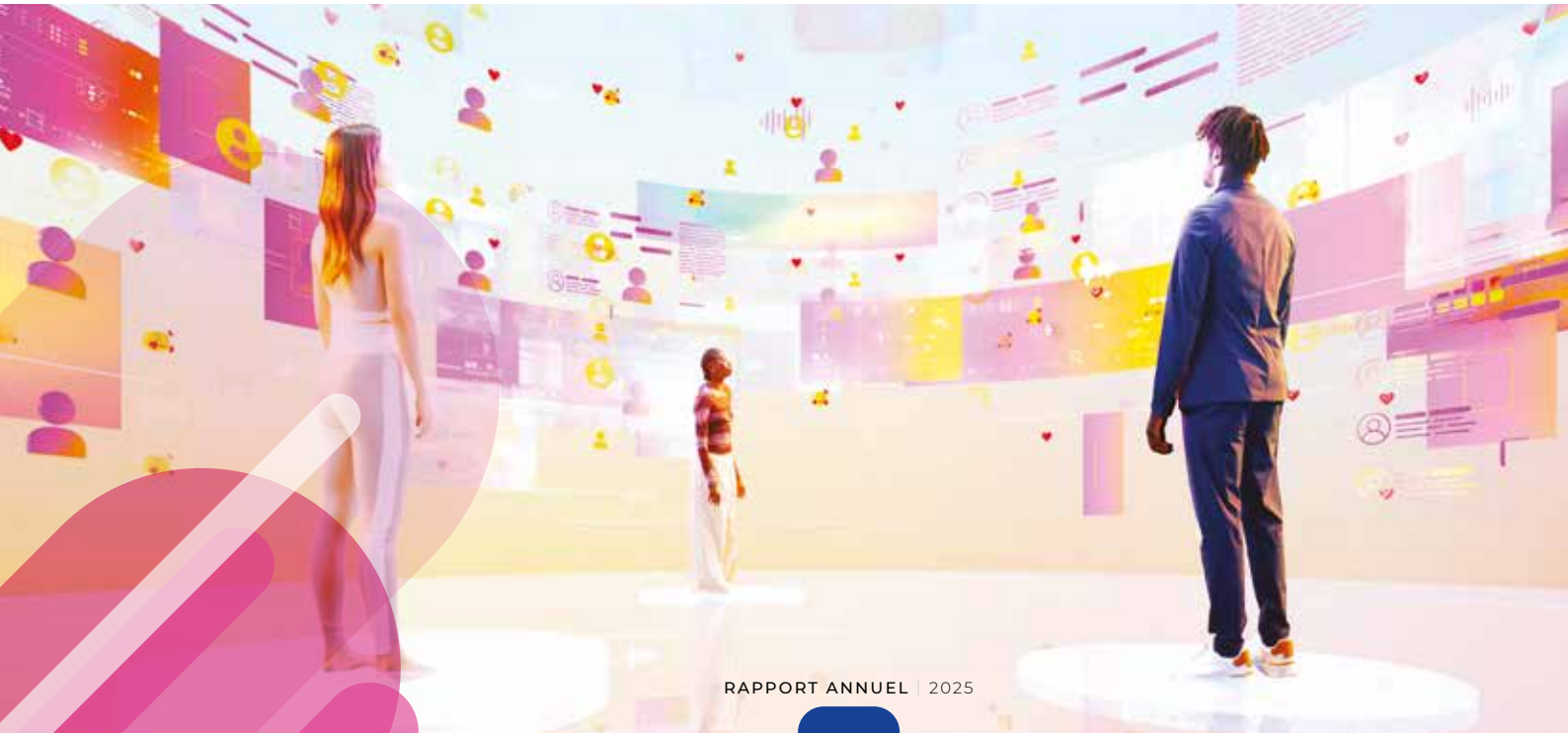

Prompto, l'assistant conversationnel est conçu pour accompagner les équipes éditoriales dans leurs recherches et leurs processus de rédaction. L'outil fonctionne exclusivement à partir des contenus RTBF validés, garantissant fiabilité et respect des principes déontologiques.

100+ K

JOURNALISTES / RÉDACTEURS

formé·es
à l'utilisation de l'outil

Innovation ouverte, communauté de pratiques en digital learning
L'innovation à la RTBF s'appuie également sur un réseau de collaborations avec les acteurs publics, académiques et technologiques **(Forem, de BOSA, de l'École d'Administration publique (EAP) et de la RTBF Academy)**. Des professionnels engagés dans la transformation des pratiques de formation au sein de leurs institutions.

200

MEMBRES

Au sein de cette communauté, un groupe de travail examine l'opportunité et la faisabilité de la mise en commun de contenus de formation digitaux entre institutions.

Mon profil. Ma culture.
dcouvr

Découvrabilité, basé sur ses préférences culturelles
Le projet **DCOUVR** constitue une étape importante dans le développement d'une infrastructure numérique commune pour les acteurs culturels et médiatiques francophones.
Ce projet est mené par un consortium réunissant la RTBF, les groupes de presse Rossel et IPM ainsi que le hub technologique A6K.

Les utilisatrices et utilisateurs pourront partager leurs préférences culturelles et décider de les rendre accessibles à différents acteurs culturels et médiatiques afin de personnaliser leurs recommandations.

VERS LE SITE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Prototype finalisé en 2025. Déploiement public février 2026.

CULTIVER LE LIEN DE CONFIANCE

RAPPORT EN LIGNE

UN DIALOGUE RENFORCÉ

Dans un contexte médiatique marqué par une actualité internationale intense et des débats sociétaux très présents, la relation avec les publics reste au cœur de notre mission de service public. Ce travail d'écoute, de dialogue et de pédagogie s'est poursuivi en s'appuyant sur de nouveaux outils et dispositifs pour mieux comprendre les attentes du public et y répondre.

16 952 prises de contact

Les messages concernent en priorité l'utilisation des plateformes numériques, mais aussi les contenus éditoriaux, les choix de programmation ou encore la qualité de la réception des programmes.

Parallèlement, la boîte mail de la Médiation a continué de traiter des plaintes et dossiers spécifiques, dont les volumes reflètent les grands faits marquants de l'année.

Rencontrer les publics et expliquer les médias

Au-delà du traitement des interpellations, les équipes organisent des rencontres avec les publics à travers de nombreuses activités sur les sites de Reyers, Média Rives et Dreamwall.

927 ACTIVITÉS ORGANISÉES

Près de **14 K** PERSONNES ACCUEILLIES

300 INSIDERS (internes mobilisés)

15 PERS./GUIDE

Les visites guidées et ateliers immersifs INSIDE permettent de découvrir les coulisses du média public. Ces dispositifs s'appuient également sur la participation active des membres du personnel. Chacun·e explique son métier et répond aux questions. Cette rencontre directe contribue à démystifier le travail journalistique, à renforcer l'esprit critique face aux médias et est riche d'enseignements pour les internes.

Une présence éditoriale renforcée

rtbf auvio

9

NUMÉROS

de « Table Média»

VERS LA PAGE

Ce programme propose des échanges approfondis autour de questions qui suscitent de nombreuses réactions du public : traitement de l'actualité internationale, impact de l'intelligence artificielle sur l'information, modération des commentaires ou encore la diversité sur les antennes.

rtbf VIVACITÉ

En parallèle, une chronique hebdomadaire dans l'émission *On n'a pas fini d'en parler* permet de répondre directement aux préoccupations des auditrices et auditeurs et d'expliquer les pratiques journalistiques.

Comprendre l'information dans un monde numérique

Dans un environnement médiatique marqué par la multiplication des sources d'information, l'éducation aux médias constitue un levier essentiel pour aider les citoyens et citoyennes à décrypter les contenus, développer leur esprit critique et mieux comprendre le fonctionnement de l'information.

À la RTBF, cette mission se déploie à travers une combinaison d'actions : production de contenus pédagogiques, rencontres avec les publics, projets éducatifs et collaborations avec de nombreux partenaires du secteur culturel, éducatif et médiatique. L'objectif est d'accompagner les publics dans leurs usages médiatiques et de favoriser une participation éclairée à la vie démocratique.

Cette année encore, de nouveaux formats ont contribué à décrypter les mécanismes de l'information et les phénomènes de désinformation :

rtbf auvio rtbf La 1ère

- **Le Bureau des complots**, une série de 40 épisodes consacrée aux théories complotistes.

rtbf auvio KIDS

- **Comprendre un Max**, un podcast d'actualité destiné aux enfants.

rtbf auvio rtbf CLASSIC 21

- **Rock & Sciences**, une chronique hebdomadaire.

rtbf auvio

- **Ma vie avec l'IA :** une coproduction MFP ;

10

ÉPISODES

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS, C'EST QUOI ?

- Le nouveau site **« RTBF et vous »** propose un espace entièrement consacré à l'éducation aux médias (1).

- La page **« Décodage Médias » sur Auvio** s'est ouverte à des contenus de partenaires comme **Media Animation**.

EDMO2 – Projet européen contre la désinformation (2)

L'éducation aux médias s'appuie enfin sur un réseau de collaborations avec de nombreux partenaires (l'UNESCO, l'UER, Media Animation, les universités ou encore les Médias francophones publics).

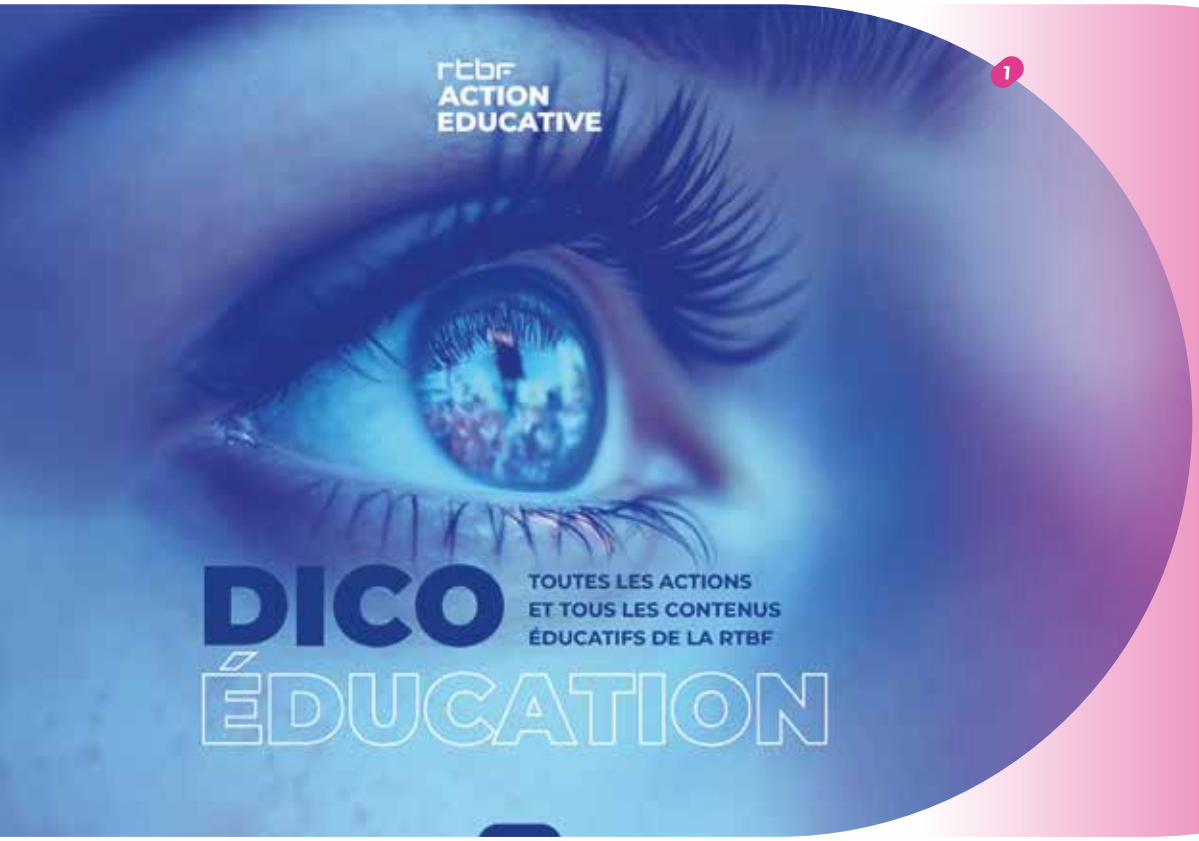

1

Dans cette même dynamique, la RTBF a développé le **Dico Éducation**, un répertoire rassemblant l'ensemble des contenus éducatifs produits par l'entreprise.

- **Pause Média :** une nouvelle séquence « Pose ton tel » donne aux parents des clés pour comprendre ce que font leurs ados sur les réseaux. Cette séquence donne la parole aux jeunes ainsi qu'à un expert qui aide à décrypter les usages numériques sans jugement et sans diabolisation.

La RTBF a notamment contribué au projet européen EDMO2, combinant actions de fact-checking, production de contenus pédagogiques et activités de sensibilisation.

COMMENT LA RTBF LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION ?

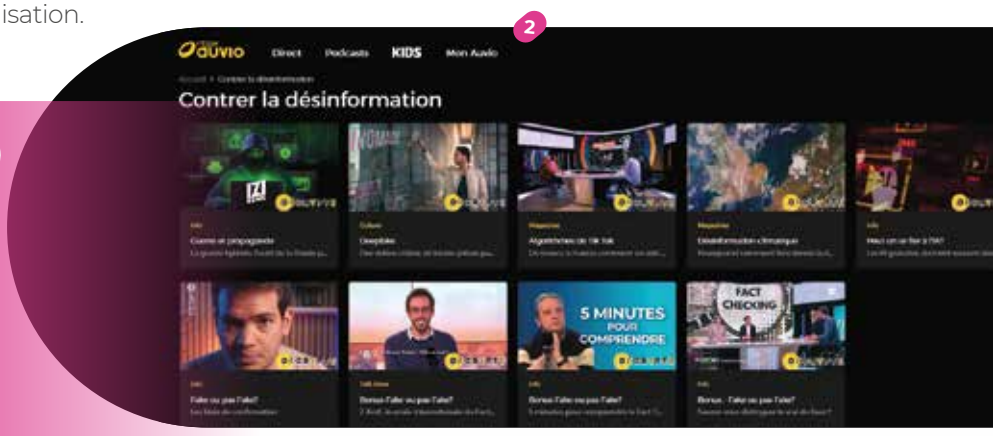

2

ACCESSIBILITÉ

UNE ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE SUR TOUTES LES PLATEFORMES

L'engagement du média public de rendre accessible une large variété de contenus se démontre année après année.
Il s'illustre par le renforcement et la diversification de l'audiodescription au bénéfice des publics sourds et malentendants, tant sur les plateformes linéaires que digitales.

ST

16.094

HEURES

de programmes diffusés sur les plateformes linéaires avec des sous-titres adaptés

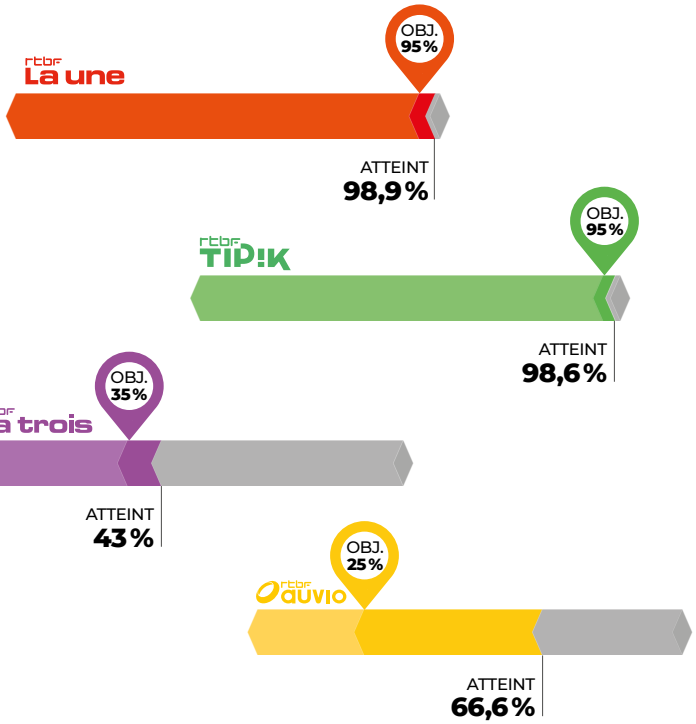

ST

9.915

HEURES

de programmes sous-titrés

Nombre d'heures de programmes sous-titrés, par chaine.

L'offre continue de s'étoffer et suit l'évolution des usages et des modes de consommation des médias.

La RTBF va bien au-delà de ses engagements en matière de sous-titrage pour accompagner les grands rendez-vous d'information, des magazines, des fictions, des divertissements et des retransmissions sportives.

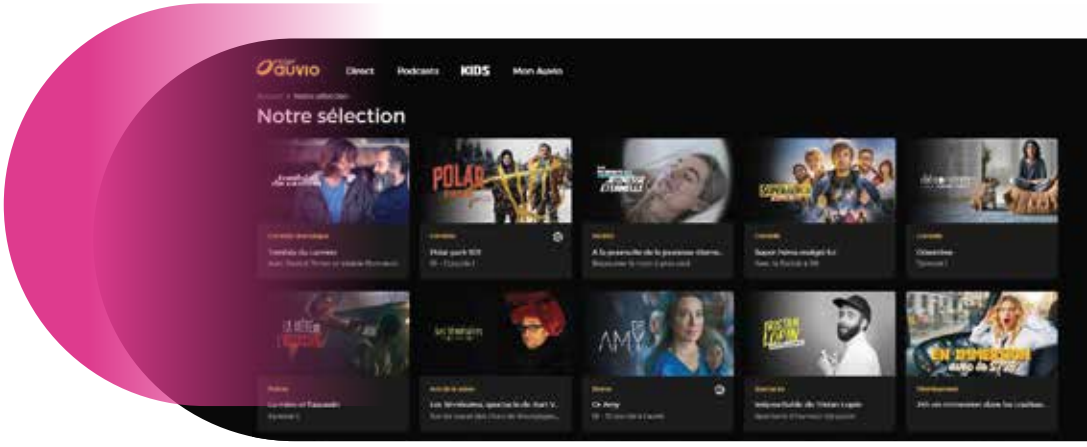

Un large éventail de programmes en langue de signes (1).

rtbf La une rtbf La trois

1.524

HEURES

de programmes diffusés
et multidiffusés sur La Trois

rtbf auvio

Auvio : une plateforme digitale accessible au plus grand nombre (2)

Pour la première de l'émission *Parlons Solutions* (3), la RTBF a proposé un débat sociétal avec interprétation en langue des signes en direct, dans un format identique à celui du JT de 19h30 pour garantir une lisibilité et une continuité optimale pour les publics sourds.

221

HEURES EN LIVE

rtbf auvio

rtbf La trois

La RTBF a poursuivi ses initiatives visant à élargir la présence de la langue des signes au-delà des rendez-vous d'information quotidiens, comme le JT et le journal des enfants (les Niouzz).

rtbf La une

À l'occasion de la soirée caritative Cap48, la RTBF a, comme les années précédentes, intégré l'interprétation en langue des signes directement à l'image du programme principal. Une interprète sourde a été chargée d'interpréter en langue des signes l'ensemble des prestations musicales diffusées lors de la soirée, renforçant l'accessibilité et la dimension inclusive de l'événement.

AD

Une nouvelle année record pour l'audio description

L'audiodescription ouvre grand l'accès aux fictions et documentaires pour les malvoyants.

AD

1.823

HEURES AD

rtbf TIPIK	rtbf La trois	rtbf La une
631 HEURES	607 HEURES	585 HEURES

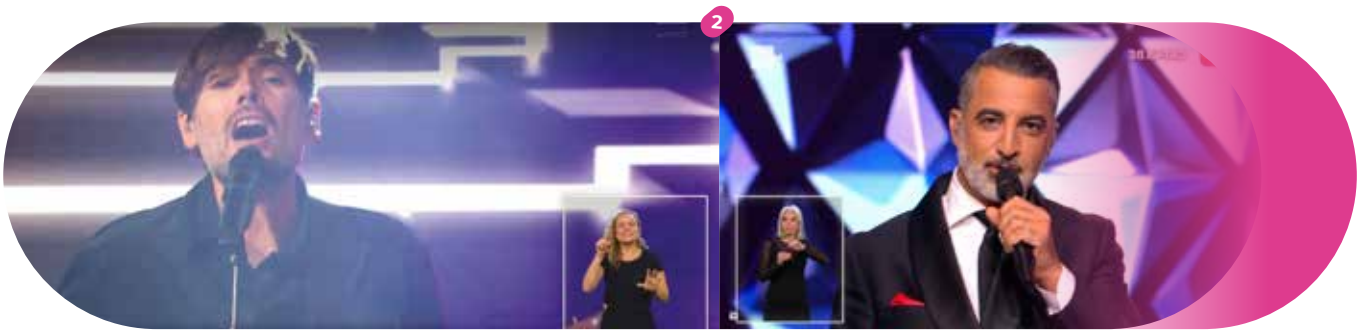

RÉSULTATS AD en regard des obligations 2025

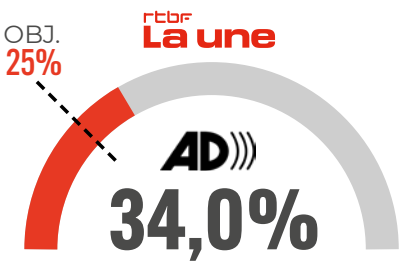

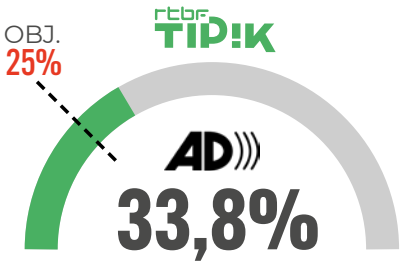

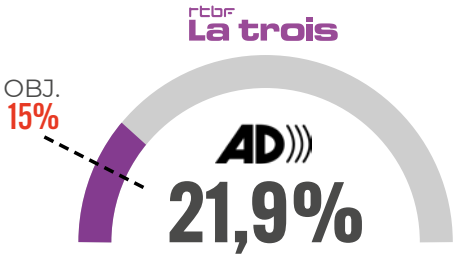

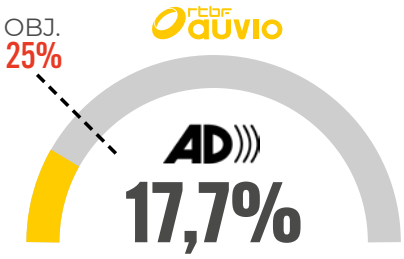

Les résultats sur les plateformes linéaires comprennent aussi bien les premières diffusions que les rediffusions et multidiffusions au contraire des plateformes digitales qui ne tiennent compte que de leur première mise en ligne.

rtbf auvio

9.200
HEURES
de nouveaux programmes de fiction et documentaire

dont
1.635
HEURES AD
(17,7%)

rtbf auvio

Des actions ciblées ont permis d'augmenter la disponibilité de contenus audiodécrits (droits d'audiodescription de séries, contenus de divertissement et événements sportifs).

rtbf TIPIK

Pour la première fois, une audiodescription en direct pour les Grands Prix de Formule 1 a été proposée en collaboration avec la Fondation Asa.

6
ÉPISODES
Fort Boyard

3
RENCONTRES
Red Flames

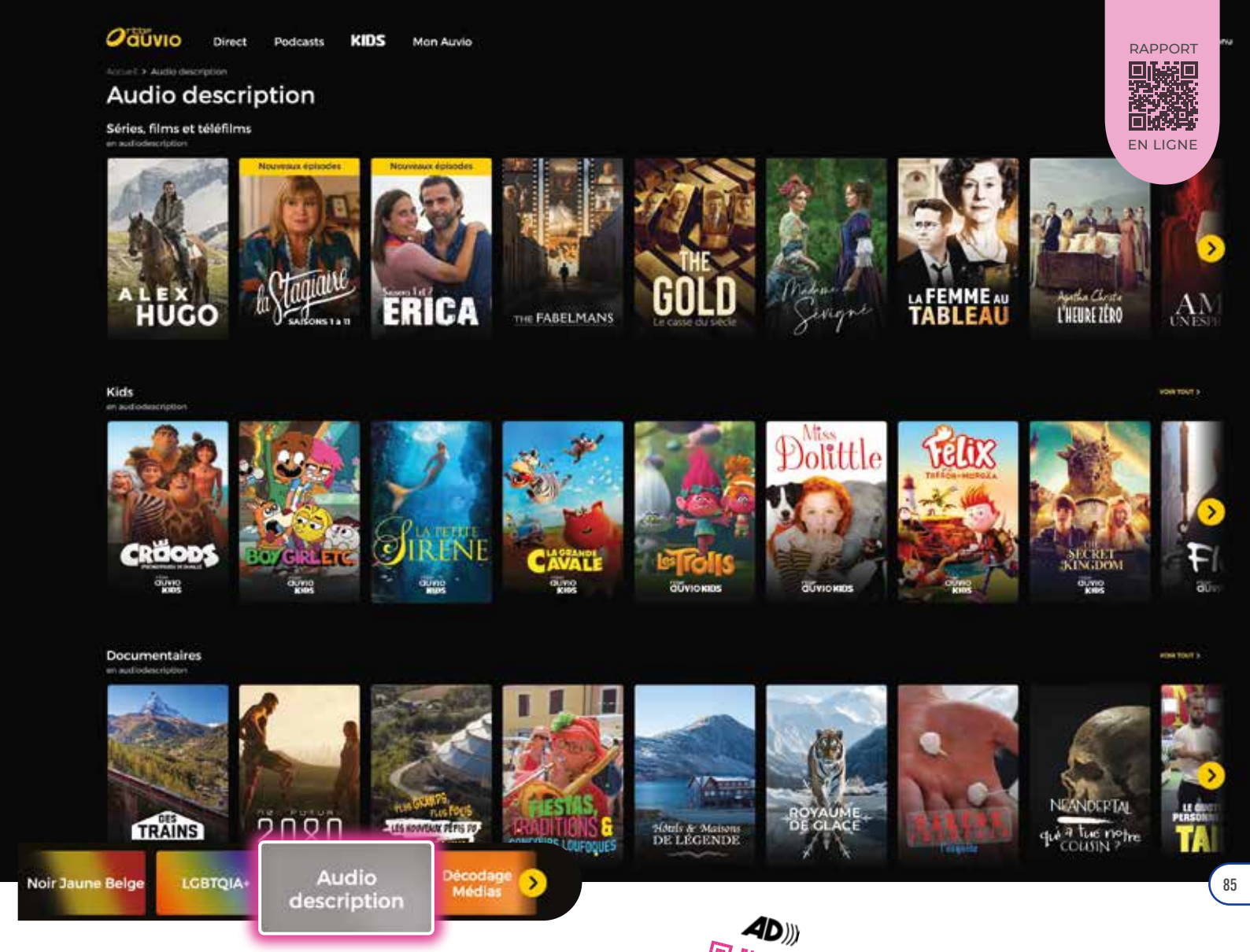

RAPPORT EN LIGNE

Via l'onglet « Audiodescription », l'ensemble de l'offre en audiodescription devient accessible.

Scannez et découvrez !

Un code QR a été créé pour faciliter l'accès aux contenus en audiodescription. En le scannant avec un smartphone, l'application propose tous les programmes accessibles en AD.

Le 27 septembre, à l'occasion de la Journée mondiale des Sourds organisée par la FFSB, la RTBF a tenu un stand pour faire connaître les dispositifs d'accessibilité existants et répondre aux questions liées à l'activation des sous-titres adaptés et à l'accessibilité des contenus proposés en linéaire et en digital.

RAPPORT
EXTRA-FINANCIER

RAPPORT EXTRA-FINANCIER

A. RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE **91**

EDITO 91

1. METHODE DE PREPARATION **92**

a. Cadre de reporting, périmètre et limites des rapports 92

b. Analyse de matérialité 93

c. Rappel des 6 Objectifs de Développement Durables sélectionnés 94

2. GOUVERNANCE **95**

a. RSE 95

b. RTBF 95

3. ENVIRONNEMENT **97**

a. Réduction de notre empreinte environnementale 97

b. Numérique responsable 101

4. SOCIAL **103**

a. Renforcement Egalité et Diversité 103

b. Renforcement des solidarités et de l'action citoyenne 107

5. CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE **110**

B. RÉALISATION DES INDICATEURS DU CONTRAT DE GESTION **116**

INDICATEURS ÉDITORIAUX 116

INDICATEURS TRANSVERSAUX 121

PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET PRODUCTION INDÉPENDANTE 125

COÛT DE L'OFFRE EDITORIALE 128

C. GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE **129**

Gestion des risques 129

Système de contrôle interne 130

A. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

EDITO

La RTBF entend assumer pleinement les missions qui lui sont confiées en matière de responsabilité sociétale, en contribuant de manière concrète aux transformations collectives qui traversent notre société. Cette démarche se traduit par la sensibilisation et la conscientisation régulière de l'ensemble des équipes, ainsi que dans les interactions quotidiennes avec tous nos publics.

Structurée autour de quatre piliers — la réduction de l'empreinte environnementale, le développement d'un numérique responsable, le renforcement de l'égalité et de la diversité, et le soutien aux solidarités et à l'engagement citoyen — et alignée sur six Objectifs de développement durable, notre stratégie vise à inscrire durablement ces enjeux dans nos pratiques. Elle s'accompagne d'une volonté de jouer un rôle moteur au sein du secteur audiovisuel, en partageant expériences, outils et dynamiques collectives.

Cette trajectoire se construit dans la durée. Ce rapport témoigne des progrès réalisés, tant dans l'appropriation interne de ces enjeux que dans le renforcement des collaborations avec les équipes éditoriales. Les efforts se poursuivent pas à pas pour consolider nos pratiques, mesurer nos impacts et apporter des réponses pragmatiques, durables et adaptées aux défis sociétaux et environnementaux.

1. METHODE DE PREPARATION

A. CADRE DE REPORTING, PÉRIMÈTRE ET LIMITES DES RAPPORTS

Le sixième contrat de gestion définit les engagements de la RTBF en matière d'environnement, de durabilité et de diversité (indicateurs 2, 3, 4, 5 et 59). La stratégie 2023-2027, inscrite dans la priorité « Faire société », engage le média public dans une trajectoire visant à promouvoir une société plus équitable, mieux représentée dans sa diversité et plus soutenable dans ses impacts.

Pour déployer sa stratégie RSE, la RTBF a défini **4 piliers d'intervention**.

rtbf IMPACT

- **réduction de l'empreinte environnementale**
- **développement d'un numérique responsable**
- **renforcement de l'égalité et de la diversité**
- **soutien aux solidarités et à l'engagement citoyen**

B. ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

Notre contribution aux objectifs de développement durable de l'ONU

Les objectifs de développement durable (ODD) définissent les priorités mondiales en matière de développement durable pour 2030 et cherchent à mobiliser les gouvernements, les entreprises et la société dans son ensemble commun d'objectifs et de résultats.

En 2023, la RTBF a réalisé sa première matrice de matérialité afin d'identifier les enjeux prioritaires pour l'organisation, ses modes de fonctionnement et la production de contenus. Cette analyse a été menée auprès des équipes internes et des parties prenantes externes, invitées à évaluer les enjeux en fonction de leur relation avec la RTBF.

Résultat de l'analyse :

La matrice de matérialité reprend les 26 enjeux et le degré d'importance qu'ils représentent.

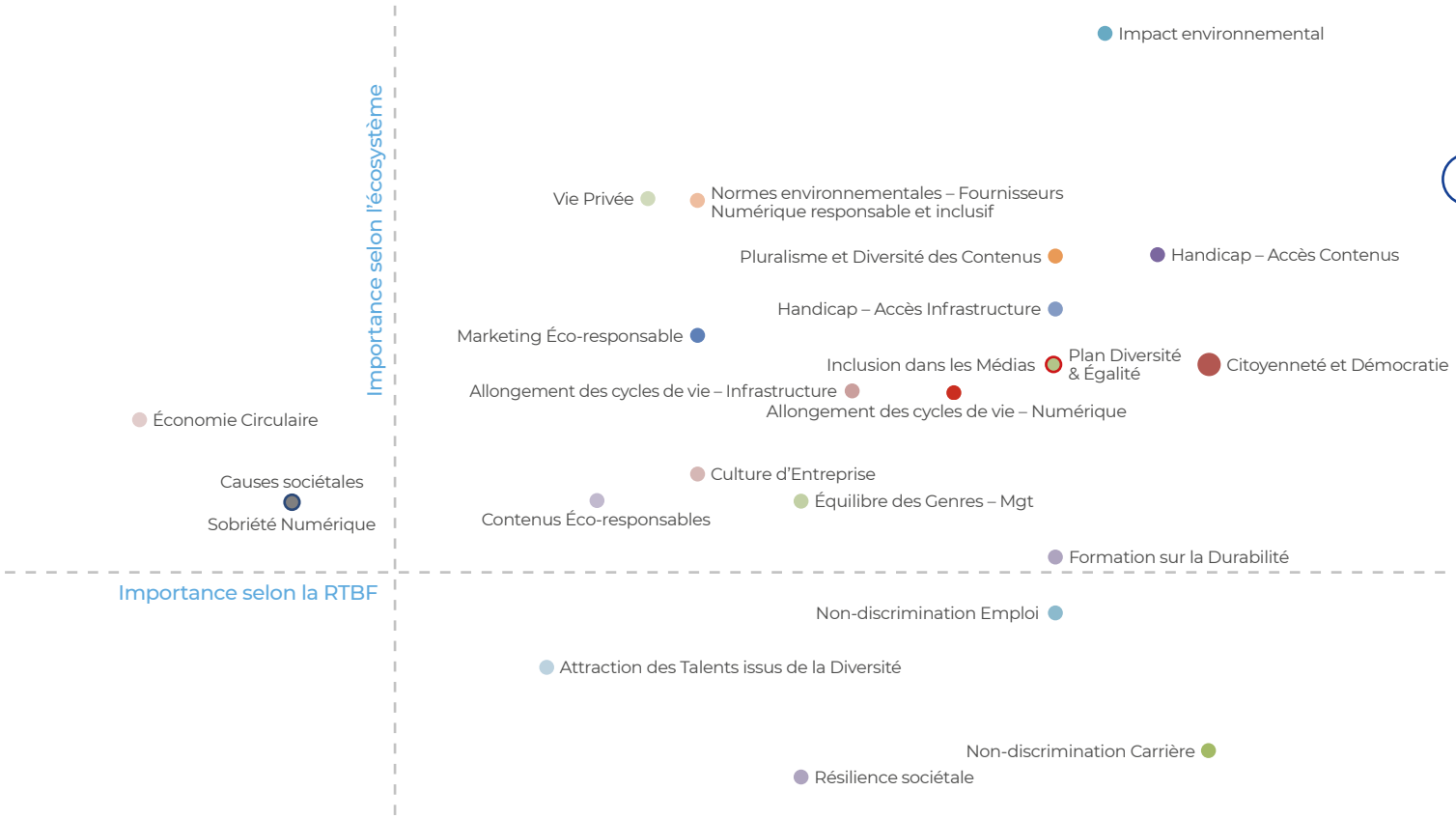

C. RAPPEL DES 6 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES SÉLECTIONNÉS

Pour baliser l'approche globale de la RTBF, six Objectifs de Développement Durables (ODD) ont été identifiés comme ayant un impact directement sur sa mission de service public et ses modes de fonctionnement et d'organisation.

rtbf IMPACT

Assurer une éducation équitable, inclusive, de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Établir des modes de consommation et de production durables

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Chacun de ces ODD est associé à l'un des quatre piliers RSE. Pour la période 2023-2027, 36 projets ont été identifiés et répartis entre ces piliers. Chaque projet est relié à un ODD et à l'indicateur du contrat de gestion correspondant.

2. GOUVERNANCE

A. RSE

Définition de la structure et du cadre pour construire un plan d'actions global

Le HUB RSE se compose de 10 collaborateurs et collaboratrices avec pour objectif de structurer et déployer la stratégie globale RSE du média public et son plan d'actions. C'est un lieu d'échange et de mise en relation entre les différentes actions existantes ou à venir.

Ce HUB est constitué des responsables des quatre piliers et des personnes ressources venant des différentes directions et des expert.e.s. Il est coordonné par la conseillère en gestion des parties prenantes et de réputation qui assure également le lien avec le Comité Exécutif sur l'état d'avancement du plan d'actions.

Les membres du HUB s'accordent sur les rôles à accorder à cet espace :

- Implication dans la définition de la stratégie RSE
- Alignement entre valeurs, sens et actions
- Interpellation si décalage entre valeurs, sens et actions
- Partage d'expertises et de connaissances
- Coordination entre les différents axes RSE
- Appui à une nouvelle culture d'entreprise
- Impulsion en matière de RSE
- Recommandation de propositions
- Évaluation interne des résultats obtenus par la stratégie

B. RTBF

La RTBF est une entreprise publique autonome à caractère culturel de la Communauté française. Son statut a été défini via le décret du 14 juillet 1997. Elle peut donc agir d'initiative et dispose d'une certaine autonomie de gestion. Cette autonomie est régie par un contrat, conclu avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui lui assigne une série de missions. Le sixième contrat de gestion de la RTBF, signé le 22 décembre 2022, place le média public au cœur de l'écosystème culturel avec pour ambition de nouer des liens avec tous les publics, en Wallonie et à Bruxelles.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la RTBF se compose de 13 membres élus par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, auxquels s'ajoutent 2 commissaires du Gouvernement. Ces derniers sont chargés de veiller au respect de l'intérêt général, des lois, décrets, ordonnances et arrêtés, de la mission de service public, du contrat de gestion et de l'équilibre financier de l'entreprise. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes politiques et budgétaires nécessaires ou utiles à l'entreprise. Il désigne, en son sein, un président et un vice-président qui constituent, avec l'administrateur général, son comité permanent. Le Comité permanent est notamment chargé d'instruire les dossiers à présenter au CA et d'assurer les missions déléguées par ce dernier.

Comité d'audit

Le Comité d'audit de la RTBF se compose de 3 administrateur.trice.s et d'un membre externe indépendant. Les commissaires du gouvernement sont invités aux réunions du Comité d'audit de la RTBF. Le Comité d'audit se réunit généralement six fois par an.

Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations de la RTBF se compose de 3 administrateur.trice.s. Les 2 commissaires du Gouvernement, l'Administrateur général et la Directrice générale Développement et Ressources humaines sont invités aux réunions.

Le Comité des Rémunérations a pour mission de rendre un avis sur les politiques et les pratiques de rémunération au sein de l'organisme et d'émettre des recommandations sur la rémunération individuelle et les avantages quelconques accordés à l'administrateur général, aux directions ainsi qu'à la présidente, au vice-président et aux membres du conseil d'administration.

Comité exécutif et Comité opérationnel

Le Comité Exécutif, nommé aussi COMEX, est responsable de la stratégie de l'entreprise et des grandes orientations éditoriales. Il réunit, au côté de l'Administrateur général, 6 directions : Pôle Contenus, Pôle Médias, Info et Sports, Ressources Humaines, Finances, Technologies. Incarnant le principe de délégation au sein de notre gouvernance, le Comité des Opérations, dit le COMOP, assure le fonctionnement opérationnel de l'entreprise. C'est à lui que revient d'assurer la gestion pratique et quotidienne de l'entreprise et d'en optimiser les activités.

3. ENVIRONNEMENT

A. RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

La gestion environnementale de la RTBF repose aujourd'hui sur deux pôles complémentaires :

- la Cellule Impact, responsable des formations et de l'intégration des enjeux environnementaux dans les contenus ;
- Impact'ON, en charge des aspects liés aux infrastructures.

Ces deux espaces collaborent étroitement afin d'assurer la cohérence entre nos pratiques internes et les messages adressés à nos publics. Ensemble, ils ont permis de réaliser plusieurs **avancées significatives** en 2025.

Contenus éditoriaux

La RTBF continue à valoriser et proposer des contenus liés aux enjeux environnementaux sur tous nos médias et vers tous nos publics. En complément des espaces dédiés — RTBF Actu Ensemble pour la Planète, Facebook Nature, InstagramY a pas de Planète B — la durabilité est intégrée dans les programmes, en prime comme en quotidienne, en radio, en télévision et sur les réseaux sociaux.

En 2025, l'offre de la RTBF confirme plus que jamais son rôle moteur dans la compréhension des défis environnementaux, climatiques et sociétaux. L'analyse de l'inventaire annuel met en évidence une présence forte et croissante de contenus liés à la durabilité :

Des émissions dédiées telles que la Météo et Climat, Y a Pas de planète B, Quel Temps pour la planète, le Jardin extraordinaire, « les aventureuses », Dis Le Therm, … mais aussi dans nos magazines et quotidiennes.

Sur l'ensemble des documentaires diffusés, près d'un sur trois aborde, de manière directe ou indirecte, des enjeux de durabilité. Il s'agit d'une estimation fondée sur un large corpus de programmes qui évoquent l'environnement, même lorsqu'ils le traitent, l'abordent ou le montrent de façon transversale.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la stratégie éditoriale du service public : **s'adresser à tous les publics, sur toutes les plateformes**, et ne plus cantonner la durabilité à des cases ou espaces spécialisés. Au contraire, la RTBF choisit désormais de **distiller ces thématiques au sein de toutes les cases, chaînes et plateformes**, afin qu'elles irriguent l'ensemble de l'offre documentaire et touchent le public là où il se trouve.

Les productions couvrent un large éventail de thématiques structurantes : biodiversité et écosystèmes, changement climatique et gestion des risques, habitat durable et nouveaux modes d'habiter, économie circulaire et gestion responsable des ressources. Cette diversité garantit une vision riche et multidimensionnelle des transitions en cours.

Les documentaires dédiés à la protection du vivant – tels que *Namibie : la vie des sables*, *Le retour des oiseaux* ou *Manchots : une histoire de famille* – éclairent le fonctionnement et la

fragilité des écosystèmes, tout en suscitant empathie et prise de conscience face aux menaces qui pèsent sur la faune et la flore.

D'autres œuvres explorent les conséquences concrètes du dérèglement climatique : *Météo Alerte – Canicules, Maldives : un paradis artificiel* ou *Panama, une alerte aux portes de l'Amérique* illustrent l'urgence climatique et les impacts sur les territoires, les populations et les infrastructures.

Le thème de la transition des modes d'habiter est également très présent : *Chalets sur mesure, Objectif Maison : un an pour tout changer* ou *4 mois sur ma biosphère* mettent en valeur la construction durable, les matériaux biosourcés, la sobriété énergétique ou encore l'autonomie lowtech, en proposant des pistes concrètes pour réduire l'empreinte environnementale de l'habitat.

Enfin, plusieurs documentaires s'intéressent à l'économie circulaire et à la réduction des déchets, comme *Des déchets qui valent de l'or* ou *Le verre dans tous ses éclats*. Ils éclairent les défis industriels, les nouvelles pratiques de consommation et les solutions émergentes pour une gestion plus durable des ressources.

À travers cette diversité de formats, de sujets et de traitements éditoriaux, la RTBF confirme pleinement son rôle de service public : **informer, sensibiliser et accompagner l'ensemble des citoyennes et citoyens** dans la compréhension des transitions écologiques. Les documentaires privilégient des récits incarnés, accessibles, ancrés dans le réel et ouverts sur le monde, encourageant non seulement la prise de conscience, mais aussi l'envie d'agir.

Renforcement du traitement environnemental au sein des rédactions de l'Info et des Sports

Des journalistes des deux rédactions suivent des formations en continue (cf infra). Une charte journalistique dédiée aux enjeux climatiques est en cours de rédaction. Ces thématiques sont désormais traitées quotidiennement et de manière transversale.

Eco production

Vingt-six membres du personnel ont été formés à l'éco production par The Green Shot. Cette démarche s'accompagne de la diffusion d'un guide et d'une check-list d'éco production spécifique à la RTBF.

© ULiège I I. Huart

Intégration des enjeux environnementaux dans les contrats (voir ci-dessus)

Un paragraphe sur la **politique environnementale** de la RTBF a été intégré aux **contrats d'achats, de coproductions et de partenariats**. Les marchés publics incluent désormais, lorsque c'est pertinent, des clauses environnementales spécifiques au cas par cas.

Présence sur les événements

La RTBF, avec sa Régie Verte, a participé à plusieurs événements majeurs — Foire du Livre, H.O.M.E, Lasemo, Enchères for Live, I Love Science — afin de présenter ses métiers et ses innovations durables au grand public.

Partenariat académique

Un partenariat de trois ans avec l'Université de Liège permet aux membres du personnel d'obtenir une certification en durabilité et transition.

Participations Institutionnelles

La RTBF a contribué à l'élaboration du Plan de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales 2026-2030, ainsi qu'au deuxième Plan transversal de transition écologique de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2030.

Sensibilisation interne

Plus de 320 membres du personnel ont suivi la **Fresque du Climat** et participé à des ateliers sur les **discours de l'inaction et les nouveaux récits climat**. Un quiz mensuel sur la durabilité, réalisé en collaboration avec Néo et Néa, rassemble en moyenne 300 participants. Ces contenus sont repris dans de nombreuses productions.

En complément, l'équipe du HUB RSE a également suivi une **Fresque de la RSE**, animée par Surveco, afin de renforcer sa compréhension systémique des enjeux sociaux, environnementaux et économiques liés aux activités de la RTBF.

Mobilité durable

Plusieurs actions ont été menées pour encourager une mobilité plus durable. L'application Fleetster facilite désormais l'utilisation du charroi, tandis que Carpool RTBF continue de promouvoir le covoiturage via un espace dédié. Mbrella permet quant à elle de gérer les abonnements de transports en commun et d'encoder les kilomètres parcourus à vélo. Des formations à la conduite à vélo et des ateliers de réparation sont également proposés afin de soutenir les mobilités actives.

Énergie et infrastructures

De nouvelles consignes de température, de durée de chauffage et de climatisation ont été mises en œuvre afin de **pérenniser et élargir les mesures d'économie d'énergie**.

Dans le cadre de **rénovation durable et intégrée des sites d'émissions**, un cahier des charges a été rédigé, un bureau d'étude a été désigné et un audit a été effectué. Un plan d'action est en cours de rédaction.

Réemploi, réparation et dons

Plusieurs initiatives favorisent le réemploi et la réduction des déchets : organisation régulière de Repair Cafés, opérations de dons en collaboration avec CYCLUP pour revaloriser du matériel sportif, installation de bornes permanentes des Petits Riens dans nos locaux.

B. NUMÉRIQUE RESPONSABLE

rtbf IMPACT

Vers une intégration progressive de la soutenabilité numérique

La RTBF poursuit l'intégration de la soutenabilité numérique dans sa stratégie RSE, en l'identifiant désormais comme un risque opérationnel majeur, que nous avons choisi de gérer de manière rigoureuse et structurée.

Le secteur numérique mondial évolue selon une trajectoire peu soutenable, avec une croissance des impacts environnementaux.

La RTBF tente de mitiger son propre impact en activant l'ensemble des leviers à sa portée : sobriété audiovisuelle, allongement de la durée de vie des équipements, définition d'un référentiel d'éco-conception, sensibilisation du management et déploiement de programmes de formation.

2025 : une année de transition et de chantiers structurels

L'année 2025 a été marquée par une concentration des ressources sur des projets d'infrastructure critiques, en particulier le déploiement de Média Square.
Cette priorité, combinée à une charge opérationnelle importante, n'a pas permis de réitérer l'exercice de calcul d'impact global réalisé en 2023 et 2024
Cependant, les bases posées les années précédentes continuent de produire des effets concrets en 2025 :

- L'allongement de la durée de vie du matériel, décidé pour donner suite aux premières mesures d'impact.
- L'intensification des processus de revalorisation et de recyclage.
- Des actions de formation et de sensibilisation (éco-conception, Fresques du Numérique)
- Un catalogue d'intentions techniques a été élaboré pour les plateformes Auvio et Actus, visant à optimiser leurs usages futurs, bien que leur mise en œuvre opérationnelle reste un défi pour les années à venir.

L'intelligence artificielle : un enjeu de maîtrise et de mesure

L'accélération rapide de l'usage de l'intelligence artificielle interroge profondément notre soutenabilité numérique. Selon le Shift Project, la croissance actuelle du numérique et de l'IA est fondamentalement incompatible avec les objectifs de décarbonation.

La stratégie IA de la RTBF intègre explicitement la soutenabilité parmi les sept risques majeurs à mitiger.

Dans ce contexte, la RTBF évalue aussi l'utilisation pour certains usages de plateformes IA interne par rapport aux IA dans le Cloud.

Ce choix vise avant tout à permettre une mesure plus précise de l'impact de l'IA liée à ces nouveaux usages, un exercice difficile dans des environnements Cloud opaques.

Revalorisation et recyclage

Plusieurs actions ont été menées pour réduire l'impact environnemental du matériel technologique, portées par une conscience accrue de l'importance de l'économie circulaire lors du déménagement.

- Mise aux enchères de lots de matériel démobilisés (16 palettes de PC, serveurs et réseaux ainsi que du matériel Audio-visuel : 35m³ d'éclairage, 2 semi-remorques de machineries diverses, 70m³ de matériel divers) ;
- Envoi de 22 box de matériel (1m³ chacune) chez Out of Use pour recyclage ;
- Lancement du projet de démantèlement du contenu technologique du bâtiment RTBF Reyers. Compte tenu de l'ampleur, un projet spécifique a été initié afin de minimiser leurs impacts environnementaux (par la réutilisation, la revalorisation et le recyclage).

Nouveau Datacenter dans notre nouveau bâtiment Média Square - L'efficacité par l'infrastructure IT

En 2025, la RTBF a entamé son déménagement vers les nouveaux bâtiments de MediaSquare.

Le nouveau Datacenter, en partie en production, intègre de meilleures pratiques industrielles.

L'installation de **couloirs de froid** permet une gestion thermique optimisée, pouvant réduire de moitié la consommation liée au refroidissement par rapport à une installation classique.

Pour garantir la pérennité de ces gains, une gouvernance stricte et une sensibilisation des utilisateurs aux bonnes pratiques ont été instaurées.

4. SOCIAL

A. RENFORCEMENT ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

En 2025, la RTBF a poursuivi sa politique de diversité inclusive en articulant trois piliers complémentaires : les ressources humaines, les contenus éditoriaux et les partenariats stratégiques. Cette dynamique s'inscrit dans le contrat de gestion 2023-2027 et démontre un engagement tangible envers l'égalité femmes-hommes et l'inclusion des publics sous-représentés.

Gouvernance et pilotage

Le Comité d'Accompagnement Diversité a tenu quatre réunions en 2025, avant d'être recomposé à la rentrée avec une nouvelle sponsor et une organisation renforcée. Cette gouvernance garantit un suivi régulier des actions et une coordination étroite entre les domaines RH et contenus.

En 2025, le quatrième trimestre marque un tournant décisif : pour la première fois, la RTBF atteint le seuil de **45% de femmes dans les programmes d'information**, tel que requis par l'indicateur 3 du contrat de gestion. Cette performance signifie que la barre fixée pour 2025 n'est plus seulement une trajectoire théorique, mais un résultat concret et mesurable, porté à la fois par la progression des présentatrices et par la montée en puissance des expertes et invitées.

Ressources humaines

- **Effectifs et représentation**

L'effectif moyen a légèrement baissé, passant de 1 954 ETP en 2024 à 1 900 fin 2025. Malgré cette réduction, la représentation des femmes reste stable à 37,9% (720 femmes sur 1180 hommes).

- **Formations et accompagnement**

La RTBF a déployé une **formation LGBT-phobies** auprès de 150 agents, renforçant les pratiques inclusives et la qualité des contenus. Les retours soulignent une approche didactique et factuelle, affirmant le rôle du service public dans la promotion du respect.

Les « **Midis de la Diversité** » consacrés au validisme, développés avec Média Animation, ont sensibilisé les équipes aux mécanismes

de discrimination envers les personnes handicapées. Ces séances outillent concrètement les professionnels pour produire des contenus inclusifs.

Un **parcours leadership** inclusif en deux modules a été conçu et s'adapte aux spécificités d'une entreprise médiatique de service public, articulant prise de conscience, sécurité psychologique et transformation des pratiques :

- le module 1 : diversité, équité et inclusion ouvert largement
- le module 2 : outils opérationnels pour managers (checklists, scripts, plans d'action)

Contenus éditoriaux et diversité

- **Réseau et monitoring**

Un réseau de 7 référents permanents et 120 collaborateurs (issus de plus de 60 émissions) pilote la diversité éditoriale. En 2025, plus de 30.000 interventions ont été analysées. Le réseau bénéficie d'un accompagnement structuré : formations mensuelles, séminaires, outils, newsletters.

- **Actions structurantes**

- Renforcement du Monitoring RH : tableau de bord diversité, fidélisation des jeunes talents, pools externes élargis, valorisation des stages.
- Lancement de la plateforme 52 ans+ (octobre 2025) : transmission de savoirs, bilans de carrière personnalisés.
- Techno Diversité : participation au JobDay Interface3 (décembre 2025) pour accueillir des stagiaires femmes en IT (cybersécurité, data, développement, UX/UI)
- Recrutement inclusif : jurys mixtes, collaboration de la production et de la cellule Recrutement- Mobilité -Compétences avec les écoles supérieures pour diversifier les candidatures techniques.
- Handicap : 0,27% de l'effectif déclaré (chiffres déclaratifs et présence probablement plus large) avec des actions ciblées pour améliorer l'accueil et l'accessibilité des locaux.
- Défi démographique : âge moyen 47,9 ans, 47,7% des effectifs entre 45 et 59 ans, seulement 0,66% sous 25 ans. Le renouvellement générationnel constitue une priorité majeure.

- **Formats et visibilité des femmes**

- Formats dédiés : *Les Aventureuses, Nos héroïnes, Cherchez la femme*, contenus réalisés à l'occasion du 8 mars ;
- Visibilité accrue à des expertes, consultantes, présentatrices dans l'info, le sport et la culture ;
- Soutien à plusieurs événements : Radiance (esport 100% féminin), Pride Bruxelles, CAP48, handisport (*We are people*), émissions de médiation (*Table Média*).

- **Production documentaire**

Environ **60 documentaires** abordent les thématiques de diversité et d'inclusion transversalement : violences faites aux femmes, place des femmes, droits LGBTQIA+, réalités du handicap. Conformément aux critères définis par le CSA en matière de représentation à l'écran, cette démarche s'appuie sur les cinq dimensions du baromètre de diversité (âge, handicap, origine, genre et sphères socio-professionnelles) afin de garantir une programmation fidèle à la pluralité de la société.

- **En sport**

En 2025, la RTBF consolide une approche clairement orientée vers la diversité et l'inclusion. Elle a dépassé les obligations de son contrat de gestion en diffusant :

- plus de 300 heures de compétitions féminines, dont les Euro féminins de football et de basket ou encore le Tour de France femmes, et pour la première fois deux matches des Red Flames en prime time sur La Une.
- Cette visibilité accrue se reflète aussi dans le traitement éditorial, où les athlètes et compétitions féminines représentent désormais environ un quart de la couverture sportive dans les rendez-vous d'information, en ligne avec les engagements pris.
- L'effort porte également sur la représentation du handicap et du para-sport. Au-delà du respect des objectifs chiffrés, la RTBF consacre des formats spécifiques à ces réalités, comme un documentaire dédié au joueur de para-tennis Joachim Gérard, et multiplie les séquences consacrées aux disciplines handisports.
- La féminisation des antennes sportives se poursuit en parallèle, avec une présence renforcée des femmes dans des émissions emblématiques (100% Sport, La Tribune, magazines d'encadrement du football) ainsi que sur les plateformes numériques, ce qui contribue à normaliser leur place dans tous les registres du discours sportif.

Influence, partenariats et rayonnement

- **Média coaching**

Depuis 2017, le média coaching forme des expertes et scientifiques. En 2025, deux journées avec l'ULiège ont réuni 25 expertes, travaillant la confiance, la légitimité et les codes médiatiques. Ces journées sont aussi l'occasion de rencontrer les journalistes de la rédaction pour créer du lien de confiance pour assoir une présence dans nos contenus.

- **Partenariat UNESCO historique**

Étape majeure : signature d'un partenariat avec l'UNESCO, premier du genre entre service audiovisuel francophone et agence onusienne. Le documentaire « Électrons libres » (femmes scientifiques européennes) a été projeté à l'UNESCO (2.000 personnes), en FWB (1.000 élèves/étudiants), universités et festivals. Cet événement confirme la RTBF leader en égalité femmes-hommes STEM, en cohérence avec priorités gouvernementales FWB et stratégie « Women in Digital » (SPF Économie).

- **Défense du service public**

Lors de la conférence UER/VRT (mai 2025), diversité et inclusion ont été présentées comme des leviers essentiels de la légitimité des médias publics face aux populismes.

La diversité y est affirmée comme un **impératif stratégique** pour la confiance du public, reposant sur des objectifs clairs, des indicateurs mesurables et une communication transparente.

Si l'on regarde dans le rétroviseur, l'année 2025 incarne un engagement collectif de transformation inédit. Les données RH (49,5% de femmes recrutées) et l'accélération éditoriale (42,5% en info) témoignent que la diversité est une pratique ancrée. Les formations (150 agents LGBTphobies et leadership inclusif), les partenariats internationaux (UNESCO) et la mobilisation d'un réseau de 120 collaborateurs éditoriaux démontrent une cohérence RH-Contenus rarement observée.

Portée par un engagement collectif des équipes, des référents diversité et des managers, cette démarche honore le contrat de gestion et incarne les valeurs de la RTBF : inclusion, respect et diversité au service de la cohésion sociale et de la qualité démocratique.

B. RENFORCEMENT DES SOLIDARITÉS ET DE L'ACTION CITOYENNE

rtbf IMPACT

La solidarité constitue un marqueur essentiel du média public et contribue à bâtir une société plus attentive aux personnes à besoins spécifiques. Depuis bientôt 70 ans, la RTBF, en partenariat avec CAP48, porte la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap et des jeunes en difficulté, afin de faire évoluer le regard que la société porte sur ces publics.

En décembre, le cube de l'opération Viva for Life a été installé sur la place de Seraing.

Pour la deuxième année consécutive, l'opération HOPE s'est également déployée afin de sensibiliser au harcèlement scolaire.

9.047.471 €

RÉCOLTÉS POUR CAP48 !

Le handicap représente la deuxième forme de discrimination dans notre pays, après le racisme, et concerne 15 % de la population. Au-delà du soutien à plus de 150 projets de terrain dans les secteurs du handicap et de l'aide à la jeunesse, les dons récoltés permettront également de financer de nombreuses initiatives : soutien aux athlètes paralympiques, recherche médicale sur l'autisme, ainsi que projets visant à renforcer l'accessibilité et l'inclusivité des écoles. Cette édition a également permis de mettre en lumière les difficultés du secteur de l'aide à la jeunesse, confronté à un manque structurel de places d'accueil. Comme chaque année, de nombreuses actions ont été mises en place afin de sensibiliser le grand public et de l'encourager à participer à la récolte de dons :

- Les 100 km de CAP48 : ce défi ouvert au public se déroule via une application mobile et lors d'un événement présentiel. Parmi les 1.000 participants, des collaboratrices et collaborateurs de la RTBF ont relevé le défi en équipe. Les montants récoltés contribueront à financer un projet de recherche médicale sur l'autisme.
- Golf CAP48 : organisé depuis plus de 10 ans par les équipes de la Direction Technologies, cet événement golfique solidaire vise à récolter un maximum de dons. Grâce à la mobilisation de la RTBF et des entreprises partenaires, une dizaine d'associations ont pu être financées dans les secteurs du handicap et de l'aide à la jeunesse.
- 100 % CAP : afin de sensibiliser les plus jeunes à la question du handicap, Fighting Kiara, jeune influenceuse elle-même en situation de handicap, est allée à la découverte d'activités sportives adaptées partout en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cet événement offre une opportunité de rencontres inspirantes. Le programme a été diffusé en télévision, sur Auvio Kids TV et en digital sur Auvio Kids.
- CAPNEWS : 13 épisodes sous forme de mini-journal, présentés par Jonathan Bradfer et diffusés sur La Une avant et après les JT (13h et 19h30). Un véritable road trip à la rencontre de la solidarité en Wallonie et à Bruxelles, afin de contribuer à faire évoluer le regard sur le handicap.

- L'aventure solidaire des deux BAROUDEURS : Sébastien Nollevaux et Raphaël Scaini ont renouvelé leur défi solidaire, 48 heures pour rejoindre la Grande Soirée de CAP48 en direct de Média Rives. Cette année, ils ont parcouru plus de 160 km à pied et à vélo, à la rencontre des bénéficiaires de nombreuses associations en Wallonie. L'aventure a été suivie durant le week-end de la Grande Soirée en radio et en télévision, ainsi qu'au travers d'une série d'épisodes disponibles sur Auvio et les réseaux sociaux RTBF et CAP48, sans oublier le groupe WhatsApp. Les fonds récoltés ont permis de financer des services de répit.
- CAP48HEURES : cette année encore, RTBF iXPé a lancé le défi CAP48HEURES, un marathon de 48 heures durant lequel 30 streameuses et streameurs se relaient depuis les studios de Média Rives. L'objectif : mobiliser la communauté Twitch afin de récolter des dons et de mettre en lumière les associations qui accompagnent les jeunes en difficulté.

Sans oublier, la mobilisation des 12.000 bénévoles CAP48 partout en Fédération Wallonie-Bruxelles qui s'investissent toute l'année et particulièrement au moment de la vente des célèbres Post-its et des chaussettes.

Viva For Life à Seraing

Créée en 2013, l'opération Viva for Life se mobilise au profit des enfants âgés de 0 à 6 ans qui vivent sous le seuil de pauvreté en Wallonie et à Bruxelles. Chaque année, la semaine de solidarité Viva For Life revient pour rappeler que la pauvreté met en péril le développement, la santé et le bien-être de 80.000 enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour la deuxième année, le cube s'est installé sur la place de Seraing avec à son bord un trio de choix : Ophélie, Fanny et Walid. Grâce à la générosité exceptionnelle des Sérésiens,

mais aussi de toutes les personnes présentes lors du Belfius Viva for Life Tour, et dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, cette 13ème édition a rempli sa mission : sensibiliser le grand public et récolter de nombreux dons pour venir en aide aux associations qui œuvrent dans le secteur de la pauvreté infantile.

Les plus jeunes générations ont également été mises dans la boucle via le concert de Rocky & Lily, nos animateurs de « SPIT », « Mise à jour », « Viens je t'explique », « Les Niouzz » et Auvio Kids.

Cette année, Jean-Luc Fonck a choisi MC Solaar pour enregistrer son titre « En catimini » au profit de l'opération.

Viva for Life peut chaque année compter sur une extraordinaire mobilisation citoyenne à travers l'organisation de plus de 450 défis partout en FWB. La province de Liège était encore cette année particulièrement active avec 188 défis organisés.

Les dons vont permettre de financer les projets qui accompagnent au quotidien de nombreux enfants et leur famille.

@ Loic Laridant

8.907.464 EUR récoltés pour cette 13ème édition et un peu plus de 190 projets financés partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

8.907.464 €

RÉCOLTÉS POUR VIVA FOR LIFE !

Viva for Life a également financé en urgence le Samusocial de Bruxelles

Face à l'urgence liée au froid, le 5 janvier 2026, CAP48 et Viva for Life ont décidé d'agir en débloquant une enveloppe exceptionnelle de 100.000 euros, ce qui a permis la création de 40 nouvelles places d'accueil pour des familles sans abri.

L'opération HOPE, le Harcèlement, On s'y Oppose et on en Parle Ensemble

Le constat est posé : 1 élève sur 5 déclare avoir été victime de comportement de harcèlement de manière fréquente à très fréquente. Les 8-15 ans sont particulièrement sensibles à ces questions.

@ Fred Guerdin

En collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Observatoire du Climat scolaire, l'opération HOPE a été déployée du 3 au 15 novembre. Cette deuxième édition visait toutes les classes de primaire avec une volonté claire : sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux enjeux de la lutte contre le harcèlement, renforcer l'impact pédagogique et inclusif, et permettre à chaque enfant de participer à une démarche collective pour mieux vivre ensemble. **Une édition également marquée par le soutien de la reine Mathilde, qui a visité une école d'Ixelles pour échanger avec enseignants et élèves autour du bien-être à l'école et de la prévention du harcèlement.**

40.440 élèves de la 1re à la 6e primaire ont adhéré à la charte HOPE

Une grande chaîne de l'espoir de 40,4 kilomètres, record 2024 battu.

8.080
GIRAFES EMPILÉES

396
ATOMIUM

4.208.333
BRIQUES DE LEGOS

385
TERRAINS DE FOOTBALL

5. CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce tableau reprend les actions initiées ou accomplies en 2025. Certaines s'inscrivent dans le temps et il a été décidé de ne pas mentionner les actions déjà réalisées précédemment.

Notre contribution aux objectifs de développement durable

ODD	Pilier d'intervention RTBF	Actions en 2025
 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Réduction de l'empreinte environnementale	**Sensibilisation du personnel via notamment les actions suivantes.** - Fresque du climat : 322 membres du personnel ont participé à l'atelier. - Fresque des tech et de l'information : 8 personnes formées à l'animation. - Fresque de la RSE: les 10 membres du comité RSE l'ont suivie avec SURVECO. - Atelier sur les nouveaux récits climat : pour l'équipe des Niouzz avec Cinecolab. - Partenariat académique de trois ans avec l'Université de Liège en vuel d'obtenir une certification en durabilité et transition (Mooc Durabilité et transition): 57 membres du personnel le suivent actuellement. - Quiz mensuel durabilité sur l'intranet (utilisé dans diverses émissions et chroniques radio/TV/RS).
	Réduction de l'empreinte environnementale	**Valorisation et proposition de contenus liés aux enjeux environnementaux.** En plus des émissions existantes, nous avons mis en place un relevé des émissions abordant la durabilité. Catégorisation de nos contenus en 3 classifications : 1/ émissions dédiées à la durabilité 2/ émissions généralistes abordant ces enjeux 3/ achats ou coproductions fiction et documentaires abordant le sujet de durabilité.
 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles	Renforcement Egalité et Diversité	- **Media coaching :** 25 participantes ont été formées au media coaching en 2025. - **Partenariat UNESCO :** documentaire «Électrons libres, ces femmes de science qui changent nos vies « a été projeté à l'UNESCO (2.000 personnes), en FWB (1.000 élèves/étudiants), universités, festivals. - **Défense du service public - conférence UER/VRT** (mai 2025), diversité et inclusion ont été présentées comme des leviers essentiels de la légitimité des médias publics face aux populismes.

ODD	Pilier d'intervention RTBF	Actions en 2025
10 INÉGALITÉ RÉDUITES Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Renforcement Egalité et Diversité	**Suivi et pilotage du plan Diversité et Egalité par le comité d'accompagnement Diversité.** En 2025, le quatrième trimestre marque un tournant décisif: pour la première fois, la RTBF atteint le seuil de 45% de femmes dans les programmes d'information, tel que requis par l'indicateur 3 du contrat de gestion.
	Renforcement Egalité et Diversité	**Monitoring de la diversité dans les contenus.** Un réseau de 7 référents permanents et 120 collaborateurs (issus de plus de 60 émissions) pilote la diversité éditoriale. En 2025, ce réseau a analysé plus de 30.000 interventions et bénéficie d'un accompagnement structuré (formations mensuelles, séminaires, outils, newsletters).
	Renforcement Egalité et Diversité	**Renforcerment Egalité et Diversité au sein de nos contenus.** • **Formats et visibilité des femmes** - Formats dédiés : Les Aventureuses, Nos héroïnes, Cherchez la femme, contenus à l'occasion du 8 mars. - Montée en visibilité : expertes, consultantes, présentatrices en info, sport, culture. - Événements soutenus : Radiance (esport 100% féminin), Pride Bruxelles, CAP48, handisport (We are people), émissions de médiation (Table Média). • **Production documentaire** Environ 60 documentaires abordent diversité et inclusion transversalement : violences aux femmes, place des femmes, droits LGBTQIA+, réalités du handicap. Cette offre s'inscrit dans la logique du baromètre de diversité (5 dimensions : âge, handicap, origine, genre, sphères socio-professionnelles).
	Renforcement Egalité et Diversité	• **En sport** - Plus de 300 heures de compétitions féminines (Euro féminins de football, de basket, le Tour de France femmes, Red Flames en prime time sur La Une). - Les athlètes et compétitions féminines représentent désormais environ un quart de la couverture sportive dans les rendez-vous d'information. - La féminisation des antennes sportives se poursuit en parallèle, ainsi que sur les plateformes numériques, ce qui contribue à normaliser leur place dans tous les registres du discours sportif. - L'effort porte également sur la représentation du handicap et du para-sport (documentaire dédié au joueur de para-tennis Joachim Gérard, séquences consacrées aux disciplines handisport.

ODD	Pilier d'intervention RTBF	Actions en 2025
10 INÉGALITÉ RÉDUITES Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Renforcement des solidarités et de l'action citoyenne	**Nos actions de solidarité en 2025 :** - CAP 48, participer à la création d'une société plus inclusive - l'opération Viva for Life - l'opération HOPE, le Harcèlement, On s'y Oppose et on en Parle Ensemble (sensibilisation au harcèlement scolaire).
	Renforcement Egalité et Diversité	**Déploiement des nouvelles Formations internes Diversité.** - La RTBF a déployé une formation LGBTphobies auprès de 150 membres du personnel, renforçant les pratiques inclusives et la qualité des contenus. - Un parcours leadership inclusif en deux modules a été conçu après analyse comparative. Le module 1 (DEI ouvert largement) et le module 2 (outils pour managers : checklists, scripts, plans d'action) s'adaptent aux spécificités d'une entreprise médiatique de service public, articulant prise de conscience, sécurité psychologique et transformation des pratiques.

ODD	Pilier d'intervention RTBF	Actions en 2025
 Établir des modes de consommation et de production durables	Réduction de l'empreinte environnementale	**Eco-production.** Vingt-six membres du personnel ont été formés à l'éco production par The Green Shot. Cette démarche s'accompagne de la diffusion d'un guide et d'une check-list d'éco production spécifique à la RTBF.
	Réduction de l'empreinte environnementale	**Pérennisation et élargissement des mesures d'économie d'énergie.** De nouvelles consignes de température, de durée de chauffage et de climatisation ont été mises en œuvre afin de pérenniser et élargir les mesures d'économie d'énergie.
	Réduction de l'empreinte environnementale	**Systématisation des Critères Environnementaux et Sociaux dans les marchés publics et les achats.** - Critères environnementaux dans les marchés publics : les équipes ont été sensibilisées et évaluent les clauses au cas par cas en fonction des marchés. - Création d'une « Stratégie d'achats durables » en cours - Ajout de clauses environnementales dans les contrats de coproduction, de commande et d'acquisition de flux.
	Réduction de l'empreinte environnementale	**Réemploi, réparation et dons.** Plusieurs initiatives favorisent le réemploi et la réduction des déchets : - organisation régulière de Repair Cafés, - opérations de dons en collaboration avec CYCLUP pour revaloriser du matériel sportif, - installation de bornes permanentes des Petits Riens dans nos locaux.
	Numérique responsable	**Analyse de l'impact de l'IA en matière de consommation et de sobriété numérique.** - Mesurabilité : déploiement d'une infrastructure propre pour l'intelligence artificielle qui permettra de mesurer précisément la consommation électrique. - Stratégie IA : Intégration de la soutenabilité dans la matrice des risques opérationnels majeurs et intégration d'un arbitrage technique sur le choix du type d'IA selon le besoin (Machine Learning vs LLM). Approche de sobriété sélective.
	Numérique responsable	**Revalorisation et gestion de déchets électriques et électroniques (DEEE).** - Mise aux enchères différents lots de matériel démobilisés: 16 palettes de PC, serveurs et réseaux ainsi que du matériel Audio-visuel (35m³ d'éclairage, 2 semi-remorques de machineries diverses, 70m³ de matériel divers). - Envoi de 22 box de 1m³ de matériel chez Out of Use pour recyclage. - Lancement du projet de démantèlement du contenu technologique du bâtiment RTBF Reyers.

ODD	Pilier d'intervention RTBF	Actions en 2025
 Établir des modes de consommation et de production durables	Numérique responsable	**Révision de la stratégie cloud dans sa dimension sobriété numérique et réduction du PUE (Power Usage Effectiveness) des datacenters.** Révision statégie Cloud démarrée fin d'année et ajout d'un critère de sobriété Numérique dans le processus d'arbitrage.
	Numérique responsable	**Mise en production du nouveau Datacenter Mediasquare.** - Mise en place des règles et une gouvernance stricte. - Formation et concientisation régulière des «utilisateurs» technologiques du Datacenter sur l'utilisation correcte du refroidissement (couloirs de froid et leur étanchéité maximale et permanente).
	Réduction de l'empreinte environnementale	**Rénovation durable et intégrée des bâtiments des sites d'émissions.** Un cahier des charges a été rédigé, un bureau d'étude a été désigné et un audit a été effectué. Un plan d'action est en cours de rédaction.
 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	Réduction de l'empreinte environnementale	**Plusieurs actions ont été menées pour encourager une mobilité plus durable.** - L'application Fleetster facilite désormais l'utilisation du charroi. - L'application Carpool RTBF continue de promouvoir le covoiturage via un espace dédié. - L'application Mbrella permet quant à elle de gérer les abonnements de transports en commun et d'encoder les kilomètres parcourus à vélo. - Des formations à la conduite à vélo et des ateliers de réparation sont également proposés afin de soutenir les mobilités actives.
	Numérique responsable	**Bilan carbone de l'utilisation du numérique.** Création d'un référentiel de mesure.
	Numérique responsable	**Formations à la sobriété numérique.** Actions de formations et de sensibilisations (éco-conception numérique, Fresques du Numérique,...).
	Réduction de l'empreinte environnementale	**Renforcement du traitement environnemental au sein des rédactions de l'Information et du Sport.** - 28 collaborateurs de la rédaction suivent le Mooc Durabilité et transition (Certificat avec l'Université de Liège). - Travail sur charte pour un journalime à la hauteur de l'urgence écologique.

ODD	Pilier d'intervention RTBF	Actions en 2025
 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	Renforcement Egalité et Diversité	**Guide de bonnes pratiques à destination des équipes du pôle contenu concernant les personnes handicapées.** Les sessions « Midis de la Diversité » consacrés au validisme, développés avec Média Animation, ont sensibilisé les équipes aux mécanismes de discrimination envers les personnes handicapées. Ces séances outillent concrètement les professionnels pour produire des contenus inclusifs.
	Axe transversal RTBF	**Les 100 exemples significatifs** de programmes, de contenus ainsi que des actions (telles que des organisations ou participations à des événements ou manifestations) **où la RTBF a fait société, créé du lien social, prouvé sa pertinence sociétale ou a été moteur de développement durable, social, économique, culturel, citoyen et démocratique.** (voir rapport annuel)
	Axe transversal RTBF	Le Bilan du **Plan d'Education aux Médias.** (voir rapport annuel)
	Axe transversal RTBF	**Le rapport d'activité de la médiation et de la relations avec les publics.** (voir rapport annuel)

B. RÉALISATION DES INDICATEURS DU CONTRAT DE GESTION

Dans le contrat de gestion 2023-2027, 59 indicateurs ont été définis dont la mesure nous permet d'affirmer si la RTBF rencontre ses obligations définies. Un avenant a été signé le 11 juillet 2025, modifiant certains indicateurs et en introduisant deux nouveaux (46bis et 46ter). Il a pris effet le 1er septembre 2025.

Pour l'année 2025, la RTBF respecte ses obligations ainsi que les objectifs définis pour chaque indicateur.

Cette section reprend une synthèse des indicateurs répartis en 2 catégories : les indicateurs de nature éditoriale et les indicateurs de nature transversale.

Nous présentons également un focus sur notre investissement dans la production audiovisuelle et la production indépendante (Indicateurs 47 et 48 du contrat de gestion).

1. Indicateurs éditoriaux

N°	Indicateur	Objectif 2025	Résultat 2025
	Information		
10.A	Nombre de journaux d'information	15/jour	38 à 39/jour
10.B	Nombre de JT en TV	2/ jour	3 à 4/jour
10.C	Nombre de journaux La Première	10/jour	24
10.D	Nombre de journaux Vivacité	3/jour	11
10.E	Séquences d'information Tipik	Plusieurs/jour	10 en sem / 5WE
10.F	Séquences d'information Classic21	Plusieurs/jour	17 en semaine - 18 le WE
10.G	Séquences d'information Musiq3	Plusieurs/jour	5/jour en semaine - 3/jour le WE
10.H	Séquences d'information en ligne	1 offre en ligne	ok
10.I	Séquences d'information Tarmac	Plusieurs/jour	ok
10.J	Journal pour enfants <12 ans en TV et Auvio	1/jour hors wk et congés	208
10.K	Offre d'information >12 ans	1/jour	ok
10.L	Séquences informations locales sur Vivacité	Plusieurs/jour	ok
10.M	Programmes ou séquences actu européenne et internationale	Plusieurs/jour	ok
11.A	Magazines d'investigation et programmes d'enquêtes ou de reportage en TV	1/semaine hors congés	77
11.B	Documentaires d'investigation produits, coproduits ou commandés à des auteurs/producteurs indépendants	10	16

N°	Indicateur	Objectif 2025	Résultat 2025
11.C	Magazines d'investigation et programmes d'enquêtes ou de reportage en radio	1/semaine hors wk et congés	ok
11.D	Séquences de programmes de rencontres et débats sociétaux et politiques	10/semaine hors wk et congés	ok
11.E	Contenus originaux d'investigation, d'enquête ou de reportage, sur ses services en ligne	Plusieurs	181
12.A	Programme sur l'actualité européenne et internationale, dont Afrique et francophonie en TV	1/ mois	ok
12.B	Contenu original sur l'actualité européenne et international, dont Afrique et francophonie	1/ mois	ok
12.C	Documentaires ou webdocumentaires portant notamment sur des sujets européens et internationaux	Plusieurs/mois	ok
13.A	Site : articles ont un lien physique vers un programme ou un contenu audio et/ou vidéo diffusé en radio, en télévision ou sur Auvio	60%	66%
13.B	Site : reste des articles <1500 signes	0%	0%
	Culture		
14	Diffuser chaque jour des contenus d'information, de développement et de promotion culturels accessibles à tous les publics sur l'ensemble des médias	N/A	ok
15	Programmes liés au cinéma, notamment d'auteur, à la fiction, notamment belge, à la littérature et aux arts de la scène, dont un sur la Une ou sur Tipik	Plusieurs / semaine	ok
16	Programmes culturels mettant en avant les talents de la FWB en TV aux heures de grande écoute	40	ok
17.A	% diffusion d'œuvres européennes sur La Une	70%	97%
17.B	% diffusion d'œuvres européennes sur Tipik	70%	87%
17.C	% diffusion d'œuvres européennes sur La Trois	70%	73%
17.D	% diffusion œuvres en langue française sur La Une	40%	83%
17.E	% diffusion œuvres en langue française sur Tipik	40%	55%
17.F	% diffusion œuvres en langue française sur La Trois	40%	47%
17.G	% diffusion d'œuvres indép. européennes sur La Une	10%	13%
17.H	% diffusion d'œuvres indép. européennes sur Tipik	10%	15%
17.I	% diffusion d'œuvres indép. européennes sur La Trois	10%	28%
17.J	% diffusion d'œuvres indép. européennes de FWB - de 5 ans sur La Une	40%	67%
17.K	% diffusion d'œuvres indép. Européennes de FWB - de 5 ans sur Tipik	10%	32%
17.L	% diffusion d'œuvres indép. Européennes de FWB - de 5 ans sur La Trois	20%	38%
17.M	% diffusion d'œuvres indép. européennes entre 20-23h (La Une)	15%	44%

N°	Indicateur	Objectif 2025	Résultat 2025
17.N	% diffusion d'œuvres indép. européennes entre 20-23h (Tipik)	15%	37%
17.O	% diffusion d'œuvres indép. européennes entre 20-23h (La Trois)	15%	41%
18.A	Diffusion longs métrages cinéma	150	559
18.B	Diffusion longs métrages cinéma de distributeurs indépendants	50	232
18.C	Diffusion cinéma d'auteur ou d'art et d'essai	50	135
18.D	Diffusion cinéma d'auteur ou d'art et d'essai de la FWB	15	21
18.E	Œuvres européennes, d'origine diversifiée (en longs et courts métrages, séries et téléfilms)	50%	72%
19.A	Courts métrages de fiction ou d'animation hors redif	35	41
19.B	Courts métrages de fiction ou d'animation inédits hors redif	15	19
19.C	Œuvres audiovisuelles d'initiative belge francophone hors redif (sur la Une ou sur Tipik)	10	43
19.D	Œuvres subsidiées par le FACR en radio, hors redif	20h	20h 46m
20.A	Concerts ou spectacles musicaux (classiques et non classiques), lyriques (opéra)	300	734
20.B	Concerts ou spectacles musicaux (classiques et non classiques), lyriques (opéra) produits en FWB	150	471
20.C	Nouvelles captations de spectacles musicaux, lyriques	4	104
20.D	Spectacles de scène en TV produits en FWB	12	51
20.E	Œuvres théâtrales en TV produites en FWB	10	10
20.F	Nouvelles captations théâtrales en TV produites en FWB	4	7
22.A	Quota chanson française sur La Première	45%	49%
22.B	Quota chanson française sur Vivacité	40%	45%
22.C	Quota chanson française sur Viva+	40%	51%
22.D	Quota chanson française sur Tarmac	40%	37%
22.E	Quota chanson française sur Classic21	20%	22%
22.F	Quota chanson française sur Tipik	12%	18%
22.G	Quota chanson française sur Jam	10%	13%
23.A	Quota œuvres FWB sur La Première	20%	26%
23.B	dont entre 6h et 22h	18%	24%
23.C	Quota œuvres FWB sur Vivacité	17%	20%
23.D	dont entre 6h et 22h	13%	18%
23.E	Quota œuvres FWB sur Viva+	10%	10%
23.F	dont entre 6h et 22h	8%	9%
23.G	Quota œuvres FWB sur Tarmac	20%	26%
23.H	dont entre 6h et 22h	18%	27%

N°	Indicateur	Objectif 2025	Résultat 2025
23.I	Quota œuvres FWB sur Classic 21	8%	10%
23.J	dont entre 6h et 22h	6%	8%
23.K	Quota œuvres FWB sur Tipik	20%	22%
23.L	dont entre 6h et 22h	18%	20%
23.M	Quota œuvres FWB sur Jam	20%	22%
23.N	dont entre 6h et 22h	18%	20%
24	Quota diffusion artistes féminines (hors C21, M3 et Viva+)	30%	43%
26.B	Autopromo contenus culturels	20%	24%
26.D	Œuvres européennes sur Auvio dans partie éditorialisée par RTBF	75%	89%
26.E	dont 20% d'œuvres FWB	20%	65%
27	Diffusion de contenus de promotion des artistes, opérateurs et événements culturels	52	ok
	Education aux médias		
29	Programmes et contenus d'éducation aux médias	40	ok
	Education permanente, connaissance, mode de vie et société		
30	Programmes d'éducation permanente	40	ok
31	Programmes d'éducation permanente en TV à heure de grande écoute	10	ok
	Divertissement		
33	Programmes de divertissement mettant en valeur auteurs, artistes, producteurs, etc. de la FWB (radio + TV)	40	ok
	Sport		
34.A	Couverture compétitions féminines dans les séquences info sportives en TV et radio	25%	25%
34.B	Diffusion compétition avec athlètes femmes	250h	323h
35	Programmes ou séquences de programmes avec des athlètes handisport	52	64
	Jeunesse		
36	Programmes et contenus d'information et d'éducation aux médias adaptés aux enfants et adolescents	1/semaine	ok
38.B	Programmes ou contenus abordant le (cyber)harcèlement destinés aux enfants et adolescents	1/mois	ok
	Accessibilité		
41	JT de début de soirée langue des signes en TV et sur Auvio	1/jour	365
42	JT enfants langue des signes	1/jour	167
	Médiation		
43	Programmes de médiation	20	61
	Médias de proximité		
45	Sujets des médias de proximité dans les JT	200	237

N°	Indicateur	Objectif 2025	Résultat 2025
46	Coproduction de contenus éditoriaux avec médias de proximité	10	ok
	Presse écrite		
50.A	Revue de presse vers articles de presse écrite	1/jour hors wk	256 / 257
50.B	Collaboration à enquêtes d'investigation avec journalistes presse écrite quotidienne	10	11
	Enseignement		
51	Séquences de programmes e-classe	200	572
	Production propre		
56.A	Production propre en TV	10h	10h51
56.B	Production propre en radio	20h	>20h

Concernant l'indicateur 50, la revue de presse manquante correspond au jour de grève du 13 février 2025.

Précisions méthodologiques sur l'indicateur 13

Après signature du contrat de gestion 2023-2027, la RTBF a tout mis en œuvre pour respecter cet indicateur à travers différentes actions :

Sensibilisation

La première étape a été de communiquer le texte, son interprétation et la stratégie à appliquer pour le respecter à l'ensemble des journalistes :

- Tous les articles produits sur le site doivent correspondre à un audio ou une vidéo produite pour la RTBF, dont la publication doit être proche (dans les 10 jours ouvrables). Ce média doit être mis sur Auvio et inséré dans l'article.

- Si pour des raisons d'intérêt public, une information doit figurer sur le site alors qu'elle n'a pas fait l'objet d'un traitement sur antenne, elle doit être développée en moins de 1.500 signes.

Développements

La RTBF a entrepris des développements à la fois pour aider les journalistes à remplir leurs obligations, mais aussi pour contrôler celles-ci :

- Des outils ont été développés pour faciliter le transfert des médias vers l'outil qui permet de les lire dans un lecteur exportable (via Auvio), dans le délai imparti.

- Un tableau interactif de monitoring a été mis au point. Il permet dans un premier temps de sélectionner les articles d'information, d'appliquer l'exception faite pour l'éducation aux médias, et ensuite de vérifier si, dans ces articles, sont insérés un média RTBF qui respecte les délais imposés. Dans les articles restants, le moteur examine si les articles respectent la limite de 1.500 signes.

Contrôle

L'équipe de desk vidéo, renforcée depuis l'introduction de l'obligation, examine tous les jours la liste des articles supérieurs à 1.500 signes et sans média associé (hors catégorie d'éducation aux médias). Le plus souvent, le média n'était pas immédiatement dispo-

nible au moment de la publication de l'article et les membres de l'équipe insèrent donc le média lié à l'article. Aucune exception n'est admise, hormis les « cartes blanches » qui ont été jugées pertinentes et importantes.

Toutes ces démarches ont permis à la RTBF de respecter intégralement ses obligations liées à l'indicateur 13 depuis septembre 2023.

2. Indicateurs transversaux

N°	Indicateur	Justificatif
1	Présenter **100 exemples significatifs de programmes, de contenus ainsi que des actions** (telles que des organisations ou participations à des événements ou manifestations) où la RTBF a fait société, créé du lien social, prouve sa pertinence sociétale ou a été moteur de développement durable, social, économique, culturel, citoyen et démocratique.	Des exemples figurent dans le rapport annuel.
2	Dans son volet sur les contenus, le **plan égalité et diversité** fixe au minimum : - des objectifs précis en termes de présence dans les programmes et contenus, sur les différents critères d'égalité et de diversité, en prenant en compte différentes catégories de discrimination et la façon dont elles interagissent ; - les résultats des monitorings internes ; - les éventuelles mesures correctrices mises en œuvre.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.
3.A	Tendre à **45% de représentativité des femmes d'ici 2025** dans les programmes et contenus d'information, au niveau de la présentation et des personnes interviewées ou invitées par la RTBF.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.
3.B	Tendre à une parité **50/50 femmes-hommes en 2027** dans les programmes et contenus d'information, au niveau de la présentation et des personnes interviewées ou invitées par la RTBF.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.
4	Promouvoir des **objectifs relatifs à l'égalité et la diversité dans le cadre de ses coproductions et collaborations avec les producteurs. Viser, dans ses appels à projets**, des critères et des objectifs relatifs à la prise en compte de l'égalité et de la diversité, que ce soit au niveau des jurys, des équipes, des récits ou du public.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.
5	Adopter un **plan d'action de réduction de l'empreinte carbone**, évalué chaque année, visant une réduction du bilan carbone de 55% d'ici 2030 (par rapport à 1990) et de 33% d'ici 2030 (par rapport à 2022). Les émissions précitées comprennent les facteurs les plus polluants, à savoir les consommations de gaz, d'électricité, d'eau et la production de déchets sur ses sites, et enfin l'ensemble des déplacements nationaux et internationaux.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.
6	Montrer **5 initiatives innovantes ou formats originaux** qui favorisent la découvrabilité des contenus culturels et d'information assorties d'une évaluation de leur impact.	Des exemples figurent dans le rapport annuel.
7	Atteindre une **couverture hebdomadaire RTBF cross-média** (linéaire et plateformes digitales propriétaires) de 85 % auprès d'individus de 16 + en Fédération, selon les critères définis par son conseil d'administration.	Le taux atteint est de 88,9% en 2025.

N°	Indicateur	Justificatif
8	Atteindre pour ses **contenus d'information une couverture hebdomadaire cross-médias** (linéaire et plateformes digitales propriétaires) de 75 % auprès des individus de 16+ en Fédération.	Le taux atteint est de 81,3% en 2025.
9	Adopter un **plan pluriannuel visant à raccrocher les publics éloignés de l'information** en identifiant au mieux les publics concernés, les enjeux qui les préoccupent, les actions et formats à développer, par le biais d'objectifs précis et mesurables.	Des exemples figurent dans le rapport annuel.
21.A	**Affecter 200.000 euros pour lancer des appels à projets pour de nouveaux formats radiophoniques répondant aux évolutions des modes de consommation numérique, notamment aux formats podcast et à la consommation mobile ;**	Objectif atteint.
21.B	**Verser au Fonds d'aide à la création radiophonique, une part correspondant à 2 % du produit des recettes nettes de la communication commerciale qu'elle obtient en radio déduction faite de la T.V.A., des commissions de régie publicitaire. La Fédération garantit qu'au minimum 100.000 EUR des moyens du fonds seront affectés à des formats podcast.**	407.107 euros ont été versés au FACR, correspondant à 2% des recettes publicitaires nettes en radio.
24	Sur ses chaines de radio (sauf Classic21, Musiq'3 et Viva+), globalement, diffuser au moins **30 % d'artistes féminines** (à l'exception des groupes), **à partir de 2025** en moyenne annuelle de la programmation musicale.	Objectif atteint.
25	**Établir la liste des artistes émergents diffusés ou invités.**	Objectif atteint.
26.A	**Établir une stratégie volontariste d'éditorialisation, de promotion et de mise en avant des programmes, contenus culturels**, en ce compris dans l'algorithme de recommandations.	Objectif atteint.
26.C	Créer un **onglet spécifique sur Auvio** reprenant l'ensemble des captations.	Objectif atteint.
28	Adopter en 2023 un **plan pluriannuel d'éducation aux médias** sur base du dialogue avec le CSEM. La RTBF rend compte de l'accomplissement des actions de son plan EAM dans une section spécifique de son rapport annuel.	Plan adopté ; voir section spécifique.
32	Développer sur la **plateforme Auvio une section accueillant des productions de qualité émanant du secteur associatif dans toute sa diversité** et augmenter sa découvrabilité grâce à des mots-clés appropriés.	Objectif atteint.
37	Créer une **offre en ligne destinée spécifiquement aux enfants**, dans une interface ludique, exempte de publicité. Cette offre en ligne pourra être enrichie de contenus culturels et ludiques provenant d'opérateurs culturels de la Fédération.	Objectif atteint.
38.A	Participer à la **semaine de lutte contre le (cyber)harcèlement** en mobilisant les animateurs et animatrices connus des enfants et des jeunes. Cette action nécessite une étroite collaboration avec le secteur de l'enseignement.	Objectif atteint.

N°	Indicateur	Justificatif
39	Établir et mettre à jour annuellement un **plan "information pour la jeunesse"** transversal et connecté avec les espaces spécifiquement prévus pour elle.	Le rapport annuel illustre d'adoption de ce plan : différents contenus d'informations adressés à différents publics au travers de plateformes différentes.
40	**Sous-titrer en français, dans les journaux télévisés, et si possible dans les reportages d'information, les interviews réalisées en néerlandais et en allemand et, si possible, en anglais, pour autant que la séquence soit disponible une heure avant sa mise à l'antenne (ce sous-titrage étant prioritaire par rapport au sous-titrage réalisé par ailleurs en faveur des personnes en situation de déficience sensorielle, si les deux objectifs ne sont pas conciliables techniquement).**	Objectif atteint.
44	Organiser **deux rencontres, dont au moins un séminaire, avec chacun des secteurs suivants : la culture, la production audiovisuelle et l'éducation,** permettant un dialogue constructif et une meilleure compréhension mutuelle des attentes du secteur et de la RTBF, en vue d'une amélioration des collaborations éditoriales, promotionnelles ou opérationnelles entre les parties.	Des rencontres et séminaires ont été organisés avec les secteurs de la culture, de la production audiovisuelle et de l'éducation.
46bis	Prise en charge par la RTBF des coûts d'investissement et de paramétrages du matériel ainsi que des coûts de fonctionnement de la plateforme résultant de la collaboration, en ventilant les coûts de mise en place et les coûts annuels de fonctionnement. Les Médias de Proximité fournissent, pour rediffusion dans leur intégralité sur la plateforme Auvio, leurs journaux d'information et débats politiques.	Objectif atteint.
46ter	Prise en charge par la RTBF, en fonction des disponibilités et selon des modalités à convenir, de séances de formation gratuite ouverte aux Médias de proximité, au sein de la RTBF Academy.	Objectif atteint.
49.A	Diffuser gratuitement une **campagne d'intérêt général par an en faveur de la presse écrite** quotidienne imprimée.	Une campagne autour de l'accès gratuit au contenu intégral des sites des éditeurs membres de lapresse.be le 21/11/2025 a été diffusée en novembre 2025.
49.B	Mettre à disposition des **espaces promotionnels relatifs à l'offre d'abonnements numériques** du plus grand nombre de titres de presse écrite quotidienne francophone belge pour un **montant annuel de 1 million d'euros, indexé.**	Objectif atteint.
52	Démontrer **dix exemples de collaborations programmatiques ou institutionnelles avec d'autres médias à l'international.**	Objectif atteint.
53	**Les recettes nettes de publicité (déduction faite de la T.V.A., des commissions de régie publicitaire, des moyens affectés à la production audiovisuelle indépendante et au Fonds d'aide à la création radiophonique) ne peuvent excéder 23 % des recettes totales de la RTBF en 2023 et 22,5 % à partir de 2024. Les montants qui dépassent ces plafonds sont affectés à la production audiovisuelle indépendante selon le point 22.**	Les recettes nettes de publicité atteignent 13% en 2025.

N°	Indicateur	Justificatif
54	Adopter via la RMB une **charte et une stratégie d'inventaire publicitaire afin d'encourager une offre commerciale éthique et écoresponsable**, favorisant les annonceurs dont les produits et les services sont associés à des exigences de durabilité, proposant des espaces publicitaires dédiés à la transition et à la neutralité carbone.	L'approche commerciale Blue est structurée autour de 3 axes : publicité solidaire, publicité positive, publicité et ses récits.
55	**D'ici 2025, 15 % des pré-roll sur Auvio doivent être constitués de messages éco-responsables.**	Le résultat 2025 est de 8%. La RMB ne dispose pas de leviers pour augmenter ce chiffre qui dépend exclusivement du type de campagnes digitales video que les annonceurs ont prévu de faire sur Auvio.
57	**Mesurer l'impact de la découvrabilité de l'algorithme**, notamment par des résultats chiffrés sur la mise en avant des contenus d'information, de culture et d'éducation et d'auteurs et artistes de la Fédération.	Un rapport d'analyse avec résultats chiffrés a été établi pour l'exercice 2025, couvrant pour la première fois les deux plateformes (RTBF Actus et Auvio).
58	Proposer aux internautes la possibilité d'obtenir de manière automatisée un **accès aux préférences identifiées qui influencent les recommandations.**	Les préférences utilisateurs (historique de consommation, données du profil, tendances) sont accessibles et reflétées dans les éléments de recommandation personnalisés.
59	**Le plan égalité et diversité contient un volet sur les ressources humaines** qui reprend au minimum des objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs en la matière, sur les différents critères d'égalité et de diversité, notamment d'origine, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle et de handicap, le tout dans le respect de la protection de la vie privée et du RGPD. Dans le cadre de l'évaluation du plan, la RTBF fournit des données chiffrées sur : - l'évolution de la proportion d'hommes et de femmes au sein du personnel de la RTBF, entre autres ventilées par service, type de contrat, taux d'occupation ; - l'évolution de la proportion d'hommes et de femmes au sein des postes de management - l'évolution de la diversité au sein de l'entreprise ; - des données quantitatives et qualitatives sur la gestion des talents et des carrières ; - un monitoring des politiques salariales F/H ; - les mesures correctrices permettant de diminuer les éventuelles inégalités.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'offre de service, la RTBF n'a pas testé de nouveaux services ni n'a apporté de modifications substantielles à des services existants.

3. Production audiovisuelle et production indépendante

L'indicateur 47 du Contrat de Gestion énonce notre obligation de partenariat avec les acteurs du secteur de la production audiovisuelle. Dans ce cadre, la RTBF « investit au moins 12 % de ses dépenses opérationnelles annuelles, hors charges d'échange promotionnel, avec un minimum de 40 millions d'euros par an, dans des contrats avec des acteurs du secteur de la production audiovisuelle dont le siège social, la succursale ou l'agence permanente est situé en Belgique ».

En 2025, nos dépenses totales[1] s'élèvent à 440,2 MEUR. Nos dépenses opérationnelles telles que définies dans l'article 2 du contrat de gestion s'élèvent à 427 MEUR.

12% = 51 MEUR.

Vue d'ensemble 2025

En 2025, la RTBF a investi 79,0 MEUR dans le secteur de la production audiovisuelle en Belgique.

EUR	2025
SECTEUR DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE *	61.478.470
DROITS D'AUTEURS	17.474.144
TOTAL	**78.952.614**

* Les droits sportifs sont exclus.

Concernant le secteur de la production audiovisuelle, en 2025, la RTBF a investi 87 % de ce montant total en Fédération Wallonie-Bruxelles.

EUR	2025	% en 2025
FWB	53.506.335	87%
FLANDRE	7.972.135	13%
TOTAL	**61.478.470**	**100%**

[1] Hors échanges promotionnels

En 2025, la RTBF affecte 4,15% de la dotation ordinaire à des contrats de coproduction et commande avec des producteurs audiovisuels indépendants de la Fédération Wallonie-Bruxelles tel que défini dans l'**indicateur 48 du contrat de gestion** :

a) dont au moins 72% en 2025 du pourcentage annuel pour des productions majoritaires belges ;
b) dont au moins 80 % du pourcentage annuel apporté en numéraire ;
c) dont au moins 66% du pourcentage annuel pour les contenus de stock ;
d) et pour ces contenus de stock :
- au moins 2.410.000 EUR pour des documentaires ;
- au moins 2.830.000 EUR pour des séries belges francophones

les montants des contenus de stock doivent être respectés sur une période cumulée de 3 ans afin de lisser les aléas liés au secteur de l'audiovisuel

e) au moins 30% du pourcentage annuel pour les contenus de flux.

En 2025, la dotation ordinaire s'élève à 350.819.000 EUR. Notre obligation annuelle s'élève à 14.558.989 EUR. Pour l'année 2025, la RTBF dépasse son obligation et a investi 16.701.474 EUR dans la production audiovisuelle indépendante « de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

RÉCAPITULATIF DES OBLIGATIONS 2025 (EUR)	OBLIGATION	RÉALISÉ
Article 48 du contrat de gestion	**14.558.989**	**16.701.474**
a) dont min 72% coproductions majoritaires	10.482.472	12.627.474
b) dont min 80% apport en numéraire	11.647.191	15.372.599
c) dont min 66% contenus de stock	9.608.932	11.751.418
d.1) dont min 2.410.000 EUR pour des documentaires	2.410.000	3.160.564
d.2) dont min 2.830.000 EUR pour des séries belges francophones	2.830.000	3.762.485
e) dont au moins 30% pour les contenus de flux	4.367.697	4.950.056

Tableau reprenant les montants affectés à la production indépendante

CATÉGORIE D'ŒUVRE AUDIOVISUELLE (EUR)	APPORT EN NUMÉRAIRE	SERVICES	DROITS DE DIFFUSION	TOTAL RTBF
ÉMISSION DE FLUX	4.950.056			4.950.056
DOCUMENTAIRE & WEBDOC	2.484.564	338.000	338.000	3.160.564
ANIMATION	788.000			788.000
TÉLÉFILM	2.743.000			2.743.000
LONG-MÉTRAGE	634.494	312.500	325.000	1.271.994
COURT-MÉTRAGE	10.000		15.375	25.375
SÉRIE BELGE	3.762.485			3.762.485
TOTAL	**15.372.599**	**650.500**	**678.375**	**16.701.474**

Tableau reprenant les œuvres majoritaires

CATÉGORIE D'ŒUVRE AUDIOVISUELLE (EUR)	TOTAL RTBF	ŒUVRES MAJORITAIRES
ÉMISSION DE FLUX	4.950.056	4.950.056
DOCUMENTAIRE + WEBDOC	3.160.564	2.835.564
ANIMATION	788.000	273.000
TÉLÉFILM	2.743.000	8.000
LONG-MÉTRAGE	1.271.994	772.994
COURT-MÉTRAGE	25.375	25.375
SÉRIE BELGE	3.762.485	3.762.485
TOTAL	**16.701.474**	**12.627.474**

Apport du Centre du Cinéma de la Fédération Wallonie-Bruxelles

CATÉGORIE D'ŒUVRE AUDIOVISUELLE (EUR)	FONDS SPÉCIAL_ PROD. INDÉPENDANTS
ÉMISSION DE FLUX	
DOCUMENTAIRE + WEBDOC	427.683
ANIMATION	
TÉLÉFILM	
LONG-MÉTRAGE	900.998
COURT-MÉTRAGE	40.000
TOTAL	**1.368.681**

4. Coût de l'offre éditoriale

En lien avec l'indicateur 45 du contrat de gestion, voici une synthèse des coûts de production de contenus déclinés selon six thématiques (information et sports ; divertissement ; fictions ; culture et musique ; services aux publics ; société, modes de vie et connaissance) et selon le modèle organisationnel de la RTBF axé sur les publics, soit les 4 éditions d'offre distinctes (Nous ; Affinitaires ; Jeunes adultes ; Nouvelles générations).

EN MILLIERS D'EUROS	REEL 2025
INFORMATION ET SPORTS	121.164
FICTIONS	46.697
CULTURE ET MUSIQUE	43.136
SOCIETE, MODES DE VIE ET CONNAISSANCE	30.819
DIVERTISSEMENT	30.393
SERVICES AUX PUBLICS	9.305
TOTAL	**281.515**

EN MILLIERS D'EUROS	REEL 2025
EDITION D'OFFRE NOUS	162.146
EDITION D'OFFRE JEUNES ADULTES	56.509
EDITION D'OFFRE AFFINITAIRES	45.501
EDITION D'OFFRE NOUVELLES GÉNÉRATIONS	17.359
TOTAL	**281.515**

C. GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

GESTION DES RISQUES PRINCIPAUX

A. Méthode utilisée à la RTBF

Dans le cadre de ses activités, la RTBF est exposée à un certain nombre de risques pouvant impacter de manière significative l'atteinte de ses objectifs et de ses performances financières. Ainsi, la RTBF a mis en place une méthode de gestion des risques basée sur les grands principes de la norme ISO 31000 de management des risques. Concrètement, la RTBF identifie régulièrement les principaux risques et opportunités auxquels elle doit faire face. Pour sa dernière analyse de risques en date, réalisée en 2024, la RTBF a adopté la méthode dite « COSO ERM (INTOSAI) » reprenant les lignes directrices générales de gestion des risques pour les entités du secteur public. Sur base de cette méthodologie, les risques ont été répertoriés par thème (ou grande famille de risques) comme suit :

- les changements économiques ;
- la conformité ;
- la continuité ;
- la gouvernance ;
- les risques opérationnels ;
- la gestion du capital humain ;
- les menaces externes ;
- la perte de ressources ;
- les risques technologiques ;
- la plateforme Auvio.

À ce titre, la nomenclature issue de la méthode « COSO ERM (INTOSAI) » a été élargie afin d'intégrer les risques spécifiques liés à la plateforme Auvio eu égard à l'importance stratégique de cette dernière pour la RTBF.

Dans le cadre de l'évaluation individuelle des risques, l'estimation du niveau de criticité est basée sur trois critères : la probabilité de survenance, l'impact et **« la vulnérabilité »**, et qui est défini de la sorte – **plus la RTBF est vulnérable à un risque identifié et plus l'impact en sera important.**

L'intégration de ce critère supplémentaire d'évaluation permet une meilleure différenciation des risques au niveau de leur criticité. Il a d'ailleurs été décidé d'utiliser l'échelle suivante pour classer les risques de la RTBF :

	1	2	3	4
Probabilité	Improbable	Possible	Probable	Très élevée
Impact	Mineur	Modéré	Important	Très important
Vulnérabilité	Faible	Modérée	Forte	Très forte

[1] COSO : Comité des sponsors de la Commission Treadway ; ERM : Entreprise Risk Management framework ; INTOSAI : organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

Lorsque les principaux risques de la RTBF sont identifiés et évalués par ordre de criticité, le Management de la RTBF prend, dans la mesure du possible, des actions permettant d'atténuer ceux-ci à niveau acceptable de risque résiduel dans le but d'atteindre les principaux objectifs assignés à l'entreprise.

B. Identification des principaux risques

Afin d'améliorer la lisibilité des risques principaux pour la RTBF, un classement des risques a été établi sur base d'un seuil de criticité des risques. Les risques se trouvant sous ledit seuil ne sont néanmoins pas « oubliés » par l'audit interne. Concernant les risques principaux avec le plus haut seuil de criticité, la RTBF a identifié :

- un risque lié à l'absence de personnes clefs dans le projet suite au stress généré par l'ensemble des difficultés du projet Média Square ;
- un risque lié à la dotation de la RTBF (dépendance et diminution compte tenu de la situation financière de la Fédération Wallonie Bruxelles) ;
- un risque lié à la concurrence externe (GAFA et autres) et à un mouvement de consolidation dans le secteur des médias ;
- un risque lié à la capacité de la Direction générale des Technologies de pouvoir faire face aux demandes tout en gérant en parallèle le chantier lié au nouveau bâtiment ;
- un risque lié au départ de membres clefs du personnel et à l'absence de « succession planning » (y compris pour les membres du Comex) ;
- un risque lié aux difficultés de trouver du personnel spécialisé ;
- un risque lié à un manque de profil de développement IT en interne ;
- un risque lié à des actes de cybercriminalité à l'encontre de la RTBF et de ses partenaires ;
- un risque lié à une évolution rapide et constante de la technologie ;
- un risque lié à un manque d'attention sur le digital par rapport au linéaire.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Fruit d'une entreprise humaine, les organisations évoluent dans un monde de plus en plus interconnecté où complexité, incertitude et instabilité vont croissant. Dans ce contexte, les organisations ont besoin de structures et de processus efficaces qui les aident à réaliser leurs objectifs tout en renforçant leurs dispositifs de gouvernance et de gestion des risques. Le management de la RTBF rend compte des activités, des résultats et des prévisions à son organe de gouvernance, le Conseil d'administration. Aussi s'appuient-ils l'un comme l'autre sur l'audit interne pour fournir une assurance et des conseils indépendants et objectifs sur tous les aspects de l'organisation, promouvoir et favoriser l'innovation et l'amélioration.

À cet effet, l'Institut des Auditeurs Internes (IIA) a développé un modèle universel, le Modèle des Trois Lignes (repris ci-dessous), qui aide les organisations à identifier les structures et processus optimaux pour réaliser leurs objectifs et renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de gestion des risques.

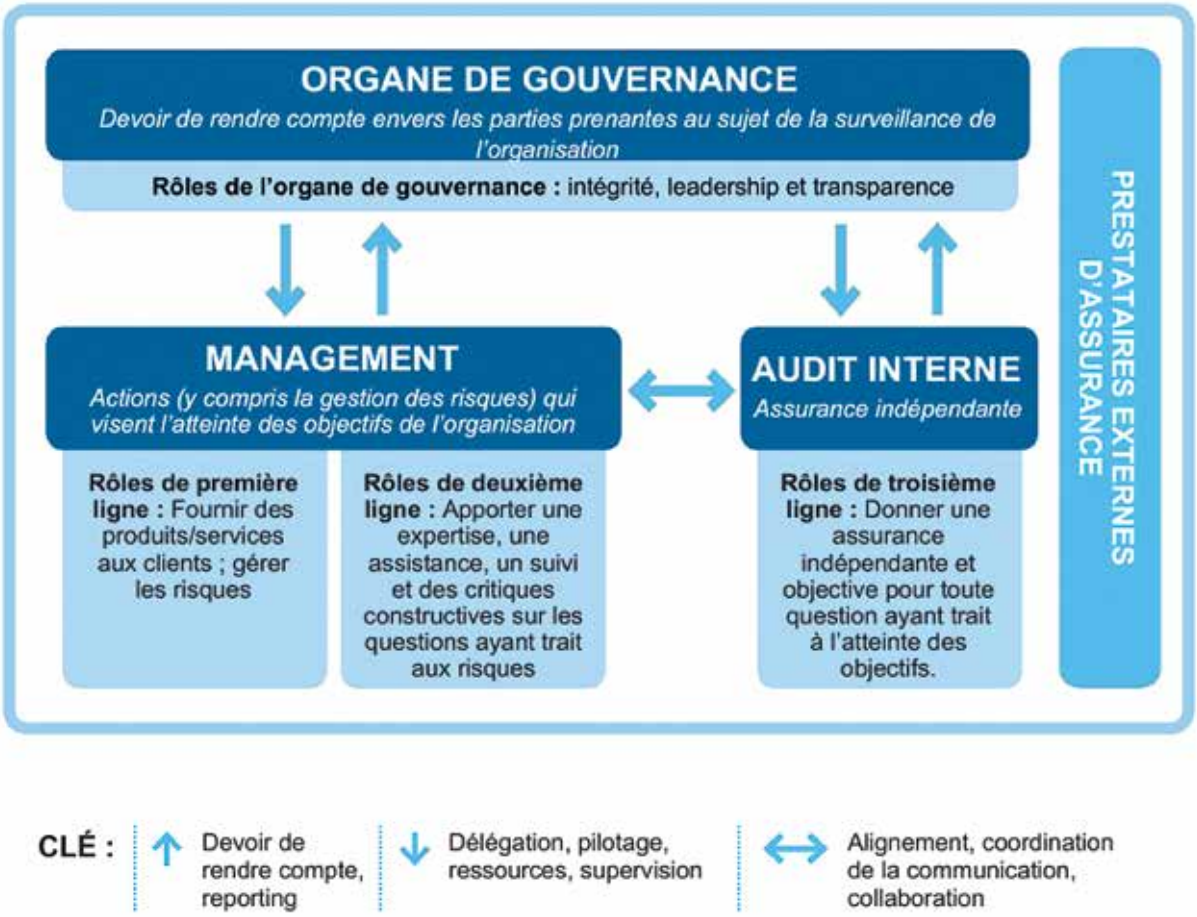

Fig. le Modèle des Trois Lignes (The Institute of Internal Auditors)

Ainsi, l'audit interne rend compte en premier lieu au Conseil d'administration de la RTBF, par l'intermédiaire du Comité d'audit, et préserve de fait son indépendance vis-à-vis du management.

La composition du Comité d'audit de la RTBF

Sur la base du règlement d'ordre intérieur de la RTBF, le Comité d'audit de la RTBF est composé de quatre membres dont trois administrateurs du Conseil d'administration de la RTBF et un expert externe indépendant. Les trois administrateurs ont été nommés le 20 décembre 2024 par le Conseil d'administration en tant que membre du Comité d'audit. L'expert externe indépendant a été désigné par le Comité d'audit en date du 24 mars 2025 suite à une procédure publique ouverte de recrutement. Le Comité d'audit est actuellement présidé par Monsieur Eric Poncin.

D'autres fonctions ont également été conviées à participer aux réunions du Comité d'audit tenues en 2025 :

- le Collège des Commissaires aux comptes (constitué du cabinet de réviseurs d'entreprises Callens, Vandelanotte & Theunissen et de la Cour des comptes), représenté respectivement par Monsieur Stéphane Rosier et Madame Florence Thys ;
- les deux auditeurs internes de la RTBF (qui assurent le secrétariat du Comité d'audit), Messieurs Vincent Gerardy et Jean-Baptiste Lagnié ;
- le Secrétaire du Conseil d'administration, Monsieur Daniel Brouyère ;
- l'Administrateur général, Monsieur Jean-Paul Philippot ;
- le Directeur financier, Monsieur Chris Vandervinne ;
- les deux Commissaires du Gouvernement, Madame Anne-Sophie Charle et Monsieur Marc Foccroulle.

Le mandat du Comité d'audit et l'organisation de ses travaux

Les travaux récurrents du Comité d'audit proviennent du règlement d'ordre intérieur de la RTBF (toutes les tâches sont exhaustivement intégrées) ainsi que quelques ajouts suggérés par le Comité d'audit dans sa mission de contrôle, comme suit :

- émettre un avis sur les états financiers, le budget et le plan d'investissements ;
- prendre connaissance des travaux du Collège des Commissaires aux comptes ;
- coordonner les travaux du service d'audit interne ;
- informer le Conseil d'administration de ses travaux après chaque réunion ;
- etc.

Ces tâches doivent être effectuées annuellement en fonction des différentes réunions planifiées (au nombre de cinq pour l'année 2025).

Avis général et recommandations du Comité d'audit à l'attention du Conseil d'administration de la RTBF

L'article 38 « missions » et l'article 39 « responsabilités » du règlement d'ordre intérieur implique de la part du Comité d'audit, la formulation d'un avis / d'une déclaration / d'une appréciation globale de celui-ci sur la gestion des risques, le contrôle interne et la gouvernance. En 2025, l'avis du Comité d'audit est le suivant :

- par rapport à l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis au point par la direction de la RTBF, le Comité d'audit souligne le travail d'identification du top 50 des risques liés à la RTBF ;
- au niveau du contrôle interne, du système de gestion des risques et de la gouvernance, le Comité d'audit estime que la direction de la RTBF a instauré une gouvernance efficace, efficiente et économique permettant à la RTBF de s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés à la fraude et au respect des lois et règlements en vigueur) sont correctement identifiés, évalués et gérés. Et cela à travers ses processus comptables, financiers, administratifs et opérationnels.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER

PERFORMANCES FINANCIERES	138
FOCUS SUR LES RESULTATS FINANCIERS	142
COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC	152
COMPTES ANNUELS	155
BILAN SOCIAL	180
REGLES D'EVALUATION	184
MENTIONS REPRISES EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 3:6 DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS	188
FILIALES	190
RAPPORT DE RÉMUNÉRATION	**193**

1. PERFORMANCES FINANCIÈRES

RÉSULTATS

En 2025, le résultat d'exploitation est positif pour la dix-neuvième année consécutive et s'établit à 39,1 millions d'euros.

Après neutralisation de l'effet exceptionnel de reprises de provisions relatives à des litiges fiscaux et de régularisation du plan d'incitants de départs à la retraite[1] , le résultat d'exploitation ajusté s'établit à 10,6 millions d'euros.

Le résultat ajusté de l'exercice s'établit à 8,8 millions d'euros.

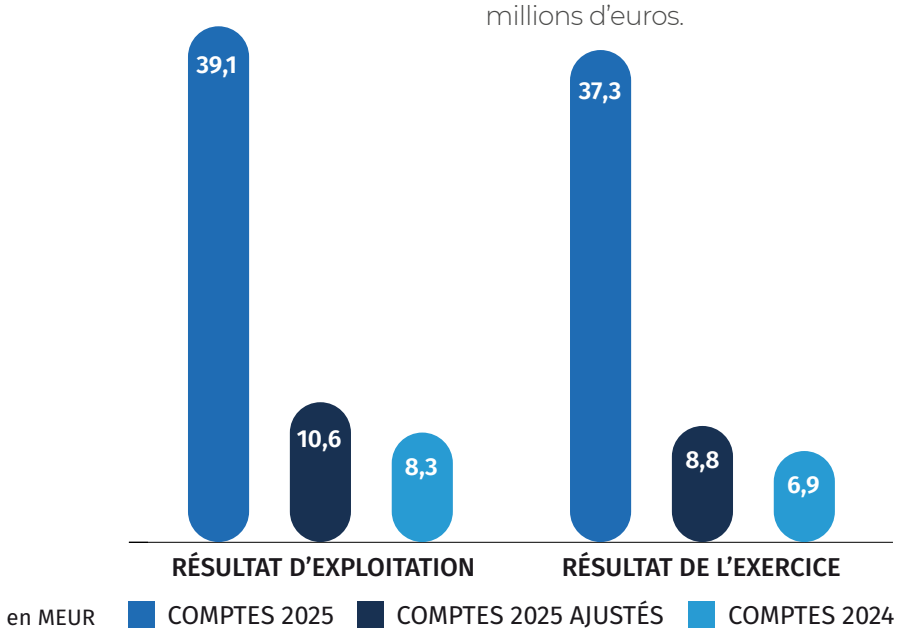

[1] Le montant de reprise de provisions s'élève à 28,5 millions d'euros.

EVOLUTION FINANCIERE 2015-2025[2]

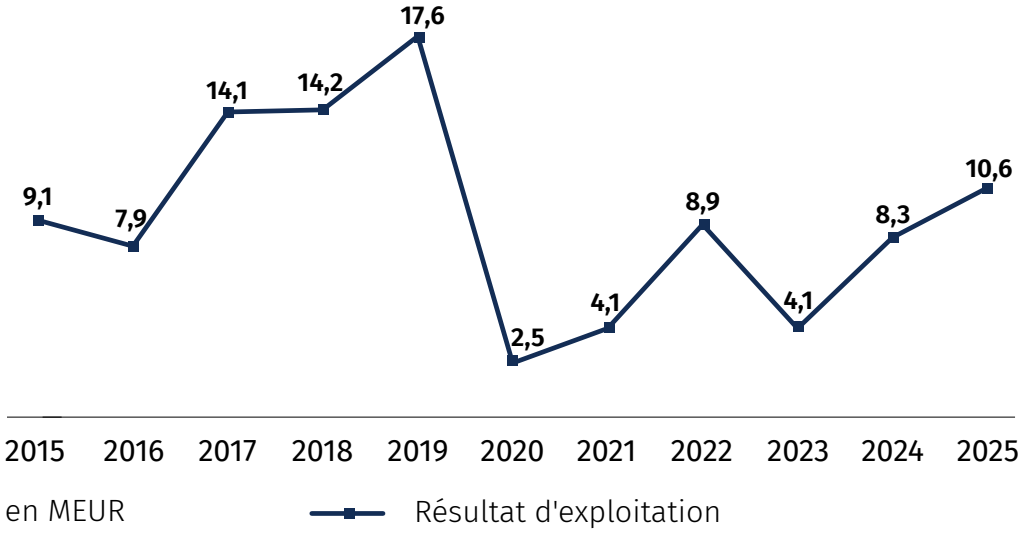

Les montants repris pour les produits d'exploitation et les services et biens divers n'incluent pas les échanges promotionnels qui s'élèvent à 22,5 millions d'euros en 2025 et 21,7 millions d'euros en 2024. Les échanges sont inclus dans les rubriques des comptes annuels.

[2] Résultat d'exploitation ajusté par la neutralisation de la reprise des provisions pour litiges fiscaux en 2025.

EVOLUTION DE L'EBITDA

L'EBITDA ajusté[3] (résultat opérationnel avant amortissements) s'établit à 19 millions d'euros, soit une hausse de 1 million d'euros par rapport à 2024.

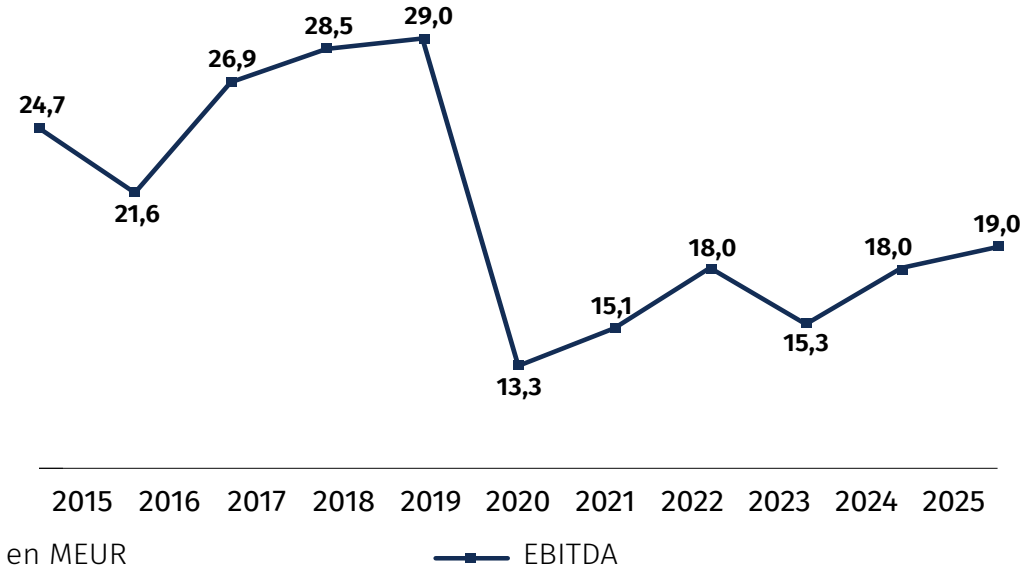

[3] EBITDA ajusté par la neutralisation de la reprise des provisions pour litiges fiscaux 2025.

En 2025, les recettes de la RTBF s'établissent à **479,7 millions d'euros**, soit une baisse de 0,8% par rapport à 2024.

La dotation ordinaire s'élève à **350,8 millions d'euros**. Le montant est fixé par un avenant au contrat de gestion 2023-2027. Le manque à gagner par rapport à la version initiale du contrat de gestion est de 15,9 millions d'euros par la suppression de l'indexation et de la majoration de 2%.

La subvention complémentaire, relative aux charges de pension, s'élève à **13,7 millions d'euros**, soit une baisse de 1,5 million d'euros par rapport à 2024. La dotation TV5 s'établit à **9,5 millions d'euros** et la dotation pour l'accessibilité à **4,1 millions d'euros**.

Les recettes publicitaires de la RTBF atteignent **61,4 millions d'euros**, en baisse de 9% par rapport à 2024.

Les autres recettes atteignent **29,3 millions d'euros**, en baisse de 6,4%. La part des recettes liées aux câblo-opérateurs se chiffre à **12,6 millions d'euros**.

En 2025, les charges d'exploitation, incluant les provisions d'exploitation non récurrentes, s'établissent à **440,2 millions d'euros,** en diminution de 7,3%.

Les coûts salariaux s'élèvent à **227,1 millions d'euros**, soit presque une stabilisation par rapport à 2024. L'indexation et la progression barémique ont été compensées par la réduction des effectifs plus importante que prévu, par mesure de prudence au vu les incertitudes liées à la réforme des pensions impactant la mise en œuvre du plan d'incitation de départs à la retraite, et à la nécessité de constituer une marge supplémentaire pour anticiper le coût du déménagement et de fonctionnement temporaire sur deux sites.

Les charges d'achats et de services atteignent **199,9 millions d'euros** et sont en baisse de 7,4% par rapport à 2024.
La gestion des dépenses en achat et services a fait l'objet d'une extrême prudence en 2025, en lien avec la dégradation des recettes publicitaires constatée dès le début de l'année, la mise en œuvre du plan d'économies et l'anticipation de l'augmentation des amortissements en 2026 liés à Média Square.

Les amortissements s'élèvent à **7,7 millions d'euros**.

Les réductions de valeur atteignent **0,7 million d'euro**s. En ce qui concerne les provisions, les reprises sont supérieures aux dotations de **28,2 millions d'euros, essentiellement en raison de la reprise de provisions pour litiges fiscaux figurant au bilan.**

Les autres charges et charges non-récurrentes s'élèvent à **32,9 millions d'euros**.

Par conséquent, le résultat d'exploitation 2025 présente un bénéfice de **39,1 millions d'euros**, et le résultat d'exploitation 2025 ajusté présente un bénéfice de **10,6 millions d'euros**.

Le résultat financier est négatif à hauteur de **-1,1 million d'euros**.

Le résultat de l'exercice ajusté s'établit à **8,8 millions d'euros.**

STRUCTURE FINANCIERE

La position nette de trésorerie s'élève à 92,8 millions d'euros au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 6,1 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

L'endettement financier à long terme diminue à **46,7 millions d'euros.**

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT BANCAIRE LONG TERME, ET DE LA TRESORERIE

Le graphique ci-dessous résume l'évolution de l'endettement bancaire à long terme et de la trésorerie depuis 2015 (en millions d'euros).

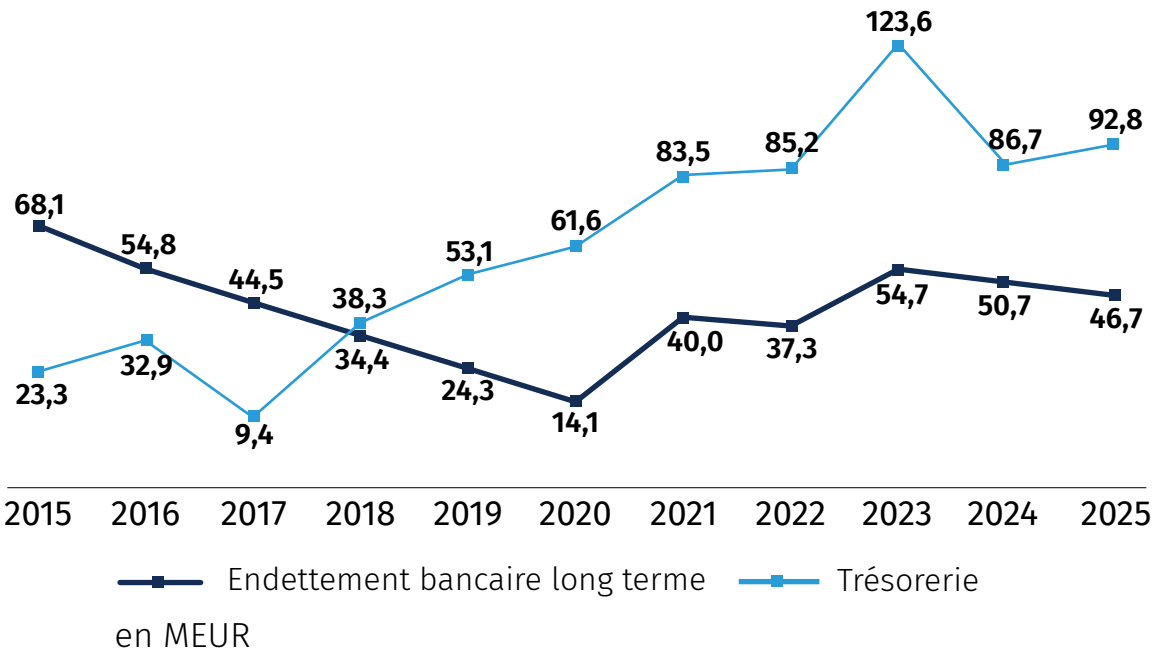

2. FOCUS SUR LES RESULTATS FINANCIERS*

2.1. RECETTES

2.1.1. RECETTES GLOBALES

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025		COMPTES 2024		ECART 25-24	ECART %
DOTATIONS	388,9	81%	384,5	80%	4,4	1%
PUBLICITE	61,4	13%	67,5	14%	-6,1	-9%
CÂBLO-OPÉRATEURS	12,6	3%	12,4	3%	0,1	1%
AUTRES RECETTES	16,3	3%	16,7	3%	-0,4	-2%
PRODUITS NON RÉCURRENTS	0,5	0%	2,2	0%	-1,7	-78%
TOTAL	**479,7**	**100%**	**483,3**	**100%**	**-3,6**	**-0,8%**

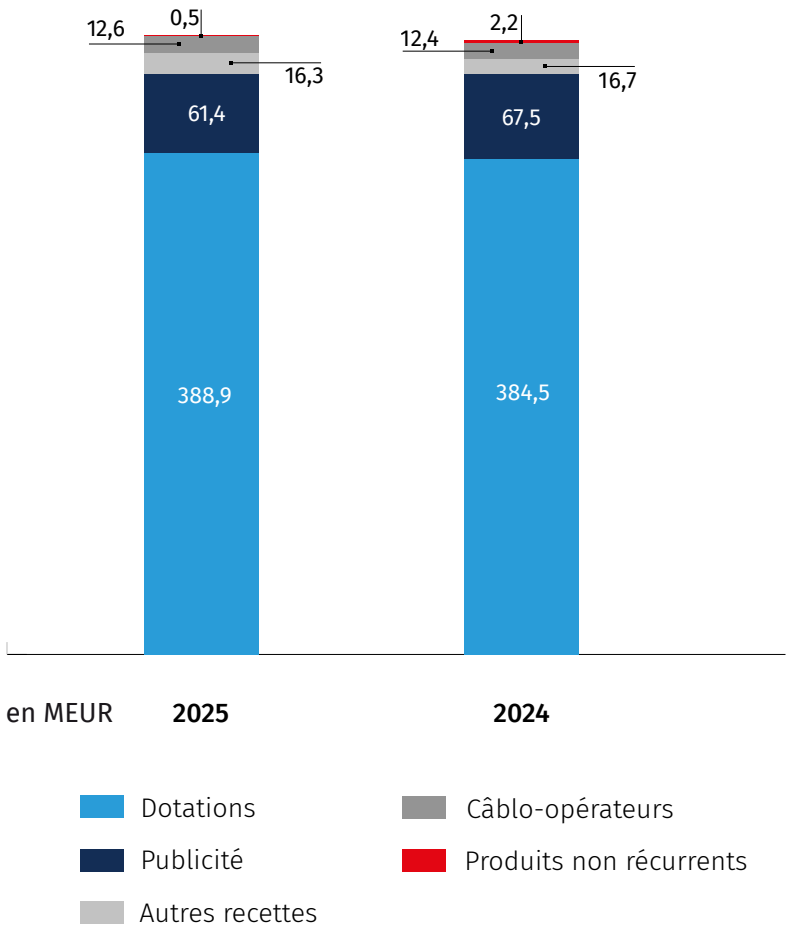

* Les montants repris pour les produits d'exploitation et les services et biens divers n'incluent pas les échanges promotionnels qui s'élèvent à 22,5 millions d'euros en 2025 et 21,7 millions d'euros en 2024. Les échanges sont inclus dans les rubriques des comptes annuels.

2.1.2. DOTATIONS

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ECART 25-24	ECART %
DOTATION ORDINAIRE	350,8	345,4	5,4	2%
SUBVENTION RESPONSABILISATION SEC	10,8	10,4	0,4	4%
SUBVENTION PENSION	13,7	15,2	-1,5	-10%
DOTATION TV5	9,5	9,5	0,0	0%
DOTATION ACCESSIBILITE	4,1	4,1	0,0	0%
TOTAL	**388,9**	**384,5**	**4,4**	**1%**

La dotation ordinaire 2025 s'élève à **350,8 millions d'euros.** Le montant est fixé par avenant au contrat de gestion 2023-2027. Le manque à gagner par rapport à la version initiale du contrat de gestion est de 15,9 millions d'euros par la suppression de l'indexation et de la majoration de 2%.

La subvention responsabilisation SEC s'élève à **10,8 millions d'euros**. Cette compensation était conditionnée à des mesures complémentaires exécutées par l'entreprise en termes de « responsabilisation SEC 2010 », visant à garantir la neutralité du solde de financement de la RTBF en 2025 dans les comptes consolidés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2025, la dotation relative à la subvention complémentaire pension s'établit à **13,7 millions d'euros**. Cette baisse est due à la diminution du nombre de statutaires et représente une économie pour la FWB.

La dotation relative à TV5 s'élève à **9,5 millions d'euros** en 2025 et est également désormais figée.

2.1.3. PUBLICITÉ

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ECART 25-24	ECART %
TÉLÉVISION	31,2	37,6	-6,4	-17%
RADIO	23,0	23,8	-0,8	-3%
DIGITAL	7,2	6,0	1,2	20%
TOTAL	**61,4**	**67,5**	**-6,1**	**-9,0%**

Les recettes publicitaires sont inférieures de **6,1 millions d'euros** à celles de 2024.

En télévision, elles présentent une baisse majeure de **6,4 millions d'euros**, soit une diminution de 17%. Cela s'explique par l'absence de grand événement sportif en 2025, conjuguée à une diminution du reach qui s'est accélérée, et un effet du marché publicitaire en baisse de 9,4%.

En radio, les recettes diminuent de **0,8 million d'euros**, soit une baisse de 3%, dans un marché en baisse de 3,9%.

Les recettes en digital sont en progression de **1,2 million d'euros** par rapport à 2024.

EVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES TÉLÉVISION

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes en télévision depuis l'année 2016 (en millions d'euros).

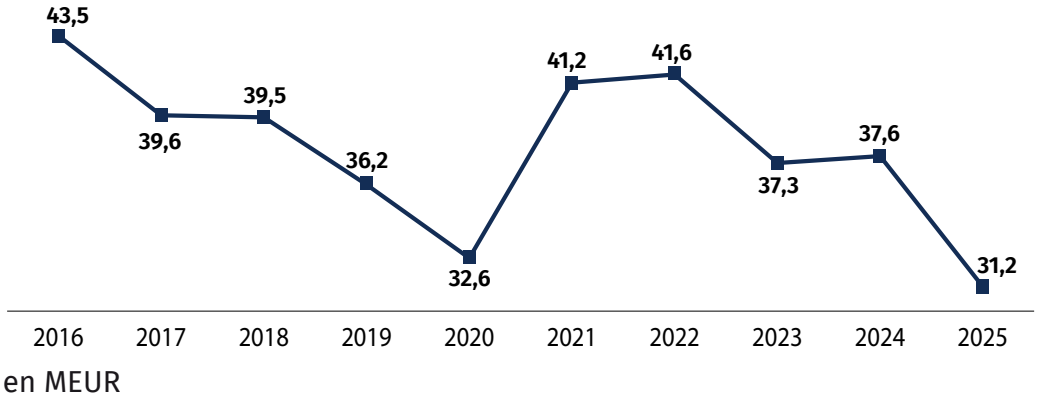

EVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES RADIO

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes en radio depuis l'année 2016 (en millions d'euros).

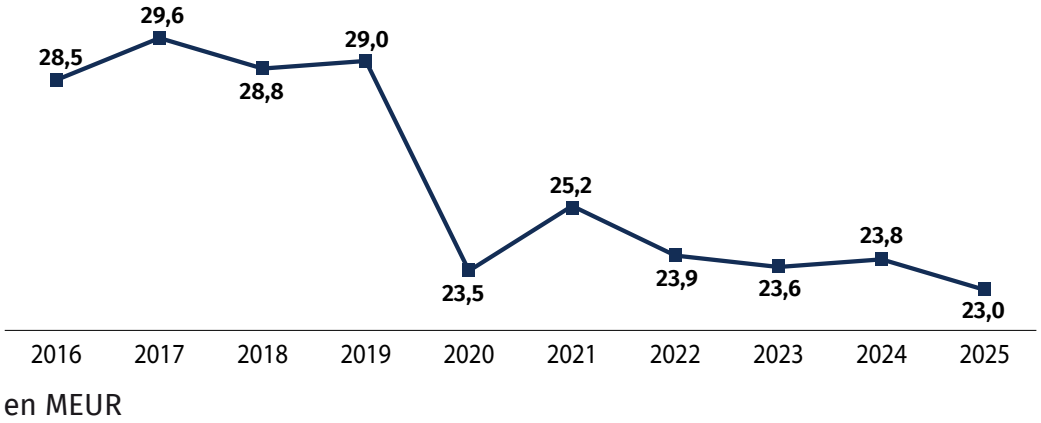

EVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES DIGITAL

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes digitales depuis l'année 2016 (en millions d'euros).

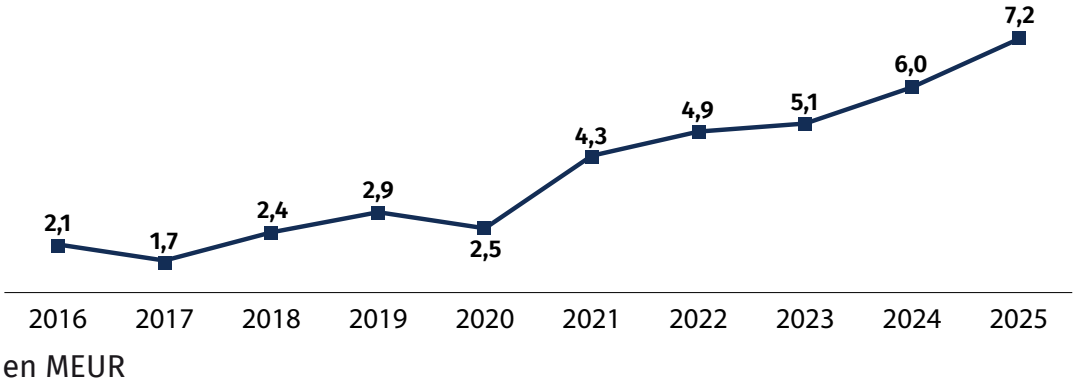

2.1.4. RECETTES CÂBLO-OPÉRATEURS

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ECART 25-24	ECART %
CÂBLO-OPÉRATEURS	12,6	12,4	0,1	0,9%

Les recettes des câblo-opérateurs s'élèvent à 12,6 millions d'euros en 2025.

2.1.5. AUTRES RECETTES

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ECART 25-24	ECART %
AIDES À LA PRODUCTION	4,8	5,1	-0,3	-6%
PRESTATIONS DE SERVICE	2,3	2,1	0,2	12%
VENTES (PRODUITS FINIS, DROITS & ROYALTIES)	2,4	2,8	-0,3	-12%
RECETTES DIVERSES	4,8	4,9	-0,1	-1%
RECETTES DE LOCATION	1,9	1,9	0,0	2%
TOTAL	**16,3**	**16,7**	**-0,4**	**-2%**

Les aides à la production s'élèvent à 4,8 millions d'euros en 2025 et sont en baisse de 0,3 million d'euros par rapport à 2024. Les prestations de service atteignent 2,3 millions d'euros. Les recettes diverses s'établissent à 4,8 millions d'euros.

2.2. COÛT

2.2.1. COÛTS GLOBAUX

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ECART 25-24	ECART %
ACHATS ET SERVICES	199,9	215,9	-15,9	-7,4%
RÉMUNÉRATIONS	227,1	226,2	0,8	0,4%
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR	8,4	9,7	-1,3	-14%
PROVISIONS	-28,2	6,4	-34,6	
AUTRES	1,3	1,6	-0,3	
CHARGES D'EXPLOITATION NON RÉCURRENTES	31,6	14,7	16,9	
TOTAL	**440,2**	**474,6**	**-34,4**	**-7,3%**

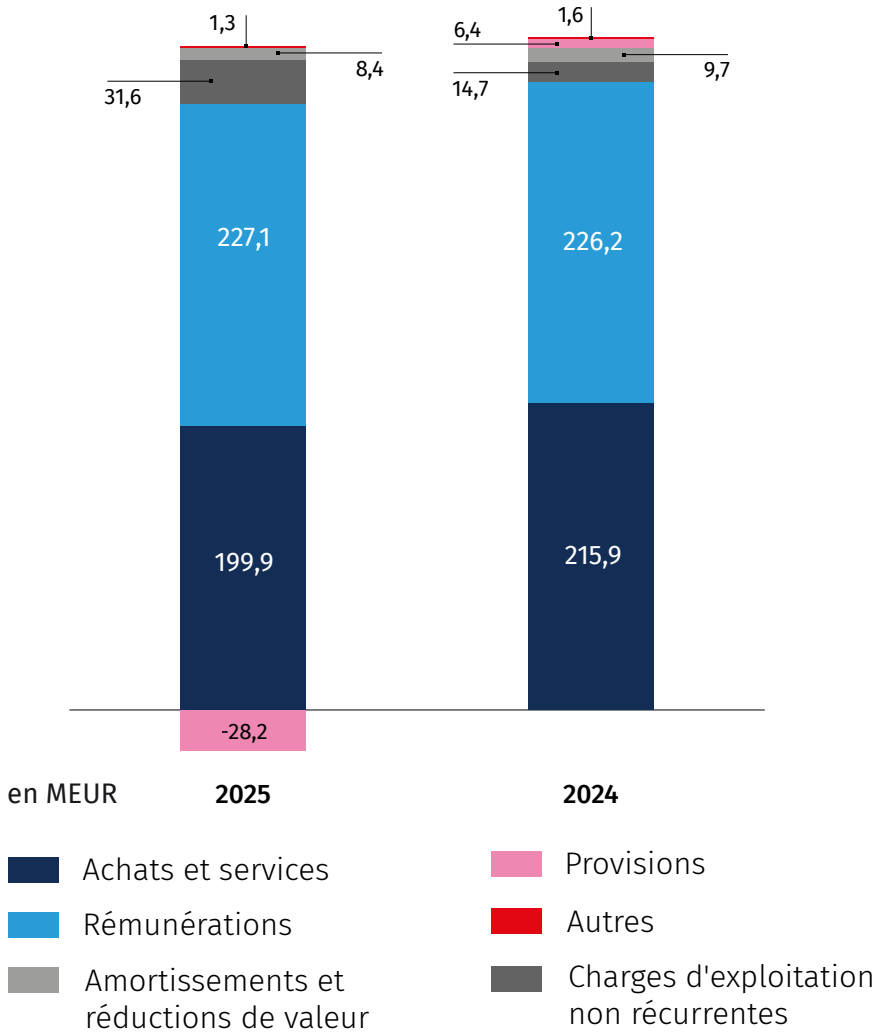

Les charges d'exploitation diminuent de 7,3%.

> Achats, services et biens divers

Les achats, services et biens divers diminuent de **15,9 millions d'euros** par rapport à 2024. La gestion des dépenses en achats et services a fait l'objet d'une extrême prudence en 2025, en lien avec la dégradation des recettes publicitaires constatée dès le début de l'année, la mise en œuvre du plan d'économies et l'anticipation de l'augmentation des amortissements en 2026 liés à Média Square.

La diminution s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- Les événements sportifs plus nombreux en 2024, ainsi que la couverture des élections, pour 9,1 millions d'euros ;
- Des économies dans les frais généraux et la simplification opérationnelle et administrative pour 5,5 millions d'euros ;
- Des économies éditoriales pour 3,2 millions d'euros ;
- La diminution des droits d'auteur en 2025 pour 1,5 million d'euros ;

Compensés principalement par :

- Une réinjection partielle des économies éditoriales dans des projets existants ou nouveaux pour 1,6 million d'euros ;
- Des dépenses liées à Média Square pour 1,8 million d'euros.

> Charges de personnel

Les charges de personnel s'établissent à **227,1 millions d'euros.** Elles présentent une hausse limitée de 0,8 million d'euros par les effets de l'indexation pour 3,6 millions d'euros et de la progression barémique pour 2,9 millions d'euros. Ces effets sont presque intégralement compensés par la diminution du nombre moyen de travailleurs à hauteur de 54 ETP inscrits au registre du personnel.

La réduction des effectifs s'est avérée plus importante, par mesure de prudence et vu les incertitudes entourant la réforme des pensions impactant la mise en œuvre du plan de départs anticipés à la retraite. Les évolutions récentes de la législation sur les pensions portées par le gouvernement fédéral sont en effet susceptibles de retarder le départ effectif des agents en fin de carrière, et ce malgré l'introduction de mécanismes incitatifs. Par ailleurs, la double occupation des sites de Reyers et de Média Square sur les exercices 2026 et 2027 générera des surcoûts, nécessitant une anticipation des économies en frais de personnel.

> Amortissements et réductions de valeurs

La charge d'amortissements annuels s'élève à **7,7 millions d'euros** en 2025.
Les réductions de valeurs s'élèvent à **0,7 million d'euro**s en 2025.

> Provisions et charges d'exploitation autres et non-récurrentes

La reprise nette de provisions récurrentes et non récurrentes s'élève à **28,2 millions d'euros**, principalement en raison de la reprise de l'intégralité des provisions pour litiges fiscaux figurant au bilan.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à **32,9 millions d'euros**.

Les charges d'exploitation non récurrentes s'élèvent à **31,6 millions d'euros** et se rapportent principalement à la variation de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels de nature immobilière. Ces provisions couvrent la prolongation de délais de chantier, la révision de prix réclamée par l'entrepreneur et les intérêts associés, ainsi que le litige avec la société d'architectes.

2.2.2. CONTENUS

MEUR	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ECART 25-24	ECART %
INFO ET SPORTS	65,9	73,3	-7,4	-10%
PRODUCTION 360	61,0	61,9	-1,0	-2%
THEMATIQUES	52,5	51,5	1,0	2%
FICTION ET DOCUMENTAIRES	35,8	36,3	-0,5	-1%
LES CONTENUS	3,9	3,9	0,1	2%
TOTAL	**219,2**	**227,0**	**-7,8**	**-3%**

Les dépenses opérationnelles du pôle Contenus s'élèvent globalement à 219,2 millions d'euros, soit une baisse de 7,8 millions d'euros par rapport à 2024.

Le département Info et Sports représente un total de 65,9 millions d'euros, en baisse de 7,4 millions d'euros en raison des événements sportifs moins nombreux en 2025.

Les coûts relatifs au département de la Production 360 atteignent un total de 61 millions d'euros.

Les thématiques de contenus atteignent ensemble un coût total de 52,5 millions d'euros, soit 1 million d'euros d'augmentation par rapport à 2024. Ce montant est réparti respectivement entre 10,1 millions d'euros en Culture et Musique, 16,6 millions d'euros en Divertissement, 17 millions d'euros en Société, modes de vie et connaissances, et 8,8 millions d'euros aux Services aux publics.

La section Fiction et Documentaires regroupe les coûts relatifs aux acquisitions de droits de diffusion pour un montant de 25,2 millions d'euros, ainsi que les apports en coproductions pour 10,6 millions d'euros, pour un total de 35,8 millions d'euros, soit une baisse de 0,5 million d'euros par rapport à 2024. L'investissement dans la production indépendante est stable.

2.2.3. MEDIAS

MEUR	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ECART 25-24	ECART %
LES MEDIAS	21,2	22,5	-1,3	-6%
EDITIONS D'OFFRES	17,0	17,2	-0,2	-1%
MARKETING ET COMMUNICATION	10,9	11,3	-0,5	-4%
PUBLICATIONS	12,0	12,2	-0,3	-2%
TOTAL	**61,0**	**63,2**	**-2,3**	**-4%**

Les dépenses opérationnelles du pôle Médias s'élèvent globalement à 61 millions d'euros incluant notamment 16 millions d'euros de droits d'auteur payés aux sociétés de gestion collective, au sein du service Les Médias.

Les frais relatifs aux quatre éditions d'offre de la RTBF s'élèvent à 17 millions d'euros, soit 6,6 millions d'euros pour les Affinitaires, 4,5 millions d'euros pour Nous, 3,2 millions d'euros pour les Jeunes Adultes et 2,7 millions d'euros pour les Nouvelles Générations. Les départements Marketing et Communication et Publications atteignent respectivement 10,9 millions d'euros et 12 millions d'euros.

2.2.4. TECHNOLOGIES

MEUR	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ECART 25-24	ECART %
OPERATIONS ET DISTRIBUTION	23,4	24,9	-1,5	-6%
ARCHITECTURE ET APPLICATIONS	24,3	23,2	1,1	5%
LES TECHNOLOGIES	14,5	14,3	0,2	1%
TOTAL	**62,2**	**62,4**	**-0,2**	**0%**

Les coûts relatifs au département des Technologies s'élèvent à 62,2 millions d'euros, soit une stabilisation par rapport à 2024. Les Opérations et Distribution atteignent 23,4 millions d'euros. Les frais relatifs au service Infrastructure et Applications s'élèvent à 24,3 millions d'euros.

2.2.5. SUPPORTS

MEUR	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ECART 25-24	ECART %
FACILITES	31,4	32,3	-0,9	-3%
RESSOURCES HUMAINES	11,1	11,7	-0,6	-5%
FINANCE & DEVELOPPEMENT DES AFFAIRES	11,7	11,4	0,3	3%
ADMINISTRATION GENERALE	12,2	12,9	-0,7	-5%
JURIDIQUE	1,4	1,4	-0,1	-5%
TOTAL	**67,8**	**69,7**	**-1,9**	**-3%**

Les supports comprennent l'Administration générale, les services généraux (Facilités, Finance et Juridique) et la Direction Générale Développement et Ressources Humaines.

2.3. TRÉSORERIE

KEUR	COMPTES 2025	COMPTES 2024
POSITION NETTE DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	**86.724**	**123.605**
Résultat après intervention des filiales	**38.993**	**8.600**
Amortissements	**7.627**	**8.846**
Variation des provisions	**3.409**	**21.119**
Variation du besoin en fonds de roulement	**1.625**	**-32.371**
Variation de stocks	1.027	-25.985
Variation de créances	5.401	-5.633
Variations de dettes non financières	-4.803	-753
Autres	**938**	**676**
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**52.592**	**6.871**
Investissements Média Square	**-41.813**	**-44.353**
Investissements autres	**-5.704**	**-4.901**
Libération de capital FERI	**-289**	**-1.700**
Cession d'actifs	**149**	**51**
Vente des terrains Reyers	**0**	**6.231**
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	**-47.657**	**-44.673**
Financement par FERI et FREY	**5.167**	**4.921**
Nouveaux emprunts	**0**	**0**
Remboursement d'emprunts	**-4.000**	**-4.000**
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	**1.167**	**921**
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	**6.102**	**-36.881**
POSITION NETTE DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	**92.826**	**86.724**

2.3.1. FLUX DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

En 2025, les activités opérationnelles génèrent **52,6 millions d'euros**. Le résultat final après intervention des filiales et les amortissements génèrent respectivement **39** et **7,6 millions d'euros**, tandis que le total des provisions augmente de **3,4 millions d'euros**. Le besoin en fonds de roulement diminue de **1,6 million d'euros** par rapport à 2024.

2.3.2. FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT

Le niveau d'investissements 2025 atteint **47,5 millions d'euros**, dont 41,8 millions d'euros pour Média Square, 2 millions d'euros pour les investissements récurrents technologiques, 3,2 millions d'euros pour les projets technologiques et les studios, et 0,4 million d'euros pour des investissements liés aux facilités.

2.3.3. FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT

L'endettement financier à long terme diminue à **46,7 millions d'euros**.

POSITION NETTE DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

La variation nette de trésorerie sur l'exercice 2025 s'élève à **6,1 millions d'euros**.

Au 31 décembre 2025, la position nette de trésorerie dépasse l'endettement d'un montant de **46,2 millions d'euros**.

3. COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

En date du 11 mars 2015, est paru au Moniteur belge, le décret du 29 janvier 2015 qui impose d'établir « une synthèse des sources, des revenus et des coûts issus de l'exercice des activités de l'entreprise, ventilant ceux liés directement à l'exercice de la mission de service public, ceux des activités mixtes, ainsi que ceux relevant des activités commerciales et un aperçu exhaustif des coûts nets de l'exercice de la mission de service public ». Il entre en vigueur à la date du 1er janvier 2015. Dans le sixième contrat de gestion, l'article 42 énonce que la RTBF se dote des instruments comptables lui permettant de déterminer le coût net de ses missions de service public et toute éventuelle surcompensation.

Le coût net de la mission de service public est obtenu en retranchant à l'ensemble des charges de l'entreprise :

1. Le coût des activités commerciales ne tirant pas un avantage de la mission de service public
2. L'ensemble des produits des activités non commerciales
3. L'ensemble des produits des activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public

Ces trois catégories sont détaillées ci-dessous :

ACTIVITÉS COMMERCIALES NE TIRANT PAS UN AVANTAGE DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

Cette catégorie concerne les activités de licences et de merchandising, d'organisation d'évènements, de location de matériel de production et de fourniture de services techniques.

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ÉCART 25 - 24	ÉCART %
PRODUITS	**4,5**	**4,7**	**-0,2**	**-3,6%**
Prestations de service, ventes licences, merchandising et évènements	2,6	2,8	-0,2	-7,5%
Recettes de location	1,9	1,9	0,0	2,3%
CHARGES	**-0,4**	**-0,5**	**0,1**	**-17,0%**
TOTAL	**4,1**	**4,2**	**-0,1**	**-2,2%**

En 2025, le résultat net de cette catégorie s'élève à 4,1 millions d'euros, en diminution de 0,1 million d'euros par rapport à 2024. Les recettes de location proviennent de la mise à disposition d'emplacements sur des pylônes, de moyens de transmission et de surfaces immobilières.

[1] Journal officiel de l'Union européenne, C 257, 2009

ACTIVITÉS NON COMMERCIALES[2]

Les produits des activités non commerciales sont constitués des aides à la production, des recettes diverses, des produits d'exploitation non récurrents, ainsi que des produits financiers récurrents et non récurrents.

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ÉCART 25 - 24	ÉCART %
AIDES À LA PRODUCTION	4,8	5,1	-0,3	-6%
RECETTES DIVERSES	5,2	5,3	-0,1	-3%
PRODUITS D'EXPLOITATION NON RÉCURRENTS	0,1	0,1	0,1	191%
TOTAL	**10,1**	**10,5**	**-0,3**	**-3%**

Les comptes 2025 affichent des recettes liées aux activités non commerciales pour un total de 10,1 millions d'euros, soit 0,3 million d'euros de moins qu'en 2024.

Les aides à la production s'élèvent à 4,8 millions d'euros en 2025 contre 5,1 millions d'euros en 2024. Parmi celles-ci, les aides en provenance des pouvoirs publics belges représentent 46 % en 2024 soit 2,2 millions d'euros et se répartissent comme suit :

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ÉCART 25 - 24	ÉCART %
FÉDÉRAL	0,1	0,0	0,1	465%
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	0,4	0,7	-0,4	-48%
WALLONIE	0,7	0,8	-0,0	-6%
BRUXELLES	0,4	0,4	-0,1	-14%
PROVINCES	0,0	0,1	-0,0	-20%
COMMUNES	0,6	0,5	0,0	6%
TOTAL	**2,2**	**2,6**	**-0,4**	**-14%**

[2] Les montants repris dans ce chapitre n'incluent pas la plus-value non récurrente liée à la vente de terrains de Reyers s'élevant à 1,8 million d'euros en 2024.

ACTIVITÉS COMMERCIALES TIRANT UN AVANTAGE DIRECT OU INDIRECT DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ÉCART 25 - 24	ÉCART %
PRODUITS	**98,6**	**103,6**	**-5,0**	**-5%**
Publicité nette	61,4	67,5	-6,1	-9%
Echanges - parrainage	22,5	21,7	0,8	4%
Recettes câblo - opérateurs	12,6	12,4	0,1	1%
Autres produits	2,1	1,9	0,2	9%

En 2025, les produits des activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public s'élèvent à 98,6 millions d'euros, ce montant est inférieur à celui de 2024 (-5 millions d'euros). Les recettes de ces activités concernent essentiellement la publicité, les échanges et les câblo-opérateurs.

COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2025	COMPTES 2024	ÉCART 25 - 24	ÉCART %
TOTAL DES CHARGES DE L'ENTREPRISE	**464,9**	**498,1**	**-33,2**	**-7%**
Coût des autres activités commerciales	0,4	0,5	-0,1	-17%
Produits des activités non-commerciales	10,1	10,5	-0,3	-3%
Produits des activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public	98,6	103,6	-5,0	-5%
COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC	**355,8**	**383,6**	**-27,8**	**-7%**
DOTATIONS	**388,9**	**384,5**	**4,4**	**1%**
SOLDE	**33,2**	**0,9**	**32,3**	
Reprise des provisions pour litiges fiscaux	24,9			
SOLDE AJUSTE	**8,2**			

En 2025, les dotations sont supérieures au coût net de la mission de service public (+ 33,2 millions d'euros). Ce solde est réduit à 8,2 millions d'euros après neutralisation de la reprise des provisions pour litiges fiscaux réalisé lors de la clôture 2025.

Ce montant est inférieur aux 10% de recettes totales annuelles (6,6% ou 1,7% pour le solde ajusté). Il est affecté à une réserve destinée à compenser des variations annuelles de charges et de recettes, afin de les allouer les années ultérieures, par priorité, à des activités de production de programmes, à l'amélioration qualitative et quantitative de ceux-ci et à son développement technique.

4. COMPTES ANNUELS

C3.1 - BILAN APRÈS RÉPARTITION - ACTIF

ACTIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	**20**		
ACTIFS IMMOBILISÉS		**21/28**	**275.117.614**	**235.696.013**
Immobilisations incorporelles	6.2	**21**		
Immobilisations corporelles	6.3	**22/27**	**237.846.049**	**198.009.265**
Terrains et constructions		22	20.000.579	21.698.149
Installations, machines et outillage		23	15.257.569	16.333.912
Mobilier et matériel roulant		24	5.274.598	4.964.368
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	197.313.303	155.012.836
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	**28**	**37.271.566**	**37.686.748**
Entreprises liées	6.15	280/1	27.848.399	27.848.399
Participations		280	27.848.399	27.848.399
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	9.001.774	9.415.831
Participations		282	8.923.083	9.313.410
Créances		283	78.691	102.421
Autres immobilisations financières		284/8	421.392	422.518
Actions et parts		284	421.392	422.518
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		**29/58**	**266.654.074**	**268.085.330**
Créances à plus d'un an		**29**	**58.587.182**	**56.858.435**
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	58.587.182	56.858.435
Stocks et commandes en cours d'exécution		**3**	**44.645.530**	**46.371.899**
Stocks		30/36	44.645.530	46.371.899
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32	5.995.775	5.455.276
Produits finis		33	339.230	590.426
Marchandises		34	29.489.969	30.265.960
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	8.820.556	10.060.237
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		**40/41**	**63.474.458**	**65.828.892**
Créances commerciales		40	39.894.842	46.762.257
Autres créances		41	23.579.615	19.066.634
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	**50/53**	**7.932**	**14.485**
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	7.932	14.485
Valeurs disponibles		**54/58**	**92.818.181**	**86.709.552**
Comptes de régularisation	6.6	**490/1**	**7.120.791**	**12.302.067**
TOTAL DE L'ACTIF		**20/58**	**541.771.688**	**503.781.344**

C3.2 - BILAN APRÈS RÉPARTITION - PASSIF

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		**10/15**	**158.172.308**	**119.178.928**
Apport	**6.7.1**	**10/11**		
Disponible		110		
Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation		**12**	**9.113.527**	**9.113.527**
Réserves		**13**	**14.471.884**	**14.471.884**
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	14.471.884	14.471.884
Bénéfice (Perte) reporté(e)		**14**	**134.574.661**	**95.581.281**
Subsides en capital		**15**	**12.236**	**12.236**
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net^{4}		**19**		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		**16**	**168.899.523**	**165.490.699**
Provisions pour risques et charges		**160/5**	**168.899.523**	**165.490.699**
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	37.583.261	37.839.984
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	131.316.262	127.650.715
Impôts différés		**168**		
DETTES		**17/49**	**214.699.857**	**219.111.717**
Dettes à plus d'un an	6.9	**17**	**108.881.150**	**107.713.805**
Dettes financières		170/4	42.666.667	46.666.667
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	42.666.667	46.666.667
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	66.214.483	61.047.138
Dettes à un an au plus	6.9	**42/48**	**81.986.334**	**87.000.029**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	4.000.000	4.000.000
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	29.736.161	34.299.662
Fournisseurs		440/4	29.736.161	34.299.662
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	47.519.665	47.684.590
Impôts		450/3	5.255.714	5.109.026
Rémunérations et charges sociales		454/9	42.263.951	42.575.564
Autres dettes		47/48	730.507	1.015.777
Comptes de régularisation	6.9	**492/3**	**23.832.373**	**24.397.883**
TOTAL DU PASSIF		**10/49**	**541.771.688**	**503.781.344**

C4 - COMPTE DE RÉSULTATS

COMPTE DE RÉSULTATS	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		**70/76A**	**501.793.227**	**504.599.122**
Chiffre d'affaires	6.10	70	88.680.229	94.033.218
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	412.964.348	408.737.264
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	148.650	1.828.641
Coût des ventes et des prestations		**60/66A**	**462.676.981**	**496.312.924**
Approvisionnements et marchandises		60	38.419.213	43.783.554
Achats		600/8	38.047.577	70.565.010
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	371.636	-26.781.455
Services et biens divers		61	184.019.805	193.807.550
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	227.070.372	226.234.586
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	7.679.005	8.972.685
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	735.187	762.157
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-28.172.228	6.434.187
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.343.359	1.620.535
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	31.582.268	14.697.669
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		**9901**	**39.116.246**	**8.286.198**
Produits financiers		**75/76B**	**380.685**	**505.400**
Produits financiers récurrents		75	51.464	149.669
Produits des immobilisations financières		750	2.703	13.442
Produits des actifs circulants		751	15.346	1.073
Autres produits financiers	6.11	752/9	33.415	135.154
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	329.220	355.731
Charges financières		**65/66B**	**1.459.946**	**1.375.838**
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.068.493	839.951
Charges des dettes		650	725.914	779.074
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	342.579	60.877
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	391.453	535.887
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		**9903**	**38.036.984**	**7.415.760**
Prélèvement sur les impôts différés		**780**		
Transfert aux impôts différés		**680**		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	**67/77**	**741.689**	**503.148**
Impôts		670/3	741.689	503.148
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		**9904**	**37.295.295**	**6.912.611**
Prélèvement sur les réserves immunisées		**789**		
Transfert aux réserves immunisées		**689**		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		**9905**	**37.295.295**	**6.912.611**

C5 - AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	**9906**	**132.876.576**	**93.893.898**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	37.295.295	6.912.611
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	95.581.281	86.981.287
Prélèvement sur les capitaux propres	**791/2**		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	**691/2**		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	**(14)**	**134.574.661**	**95.581.281**
Intervention des associés dans la perte	**794**	**1.698.086**	**1.687.383**
Bénéfice à distribuer	**694/7**		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

C6.2.1 - ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8051P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**7.680**
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	7.680	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	**8121P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**7.680**
Mutations de l'exercice			
Actées	8071		
Reprises	8081		
Acquises de tiers	8091		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	7.680	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	**81311**	**0**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	**81311**	**-**	

C6.3.1 - ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8191P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**77.923.077**
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	292.686	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	346.773	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8191**	**78.562.536**	
Plus-values au terme de l'exercice	**8251P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**0**
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	**8251**		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	**8321P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**56.224.928**
Mutations de l'exercice			
Actées	8271	2.337.028	
Reprises	8281		
Acquises de tiers	8291		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	**8321**	58.561.957	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	**(22)**	**20.000.579**	

C6.3.2 - INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8192P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**113.604.744**
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.890.295	
Cessions et désaffectations	8172	10.518.685	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	158.362	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8192**	**105.134.715**	
Plus-values au terme de l'exercice	**8252P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**0**
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	**8252**	**0**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	**8322P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**97.270.832**
Mutations de l'exercice			
Actées	8272	3.098.376	
Reprises	8282		
Acquises de tiers	8292		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8302	10.492.062	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	**8322**	**89.877.146**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	**(23)**	**15.257.569**	

C6.3.3 - MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8193P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**49.852.544**
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.038.341	
Cessions et désaffectations	8173	6.876.296	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	1.488.865	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8193**	**45.503.454**	
Plus-values au terme de l'exercice	**8253P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**0**
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	**8253**		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	**8323P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**44.888.175**
Mutations de l'exercice			
Actées	8273	2.191.551	
Reprises	8283		
Acquises de tiers	8293		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8303	6.850.870	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	**40.228.856**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	**5.274.598**	

C6.3.6 - IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8196P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	155.012.836
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	44.295.684	
Cessions et désaffectations	8176	1.217	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	-1.994.001	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8196**	**197.313.303**	
Plus-values au terme de l'exercice	**8256P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	**8256**		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	**8326P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	0
Mutations de l'exercice			
Actées	8276		
Reprises	8286		
Acquises de tiers	8296		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	**8326**	**0**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	**(27)**	**197.313.303**	

C6.4.1 - ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8391P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**22.439.941**
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8391**	**22.439.941**	
Plus-values au terme de l'exercice	**8451P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**8.709.191**
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	**8451**	**8.709.191**	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	**8521P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**3.300.733**
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	**8521**	**3.300.733**	
Montants non appelés au terme de l'exercice	**8551P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**0**
Mutations de l'exercice (+)/(-)	**8541**		
Montants non appelés au terme de l'exercice	**8551**	**0**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	**(280)**	**27.848.399**	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	**281P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

C6.4.2 - ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8392P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**16.136.083**
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	**8392**	**16.136.083**	
Plus-values au terme de l'exercice	**8452P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**0**
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	**8452**		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	**8522P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**6.822.673**
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	390.327	
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	**8522**	**7.213.000**	
Montants non appelés au terme de l'exercice	**8552P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	**8542**		
Montants non appelés au terme de l'exercice	**8552**		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	**(282)**	**8.923.083**	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	**283P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**102.421**
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592	23.729	
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	**(283)**	78.691	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	**8652**		

C6.4.3 - AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		**8393P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**1.019.579**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	1.019.579	
Plus-values au terme de l'exercice		**8453P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		**8453**		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		**8523P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**597.061**
Mutations de l'exercice				
Actées		8473	1.126	
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		**8523**	598.187	
Montants non appelés au terme de l'exercice		**8553P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	**8543**		
Montants non appelés au terme de l'exercice		**8553**		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		**(284)**	**421.392**	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		**285/8P**	**xxxxxxxxxxxxxxxxx**	**0**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		**(285/8)**		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		**8653**		

C6.5.1 - INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement		par les filiales			Capitaux propres	Résultat net
	Nature	Nombre	%	%	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	(+) ou (-) (en unités)	
0877535640 **CASA KAFKA PICTURES SA** (Société anonyme) boulevard Louis Schmidt 2 1040 Etterbeek Belgique	Actions	1.112	67,6	31,49	31/12/2025	EUR	**-157.661**	**-375.520**
0887332541 **DREAMWALL** (Société anonyme) rue Jules Destrée 52 6001 Marcinelle Belgique	Actions	24.376	24,54		31/12/2024	EUR	**938.708**	**-129.287**
0873769961 **FERI** (Société anonyme) avenue Golenvaux 8 5000 Namur Belgique	Actions	15.600	31,77		31/12/2025	EUR	**27.720.756**	**-1.036.261**
0878403195 **FREY** (Société anonyme) boulevard Auguste Reyers 52 1030 Schaerbeek Belgique	Actions	13.200	50		31/12/2025	EUR	**21.742.314**	**103.281**
0427916686 **RMB** (Société anonyme) boulevard Louis Schmidt 2 1040 Etterbeek Belgique	Actions	846	99,99	0,01	31/12/2025	EUR	**16.874.503**	**528.352**
0847284310 **IMMO-DIGUE** (Société anonyme) boulevard Tirou 37 6000 Charleroi Belgique	Actions	285	6,65		31/12/2025	EUR	**422.513**	**20.261**
0542905832 **MARADIO** (Coopérative à responsabilité limitée) boulevard Auguste Reyers 52 1030 Schaerbeek Belgique	Actions	200	19,08		31/12/2025	EUR	**46.974**	**-232**
0642867104 **BELGIAN HEROES** (société anonyme) rue Jules Destrée 52 6001 Marcinelle Belgique	Actions	315	14,73		31/12/2024	EUR	**12.273**	**-1.034**
381962612 **TV5** (Société anonyme) avenue de Wagram 131 75017 Paris France	Actions	1.000	10,53		31/12/2024	EUR	**41.318.151**	**16.565**

C6.6 - PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	**51**		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	**53**	**7932**	**14.485**
Avec une durée résiduelle ou de préavis d'un mois au plus	8686	7932	14.485
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	**8689**		

COMPTES DE RÉGULARISATION	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à reporter (490)	7.118.171
Ecart de conversion (497)	2.619

C6.8 - PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	Exercice
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT	
Provisions à caractère social	12.340.287
Provisions pour litiges	118.975.975

C6.9 - ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Code	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	4.000.000
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	4.000.000
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	**(42)**	4.000.000
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	16.000.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	16.000.000
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	66.214.483
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	**8912**	**82.214.483**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	26.666.667
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	26.666.667
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	26.666.667

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)	Codes	Exercice
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	46.666.667
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	46.666.667
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	**9061**	**46.666.667**
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	**9062**	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	5.255.714
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	42.263.951

COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Charges à imputer (492)	1.967.124
Produits à reporter (493)	21.675.265
Ecarts de conversion (497)	189.984

C6.10 - RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Publicité (y compris échanges promotionnels)		83.932.884	89.192.617
Autres produits		4.747.345	4.840.601
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	388.923.771	384.501.982
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	1.928	1.966
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1.899,8	1.953,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	3.245.808	3.337.655
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	136.892.585	135.419.643
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	60.857.752	61.165.950
Primes patronales pour assurances extralégales	622	1.805.665	1.790.191
Autres frais de personnel	623	25.527.131	25.678.003
Pensions de retraite et de survie	624	1.987.240	2.180.800
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	655.552	796.500
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	181.635	101.998
Reprises	9113	101.998	136.341
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	5.005.964	15.955.968
Utilisations et reprises	9116	33.178.192	9.521.781
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	294.217	1.471.990
Autres	641/8	1.049.142	148.545
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	72,2	101,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	142.637	199.553
Frais pour la société	617	5.951.749	7.430.936

C6.11 - RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	14.047	18.600
Autres			
Produits financiers divers		37.417	40.354
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	20.082	22.516
Ecarts de conversion de devises	655	295.303	
Autres			
Charges financières diverses		753.107	726.721

C6.12 - PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		**76**	**477.870**	**2.184.371**
Produits d'exploitation non récurrents		**(76A)**	**148.650**	**1.828.641**
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630	148.650	1.828.641
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		**(76B)**	**329.220**	**355.731**
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769	329.220	355.731
CHARGES NON RÉCURRENTES		**66**	**31.973.721**	**15.233.556**
Charges d'exploitation non récurrentes		**(66A)**	**31.582.268**	**14.697.669**
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620	31.581.052	14.685.098
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630	1.216	211
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		12.360
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		**(66B)**	**391.453**	**535.887**
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	391.453	535.887
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

C6.13 - IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	**9134**	**741.689**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	741.689
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	**9138**	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	37.105.933	51.311.591
Par la société	9146	21.442.029	22.751.561
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	45.510.144	45.043.160
Précompte mobilier	9148		

C6.14 - DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	**9149**	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Engagements d'acquisition d'immobilisations		17.941.641
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	**9213**	**1.420.718**
Marchandises vendues (à livrer)	**9214**	
Devises achetées (à recevoir)	**9215**	
Devises vendues (à livrer)	**9216**	

C6.15 - RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	**(280/1)**	**27.848.399**	**27.848.399**
Participations	(280)	27.848.399	27.848.399
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	**9291**	**6.910.930**	**6.560.930**
À plus d'un an	9301	6.260.930	6.260.930
À un an au plus	9311	650.000	300.000
Placements de trésorerie	**9321**		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	**9351**	**24.083.350**	**19.154.954**
À plus d'un an	9361	24.083.350	19.154.954
À un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	**9401**		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	**9253**		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	**9293**		
À plus d'un an	9303		
À un an au plus	9313		
Dettes	**9353**		
À plus d'un an	9363		
À un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	**9403**		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	**9252**	**9.001.774**	**9.415.831**
Participations	9262	8.923.083	9.313.410
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282	78.691	102.421
Créances	**9292**	**27.008.036**	**25.309.950**
À plus d'un an	9302	27.008.036	25.309.950
À un an au plus	9312		
Dettes	**9352**		
À plus d'un an	9362	42.131.133	41.892.184
À un an au plus	9372	42.131.133	41.892.184

6.16 - RELATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	**9500**	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	**9501**	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	**9502**	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	**9505**	**63.292**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

C10 - ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.770,1	1.109,1	661,0
Temps partiel	1002	182,5	97,7	84,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1.899,8	1.179,8	720,0
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	3.022.695	1.890.740	1.131.955
Temps partiel	1012	223.113	120.585	102.528
Total	1013	3.245.808	2.011.325	1.234.483
Frais de personnel				
Temps plein	1021	209.611.185	131.114.828	78.496.357
Temps partiel	1022	15.471.947	8.362.064	7.109.882
Total	1023	225.083.132	139.476.893	85.606.239
Montant des avantages accordés en sus du salaire	**1033**			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	**1003**	1.953,6	1.205,7	747,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	3.337.655	2.056.415	1.281.240
Frais de personnel	1023	224.053.786	138.045.294	86.008.492
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

À la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	**105**	**1748**	**180**	**1.875,9**
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1717	175	1.841,4
Contrat à durée déterminée	111	16	3	18,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	15	2	16,5
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1097	97	1.166,9
de niveau primaire	1200	1097	97	1.166,9
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	651	83	709,0
de niveau primaire	1210	651	83	709,0
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	8		8,0
Employés	134	1722	179	1.849,1
Ouvriers	132	18	1	18,8
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	72,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	142.637	
Frais pour la société	152	5.951.749	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscritsau registre général du personnel au cours de l'exercice	**205**	**65**	**6**	**68,5**
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	25	1	25,6
Contrat à durée déterminée	211	33	2	34,2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213	7	3	8,7

SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	**305**	**89**	**17**	**99,0**
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	55	7	59,5
Contrat à durée déterminée	311	29	6	32,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313	5	4	6,9
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	27	6	31,0
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	15		15,0
Autre motif	343	47	11	53,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1061	5811	665
Nombre d'heures de formation suivies	5802	21102	5812	13227
Coût net pour la société	5803	523216	5813	327959
dont coût brut directement lié aux formations	58031	523216	58131	327959
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

6. RÈGLES D'ÉVALUATION

6.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2025 sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux pratiques comptables généralement admises en BELGIQUE (A.R. du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises).

6.2 RÈGLES D'ÉVALUATION ADOPTÉES PAR LA RTBF

A. LES RUBRIQUES SUIVANTES DU BILAN SONT ÉVALUÉES COMME DÉCRIT CI-APRÈS

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

Tableau donnant, par type d'investissement, sa durée de vie, le type d'amortissement qui lui est appliqué.

Terrains et constructions	Durée de vie
Bâtiments (y compris architecte, ingénieurs, géomètres)	33
Installations (ascenseur, chauffage, distribution d'électricité, téléphonie...) et aménagements des bâtiments	15
Pylônes	33
Assurances et honoraires liés aux travaux immobiliers (assistance à la maîtrise d'ouvrage)	3
Equipements de production	
Equipements fixes Radio	7
Equipements fixes TV	7
Cars de reportage	7
Equipements portables et accessoires de production (micros, caméras légéres, enregistreurs, groupe électrogène, mobile, éclairage)	7
Interphonie	7
Equipements de liaison, de diffusion et d'émission	
Antennes, guides d'ondes	15
Infrastructure émetteurs	15
Emetteurs, réémetteurs et faisceaux hertziens	7
Codeurs et décodeurs	7
Réseau fibres optiques	7
Multiplexeurs	7
Moyens mobiles	7
Robotique d'archive	7
Routeurs	7
Informatique de production et informatique générale	
Baies	15
Câblage électronique et informatique	7
Logiciels structurants	7
Serveurs, PC, écrans, imprimantes	3
Cartes et composants audio et vidéo	3
Station de montage audio/vidéo	3
Logiciels divers	3
Divers	
Mobilier	7
Outillage non portatif et appareils de mesure	7
Matériel mess et cafétarias	7
Véhicules	5
Matériel de plateau	3
Outillage portatif et équipements de type "grand public"	3

L'amortissement est pratiqué de manière linéaire dans le temps, en fonction des règles en vigueur au moment de l'acquisition. Le bien est amorti à partir de la date de mise en exploitation selon un pourcentage identique.

Certaines immobilisations (outillage et appareils de mesure) acquises jusqu'en 2006 font l'objet d'un amortissement dégressif. Le dernier amortissement de ce type est enregistré dans les comptes 2015.

Suite à la désaffectation prochaine de l'actuel bâtiment de Reyers, un rythme accéléré des amortissements a été, dans un premier temps, pratiqué linéairement, sur la valeur résiduelle, jusqu'au 31/12/2024, pour tout bien dont la durée de vie normale n'excédait pas cette date. A partir de l'exercice 2022, suite au retard constaté dans la construction du nouveau bâtiment, l'échelonnement de l'amortissement a été prolongé jusqu'au 31/12/2026. Cette mesure a un impact de + 221.420 euros sur le résultat de 2025.
Pour rappel, l'ensemble des biens immeubles de ce site ont fait, sur base de leur valeur résiduelle, l'objet d'un amortissement exceptionnel lors de la vente du terrain et du bâtiment en 2017.
Le bien est amorti lorsque sa valeur d'acquisition est supérieure ou égale à 1.000 euros.

B. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres figurent initialement au bilan pour leur prix d'acquisition et peuvent être réévalués ou dévalués distinctement en fonction de la valeur de l'entreprise sur lesquels ils portent.

C. STOCKS

Depuis le 1er janvier 2017, seuls les programmes sont portés en stocks.

Les films et les programmes acquis

Ces biens sont stockés au prix d'acquisition. Le coût de l'utilisation se répartit comme suit :

- Ces biens sont stockés au prix d'acquisition. Le coût de l'utilisation se répartit comme suit :
- Pour les magazines et divertissements : 100 % lors de la première diffusion
- Pour les autres programmes :
  - première diffusion : 80%
  - deuxième diffusion : 20%

La RTBF initie la procédure de réduction de valeur du stock des droits de diffusion lorsqu'un ou plusieurs critère(s) décrit(s) ci-dessous est (sont) rencontré(s) :

- Obsolescence des fictions, des dessins animés, des documentaires, magazines et divertissements dont les débuts de droits sont antérieurs à deux années de la date de clôture de l'exercice en cours. La valeur du stock de ces droits est réduite à zéro.
- Fictions, dessins animés et documentaires ayant fait l'objet d'une première diffusion dont les droits se terminent avant la fin de l'exercice suivant et dont la seconde diffusion devrait être réalisée dans un intervalle de moins de douze mois. La valeur de la seconde diffusion est réduite à zéro.
- Fictions et dessins animés n'ayant pas encore fait l'objet d'une diffusion dont les droits se terminent avant la fin de l'exercice suivant et dont la seconde

diffusion devrait être réalisée dans un intervalle de moins de douze mois. La valeur de la seconde diffusion est réduite à zéro.

- Fictions interdites aux moins de 16 ans. La valeur du stock de ces fictions est réduite à zéro.
- Suite de séries que la RTBF a l'obligation d'acquérir alors que les premiers épisodes ont récolté une part d'audience inférieure à 70% à la part d'audience moyenne de la case. La valeur de la suite de la série est réduite à zéro.
- Les critères ci-dessous portant sur une seconde diffusion sont étendus à une troisième diffusion le cas échéant. La valeur de la troisième diffusion est réduite à zéro.

A l'issue de cette sélection, une proposition détaillée titre par titre est transmise pour examen par le/la responsable de la publication TV. Celle-ci étudie chaque programme au cas par cas.

Le/la responsable de la publication TV peut confirmer la sélection ou considérer que tel programme ne nécessite pas de réduction de valeur (exemple : elle peut envisager de diffuser le programme dans une case 20h-22h). Après validation auprès de la Direction Financière, l'information est traduite dans l'outil informatique de gestion des programmes et dans le système comptable.

Les programmes coproduits

Ces biens sont stockés pour un montant égal à l'apport en liquidité de la RTBF tel que prévu dans la convention de coproduction avec les différents partenaires privés.

Le coût de l'utilisation se fait entièrement au moment de la première diffusion.

Les productions complètement externalisées

Le coût de l'utilisation est pris en charge intégralement lors de la première diffusion.

Les droits de diffusion des évènements sportifs sont comptabilisés en stock au moment du paiement. Le coût d'utilisation est pris en charge intégralement au moment de l'exercice des droits de diffusion. Dans le cas d'évènements sportifs répartis sur deux années calendrier, les droits de diffusion de ces évènements sont comptabilisés en charge du compte de résultat en répartissant cette charge sur les deux exercices calendrier en fonction du nombre de journées de compétition.

D. CRÉANCES COMMERCIALES

Les créances commerciales sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeurs sont actées lorsque les factures ne répondent pas aux conditions d'intervention de l'assurance Ethias (si montant inférieur à 247,89 euros ou supérieur à 12.394,68 euros).

E. PLACEMENT DE TRÉSORERIE

La comptabilisation de ces placements s'effectue sur base de la valeur d'acquisition.

F. VALEURS DISPONIBLES

Ces valeurs sont comptabilisées à la valeur nominale.

G. INTERVENTION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS DU PLAN MAGELLAN

Les montants versés par la Communauté française dans le cadre du financement de la prise de participation de la RTBF dans le capital des sociétés FERI et FREY sont d'abord comptabilisés en « Produits à reporter » de la rubrique Comptes de régularisation du

bilan. Ils sont ensuite imputés en produits à concurrence de la réduction de valeur actée sur les participations dans ces sociétés.

H. COMPTABILISATION DES RECETTES LIÉES À LA PUBLICITÉ

Jusqu'au 31/07/2008, les recettes publicitaires étaient imputées à concurrence du montant brut en produits d'exploitation alors que la commission de régie l'était en charge d'exploitation.

Depuis le mois d'août 2008, seul le montant net est comptabilisé en produits d'exploitation.

I. RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES COMMERCIALES ET EN RAPPORT AVEC LE PERSONNEL

Des réductions de valeur sont actées selon les critères d'antériorité suivants :

- 25% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 12 mois, date facture, non recouvrées ;
- 50% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 24 mois, date facture, non recouvrées ;
- 100% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 36 mois, date facture, non recouvrées.

J. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les montants sont estimés sur base des meilleures estimations qui sont considérées comme probables ou, dans le cas d'une obligation, de la meilleure estimation du montant nécessaire pour l'honorer à la date de la clôture du bilan.

La suite de séries que la RTBF a l'obligation d'acquérir et dont les droits de diffusion ne sont pas encore ouverts alors que les premiers épisodes ont récolté une part d'audience inférieure à 70% par rapport à la part d'audience moyenne de la case. La valeur de la suite de la série est réduite à zéro.

7. MENTIONS REPRISES EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 3:6 DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

ÉVOLUTION DES AFFAIRES, RÉSULTATS ET SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ; DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Voir « Focus sur les résultats financiers » du présent rapport. La RTBF souligne l'obtention d'une dotation complémentaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, conformément à l'article 27.b du contrat de gestion, afin de financer le versement en 2025 au Service des Pensions des compléments de pension en application de l'Arrêté Royal du 5 juin 2004 portant exécution de l'article 78 de la loi du 3 février 2003 apportant diverses modifications à la législation relative aux pensions du secteur public. Le décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 20 juin 2002 a autorisé la RTBF à participer au régime de pensions institué par la loi du 28 avril 1958 relative à la pension des membres du personnel de certains organismes d'intérêt public et leurs ayants droit. En vertu de l'article 3 de ce décret, la RTBF est autorisée à accorder à charge de son budget un complément de pension aux personnes qui, à la veille de l'affiliation, bénéficient effectivement d'un supplément accordé au titre de montant minimum garanti de pension en vertu du décret du 29 novembre 1993 relatif aux pensions de retraite allouées aux agents définitifs de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF) ou en vertu du décret du 3 juillet 1986 relatif aux pensions de survie allouées aux ayants droit des agents définitifs de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF), dont le montant est supérieur à celui auquel elles peuvent prétendre à cette date en application des dispositions du Chapitre Ier du Titre V de la loi du 26 juin 1992 portant des dispositions sociales et diverses.

Le sixième contrat de gestion de la RTBF pour les années 2023 à 2027 et plus particulièrement son article 22 relatif aux partenariats avec les producteurs audiovisuels indépendants pour la fiction et le documentaire, précise que la RTBF doit entretenir des liens étroits avec les métiers de la production audiovisuelle indépendante européenne et plus spécialement avec ceux de la Fédération Wallonie- Bruxelles. La RTBF a affecté un montant de 16.701.474 euros à des contrats de coproduction et commande avec des producteurs audiovisuels indépendants de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dépassant l'obligation d'affecter 4,15% de la dotation ordinaire, soit 14.558.989 euros, à ces mêmes contrats. Au 31 décembre 2025, la RTBF présente un engagement vis-à-vis du Fonds spécial pour les séries belges de 1.420.718,47 euros, enregistré en droits et engagements hors bilan.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE

Néant

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Néant

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHES ET DE DÉVELOPPEMENT

Néant

EXISTENCE DE SUCCURSALES DE LA SOCIÉTÉ

Néant

JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES DE CONTINUITÉ

La comptabilité a été tenue pendant toute la durée de l'exercice comptable et notamment en période de clôture selon les règles comptables établies par la législation comptable en vigueur et les recommandations de la Commission des Normes comptables.

AUTRES INFORMATIONS

Depuis l'exercice fiscal 2008, la commune de Schaerbeek frappe la RTBF d'une taxe sur les surfaces de bureau et les parkings. La RTBF estime qu'elle bénéficie de l'exonération des taxes communales sur la base de l'article 30 de la loi organique des institutions de radiodiffusion-télévision belge du 18 mai 1960. Elle a chaque année contesté cette taxe devant le Collège des Bourgmestres et échevins de la Commune. Celui-ci a chaque fois rejeté ses réclamations. La RTBF a introduit chaque année une requête devant le Tribunal de première instance de Bruxelles contre les décisions de la Commune. Ce dernier Tribunal avait posé deux questions préjudicielles à la Cour Constitutionnelle portant sur le régime d'exonération de la RTBF. La Cour Constitutionnelle a rendu un arrêt le 22 septembre 2022 décidant que l'article 30 précité ne viole pas les articles 10,11 et 170 §4 et 172 de la Constitution. L'affaire est dès lors revenue devant le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles qui a rendu son jugement le 12 mars 2025. Le juge a ordonné le dégrèvement des taxes mise à charge de la RTBF depuis 2008. La commune de Schaerbeek n'a pas fait appel à ce jugement, ce qui nous amène à reprendre les provisions constituées à cet effet, dont le montant total pour la période 2008-2012 s'élève à 6.564.206 euros.

Pour les années 2013 à 2024, les dossiers doivent encore être clôturés par le dépôt de conclusions d'accord à valider par le Tribunal. La commune de Schaerbeek a accueilli la réclamation de la RTBF contre la cotisation de l'exercice 2025 et a annulé la taxe initialement réclamée.

La commune de Schaerbeek a également adressé à la Région bruxelloise des notifications d'imposition d'office pour les parties d'immeubles de la RTBF et VRT dont elle a acquis la propriété pour les exercices 2023 et 2024.

Sur la base de la convention de 2017, la Région bruxelloise est susceptible de refacturer ces sommes aux deux instituts. La Région bruxelloise a toutefois accepté de marquer son désaccord sur la notification d'imposition d'office contre les deux instituts.

Bien que ces dossiers soient encore pendants devant le Tribunal pour les années 2013 à 2024 et doivent encore être clôturés par le dépôt de conclusions d'accord à valider par le Tribunal pour annuler et effacer les taxes concernées, le risque paraît très faible et la RTBF a décidé de reprendre la provision constituée lors des années précédentes pour un montant total de **17.020.721 EUR**.

La RTBF conteste également la partie du précompte immobilier destinée au profit de la commune de Schaerbeek et de l'agglomération bruxelloise pour laquelle elle a été enrôlée chaque année. Au 31 décembre 2022, les montants provisionnés étaient relatifs aux montants exigés à partir de 2016. Les années précédentes ont été dégrevées. Fin 2023, le tribunal de première instance francophone de Bruxelles a validé l'accord, tendant au dégrèvement des additionnels locaux au précompte immobilier des exercices 2016 à 2018. Ce jugement, validant un accord, n'est pas susceptible d'appel. La RTBF a repris les provisions y relatives dans ses comptes à concurrence du montant de 4.535.011 EUR dans les comptes 2023.

Dans le courant de l'année 2024 et début 2025, la RTBF a reçu une série d'avertissements extraits de rôle correctifs répondant à ses griefs pour les années 2019 à 2023. L'avertissement extrait de rôle 2024 pour le précompte immobilier ne prend bien en compte que la quote-part régionale qui n'est pas contestée. La RTBF a effectué une reprise de 6.362.796 euros dans les comptes 2024.

Le risque résiduel relatif au précompte immobilier paraît très faible et la RTBF a décidé de reprendre le solde de la provision de 1.334.400 euros.

La variation de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels s'élève à 31.581.052 euros et se rapporte aux risques juridiques de nature immobilière. Au 31 décembre 2025, le solde de ces provisions s'élève à 116.005.479 euros. Ces provisions feront l'objet d'une révision détaillée lors des exercices futurs en fonction de l'avancement du projet immobilier et d'une réévaluation des risques liés à celui-ci.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant

8. FILIALES

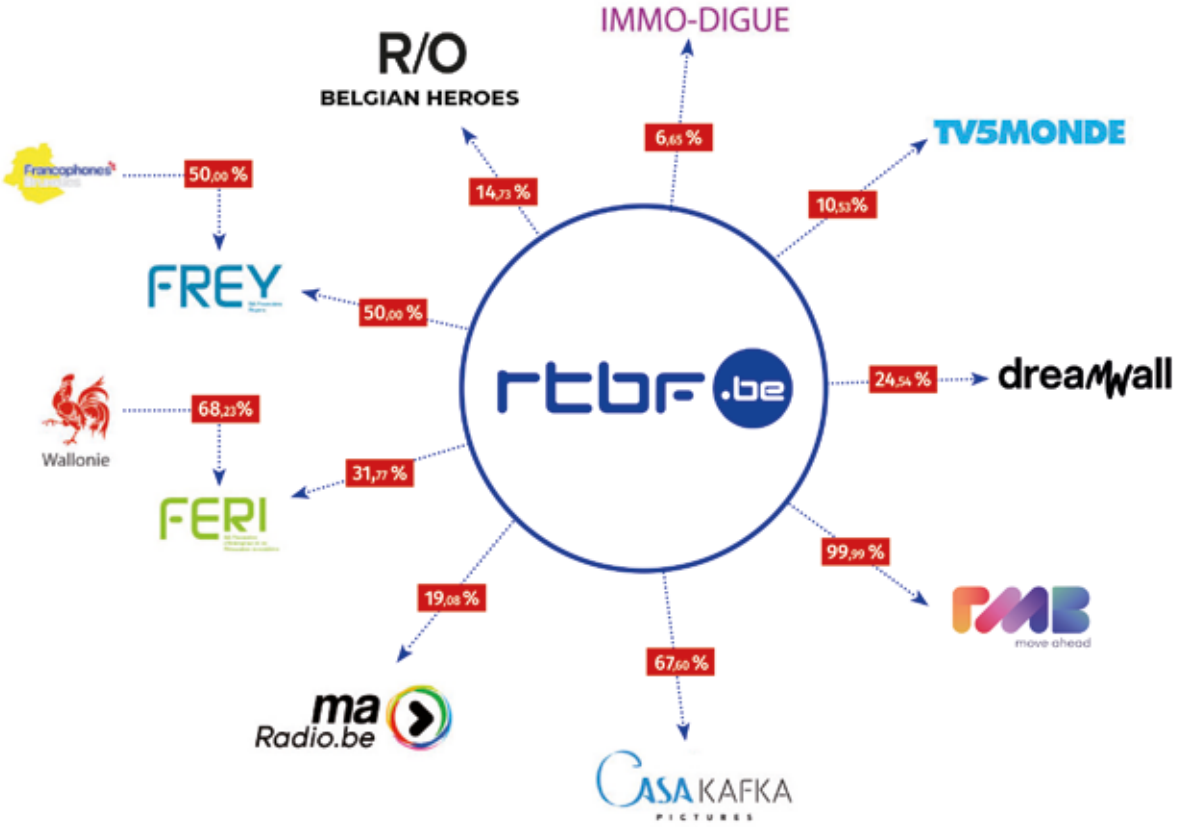

LES FILIALES DE LA RTBF

Ci-dessous, sont reprises les filiales, c'est-à-dire les entreprises dans lesquelles, la RTBF détient une participation de 50% ou plus.

RMB

RMB est une régie publicitaire pluri-média fondée en 1985. RMB est la seconde régie publicitaire sur le marché belge francophone. Elle commercialise les espaces de chaînes TV, de chaînes radio et de nouveaux médias digitaux de la RTBF et d'autres éditeurs. En 2025, RMB a réalisé un chiffre d'affaires de 106 millions d'euros.

CASA KAFKA PICTURES

Dans le but de renforcer la production, la créativité et l'ambition audiovisuelles belges, la RTBF a créé Casa Kafka Pictures (SA) en 2005. Celle-ci initie des passerelles entre les producteurs et les investisseurs et joue un rôle actif dans les différentes étapes du Tax Shelter, mesure d'incitation fiscale à l'investissement dans la production

d'œuvres audiovisuelles, et depuis 2017, également dans la production d'œuvres scéniques belges. Son catalogue d'œuvres est diversifié, en constante évolution, et donne accès à tous types de productions, de budgets, de sujets et de publics.

En 2025, Casa Kafka Pictures a réalisé une levée de fonds à hauteur de 10 millions d'euros.

FREY

En 2005, la RTBF a constitué la FREY pour assurer le renouveau des infrastructures bruxelloises dont le projet de construction du nouveau bâtiment de la RTBF à Bruxelles intitulé Média Square. intitulé Média Square.

LES PARTICIPATIONS DE LA RTBF

Ci-dessous, sont reprises les participations c'est-à-dire les entreprises dans lesquelles, la RTBF détient une participation comprise entre 10 et 50%.

DREAMWALL

Créée en 2007, DreamWall a acquis, au fil des ans, une stature internationale sur le marché de la production audiovisuelle. Installée à Charleroi, elle constitue aujourd'hui un pôle de créativité et d'expertise particulièrement dynamique. Suite à l'apport de l'activité de KeyWall en 2020, Dreamwall opère deux pôles d'activités :

- Dreamwall Media Solutions reprenant les activités de conception de décors, de réalité augmentée et de production en studio virtuel ainsi que la production de bulletins météo et d'infos trafic.
- Dreamwall Animation qui s'est forgé une réputation dans l'animation de séries TV, de longs-métrages, et de documentaires. De nombreux métiers y sont représentés tant en 2D (digital ou traditionnel) qu'en 3D. Dreamwall Animation est actuellement en pleine production de la série 3D qui met à l'honneur un village bien connu chez nous, mais aussi mondialement : celui des Schtroumpfs.

La notoriété de DreamWall s'étend également au-delà des frontières belges, avec en effet des productions réalisées pour des plus grandes chaînes françaises telles que TF1, France Télévisions et RMC sport, tous séduits par la technologie et l'expertise de DreamWall. Celle-ci s'étend également, dans d'autres pays tels qu'en Scandinavie (Suède, Finlande), en Afrique et en Asie (Thaïlande et Inde).

FERI

En 2005, la RTBF a constitué la FERI conçue pour permettre le financement des projets technologiques et de construction rénovation en Wallonie.

IMMO-DIGUE

Cette société a pour objet le financement de l'implantation immobilière de TéléSambre et de la RTBF sur un même site au sein de Charleroi : MédiaSambre.

MARADIO.BE

Pour la première fois dans l'histoire de la radio en Belgique et sur le continent européen, le secteur radiophonique, public et privé est réuni dans un projet coopératif visant à développer l'audience numérique du média radio sur les plateformes numériques. maRadio.be a déjà lancé deux initiatives

- Radioplayer, une plateforme d'écoute de la radio sur Internet, smartphone et tablette et ;
- la promotion du DAB+, le nouveau standard de diffusion numérique de la radio hertzienne. En 2024, la RTBF a continué le placement de nouvelles antennes sur des sites existants afin d'améliorer la densité de la couverture.

BELGIAN HEROES

Belgian Heroes ou R/O consiste à donner aux auteurs les moyens de créer de nouveaux univers transmédias (processus dans lequel les éléments d'une fiction sont dispersés sur diverses plateformes médiatiques dans le but de créer une expérience de divertissement coordonnée et unifiée). Belgian Heroes a pour objectif d'être un incubateur et un accélérateur de projets, qui va donner naissance aux héros et licences créatives de demain, inscrits d'emblée dans une stratégie multimédias et multi supports. Après avoir formé une vingtaine de jeunes auteurs, la société accompagne le développement de projets transmédias.

TV5 MONDE

Service public des services publics audiovisuels francophones, TV5MONDE regroupe 8 chaînes généralistes, culturelles, francophones et deux chaînes thématiques (enfants et art de vivre). Financée par la France, la Suisse, le Canada, le Québec, Monaco et la Fédération Wallonie-Bruxelles, TV5MONDE est en synergie avec ses télévisons partenaires, dont elle fait rayonner les programmes partout dans le monde.

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Le rapport de rémunération est établi en application de l'article 15 du décret du 5 octobre 2023 relatif à la gouvernance, à la transparence, à l'autonomie et au contrôle des organismes, des sociétés de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la Communauté française, publié au Moniteur belge du 12 janvier 2024 et entré en vigueur le 1er janvier 2024.

1. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. Composition du Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 13 administrateurs(trices) élu(e)s par le Parlement de la Communauté française.

Le conseil d'administration a été renouvelé en sa séance du 20 décembre 2024 suite à l'élection des membres effectifs et suppléants du conseil d'administration de la RTBF par le Parlement de la Communauté française le 11 décembre 2024.

Le conseil d'administration est contrôlé par deux commissaires du Gouvernement désigné(e)s par le Gouvernement de la Communauté française et qui assistent de plein droit aux réunions du conseil d'administration et du comité permanent.

M. Christopher Maes a été remplacé par Mme Anne-Sophie Charle le 26 septembre 2025.

Certain(e)s administrateurs(trices) sont également membres du comité permanent, du comité d'audit et/ou du comité des rémunérations de la RTBF.

Durant l'année 2025, Mme Nadia Geerts a démissionné de son poste de vice-présidente le 21 novembre 2025 et est restée administratrice ; elle a été remplacée par M. Axel Miller au même poste. M. Laurent Hublet a démissionné le 26 septembre 2025 et a été remplacé par M. Eric Poncin le 15 octobre 2025.

1.2. Politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

Le décret du 5 octobre 2023 relatif à la gouvernance, à la transparence à l'autonomie et au contrôle des organismes, des sociétés de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la communauté française (ci-après "décret gouvernance"), entré en vigueur le 1er janvier 2024, prévoit en son article 10 que "le Gouvernement détermine les formes, montants maximums et modalités d'attribution de la rémunération ainsi que des jetons de présence des administrateurs publics et observateurs dans le respect des plafonds visés à l'alinéa 3, 3°".

Le Gouvernement n'a pas adopté d'arrêté sur la base de cette disposition. Il s'ensuit qu'en application de l'article 68 du décret gouvernance précité, l'arrêté du 20 mars 2003 relatif (...) aux indemnités octroyées aux administrateurs publics et aux

administrateurs de droit d'un organisme d'intérêt public relevant de la Communauté française (tel que modifié par arrêté du 9 septembre 2015 et 21 août 2019), pris sur la base de l'ancien décret gouvernance du 9 janvier 2003, relatif à la transparence, à l'autonomie et au contrôle des organismes publics, des sociétés de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la Communauté française, reste en vigueur, à tout le moins dans la mesure où ses dispositions ne sont pas contraires à celles du décret gouvernance.

C'est donc au conseil d'administration de la RTBF qu'il appartient de déterminer la rémunération et la valeur des jetons de présence, « en tenant compte du secteur d'activités de l'organisme, du niveau de responsabilité » et des règles édictées par le décret gouvernance.

Lors de sa séance du 22 mars 2024, le conseil d'administration a décidé, sur la base du décret gouvernance, et avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, de maintenir les montants bruts des jetons de présence et des indemnités annuelles du président et des vice-présidents tels que déterminés par l'arrêté du 20 mars 2003 précité. Il a en outre décidé

- d'octroyer un jeton de présence aux administrateurs, autres que le président et les vice-présidents (qui bénéficient d'une indemnité mensuelle), pour les réunions du comité d'audit et du comité de rémunérations ;
- de n'octroyer qu'un seul jeton par jour dans l'hypothèse où des réunions du conseil d'administration, du comité permanent, du comité d'audit et du comité de rémunérations se tiendraient le même jour ;
- de tenir compte, pour les administrateurs, d'un plafond pour le total des jetons de présence perçus, de 4.999,28 EUR par an, soit 10.198,03 EUR brut indexé (à l'indice-pivot 2,0399 de décembre 2023) ;
- de n'octroyer les jetons de présence aux administrateurs qu'en cas de participation effective aux réunions;
- de verser l'indemnité annuelle des président et vice-présidents par 12ème mensuel, à terme échu, en fonction de leur participation effective aux réunions du conseil d'administration et de la réduire à due concurrence lorsqu'un défaut de participation à l'ensemble des réunions du conseil d'administration est constaté (sauf cas de maladie, congé de maternité, paternité ou adoption ou force majeure dument justifiée (NB : cette décision abroge la décision du conseil d'administration du 18.6.2021, au terme de laquelle (i) les indemnités annuelles du président et des vice-présidents étaient composées d'une partie fixe payable mensuellement et d'une partie variable de 3.750 EUR payée trimestriellement au prorata du nombre de réunions du conseil d'administration et du comité permanent tenues annuellement et (ii) le montant de l'indemnité annuelle totale était réduit dans le cas où un président ou vice-président était absent de manière injustifiée à plus de 20 % des réunions du conseil d'administration et du comité permanent).

Ces décisions ont été confirmées par le conseil d'administration du 20 décembre 2024.

Il s'ensuit qu'en 2025, la RTBF a octroyé :

- des **jetons de présence** de 125 EUR brut (montant non indexé à l'indice 138,01 du

1.1.1990) aux membres du conseil d'administration, par réunion du conseil d'administration, du comité permanent, du comité d'audit et du comité des rémunérations à laquelle ils assistent effectivement, soit un jeton de présence indexé brut imposable de :

- 260,09 EUR à partir du 1er janvier 2025 jusqu'au 28 février 2025 ;
- 265,29 EUR à partir du 1er mars 2025.

- une **indemnité annuelle brute** imposable payable mensuellement à terme échu, en fonction de leur participation effective aux réunions du conseil d'administration : pour le président et le seul vice-président.

Indemnité annuelle brute imposable du vice-président :

- Du 1er janvier 2025 au 28 février 2025 : l'indemnité annuelle brute imposable de 29.167,25 EUR est liquidée mensuellement par 1/12ème à concurrence de 2.430,60 EUR au vice-président.
- Depuis le 1er mars 2025 : l'indemnité annuelle brute imposable de 29.750,40 EUR est liquidée mensuellement par 1/12ème à concurrence de 2.479,20 EUR au vice-président.

Indemnité annuelle brute imposable du président :

- Du 1er janvier 2025 au 28 février 2025 : l'indemnité annuelle brute imposable de 40.307,32 EUR est liquidée mensuellement par 1/12ème à concurrence de 3.358,94 EUR.
- Depuis le 1er mars 2025 : l'indemnité annuelle brute imposable de 41.113,20 EUR est liquidée mensuellement par 1/12ème à concurrence de 3.426,10 EUR.

Le même arrêté du 20 mars 2003 prévoit des indemnités particulières de déplacement (art. 8) : les membres du conseil d'administration (à l'exception du président, s'il bénéficie d'un véhicule de fonction, ce qui n'est pas son cas), peuvent percevoir, à leur demande, une indemnité de déplacement dont le montant a été de 0,4290 EUR/km jusqu'au 31 mars 2025, 0,4320 EUR/km entre le 1er avril 2025 et le 30 juin 2025, 0,4309 EUR/km entre le 1er juillet 2025 et le 30 septembre 2025, et 0,4312 EUR/km entre le 1er octobre 2025 et le 31 décembre 2025, sur la base des kilomètres réels entre le domicile et le site de la RTBF où se déroule la séance à laquelle a effectivement assisté le membre du conseil d'administration.

Le décret gouvernance du 5 octobre 2023 précise que « *pendant la durée du mandat, l'organe de gestion met à la disposition de chaque administrateur public et de chaque observateur les* ***outils nécessaires à l'accomplissement de leur mission*** » (art. 10, § 1er, al. 3, 9° du décret gouvernance).

Concrètement, le conseil d'administration de la RTBF accorde les outils et avantages suivants :

a) pour tous les membres effectifs du conseil d'administration :
   - la possibilité de prise en charge par la RTBF des frais de connexion standard (pas des frais de câblage depuis la voirie) et d'abonnement pour la télédistribution et l'internet (abonnement standard plafonné à 80 EUR TVAC/mois pour les administrateurs, 125 EUR TVAC/mois pour les vice-présidents et 150 EUR TVAC/mois pour le président) à leur domicile ou résidence principale, avec remboursement sur présentation de l'original de la facture, au prorata du nombre de mois dans l'exercice de la fonction, sans prise en charge des frais de câblage ni de maintenance ;

- mise à disposition par la RTBF d'un MPC (mobile portable computer) du parc RTBF, à brancher pour les réunions dans la salle du conseil d'administration, avec les logiciels et accès nécessaires à l'intranet du conseil d'administration, accompagné des mesures de sécurité RTBF pour l'accès aux documents confidentiels ;
- souscription par la RTBF d'une assurance couvrant la responsabilité civile des dirigeants (jusque 5.000.000 EUR par sinistre) ;
- souscription par la RTBF d'une assurance « accidents corporels au travail » et « sur le chemin du travail » ;

b) pour les président et vice-président effectifs :
- remboursement des frais d'inscription aux colloques et séminaires, sur présentation de l'original de la facture, avec un maximum de 250 EUR TVAC/an ;

c) pour le président effectif :
- mise à disposition d'un PC portable (avec logiciels usuels de bureau) et des périphériques usuels à savoir imprimante, scanner, disque dur externe, d'une tablette de type I Pad et d'un téléphone mobile de type I Phone, acheté par la RTBF (avec extension de garantie légale de 2 ans + 1 an) pour maximum 3.000 EUR HTVA, en début de mandat (nouveau matériel en cas de renouvellement de mandat), sans prise en charge des frais de maintenance ;
- remboursement des frais de fonctionnement des PC, téléphone mobile et tablette, à concurrence de 150 EUR TVAC/mois, soit 1.800 EUR TVAC/an, sur présentation de l'original de la facture et au prorata du nombre de mois dans l'exercice de la fonction ;
- remboursement de frais de représentation liés à la fonction, avec un maximum de 250 EUR/mois, sur présentation de l'original de la facture ;
- mise à disposition ponctuelle, s'il échet, en faveur du président, d'un véhicule et/ou d'un chauffeur de manière non exclusive (le véhicule et le chauffeur étant affectés à l'entreprise en dehors des éventuelles déplacements professionnels du président) et mise à disposition, s'il échet, de chèques taxis de l'entreprise pour des déplacements ponctuels générés par la fonction.

1.3 Rémunération des membres du Conseil d'administration

En 2025, différentes réunions se sont tenues au sein des différents organes de la RTBF :
- 15 réunions du Conseil d'administration ;
- 13 réunions du Comité Permanent ;
- 5 réunions du Comité d'Audit ;
- 7 réunions du Comité des Rémunérations.

En 2025, la RTBF a versé des rémunérations, indemnités et jetons de présence pour un montant brut total de **128.909,07 EUR** à l'ensemble de ses administrateurs, en leurs qualités de membres du conseil d'administration, de président ou de vice-président du conseil d'administration, pour leur participation aux réunions du conseil d'administration, du comité permanent, du comité d'audit et du comité des rémunérations.

Le membre externe du comité d'audit perçoit aussi pour les réunions auxquelles il assiste effectivement, un jeton de présence dont le montant est équivalent à celui du jeton de présence pour les réunions du conseil d'administration. Le membre externe du comité d'audit (M. Thomas Dardenne) a assisté à trois réunions du comité d'audit en 2025 et a perçu un montant global de 795,87 EUR brut imposable.

Les tableaux ci-dessous présentent, pour chaque administrateur, sa fonction, ses nom et prénom, le groupe politique qu'il ou elle représente, la date de sa désignation, sa participation aux différentes réunions en 2025 et le montant brut des rémunérations, indemnités et jetons de présence qui lui ont été versés en 2025.

Fonction	Nom	Groupe politique	Date de désignation du mandat en cours	Date de fin de mandat	Conseil d'administration (15)	Comité permanent (13)	Comité d'audit (5)	Comité de rémunération (7)	Nombre de réunions	Rémunération annuelle brute (EUR)
Présidente du CA	Joelle Milquet	Engagés	20/12/2024		15/15	13/13			28	40.979
Vice-Présidente	Nadia Geerts	MR	20/12/2024	21/11/2025	13/13	11/11		7/7	31	26.961
Administratrice	Nadia Geerts	MR	20/12/2024		2/2				2	
Vice-Président	Axel Miller	MR	22/11/2025		2/2				2	4.172
Administrateur	Axel Miller	MR	20/12/2024	21/11/2025	12/13	1/2	1/1		14	
Administrateur	Corentin De Salle	MR	20/12/2024		15/15	12/13			27	6.076
Administrateur	Rim Ben Achour	PS	20/12/2024		15/15	13/13			28	6.341
Administrateur	Baptiste Erkes	Ecolo	20/12/2024		15/15	13/13			28	6.341
Administrateur	Michaël Verbauwhede	PTB	20/12/2024		12/15	11/13			23	5.025
Administrateur	Gaëtan Servais	PS	20/12/2024		10/15		3/5		13	3.438
Administrateur	Mathieu Raedts	MR	20/12/2024		12/15		4/4		16	4.229
Administratrice	Juliette Mariscal	MR	20/12/2024		15/15				15	3.964
Administratrice	Véronique Salvi	Engagés	20/12/2024		13/15			7/7	20	3.438
Administrateur	Laurent Hublet	Engagés	20/12/2024	26/09/2025	11/11		4/4		15	3.959
Administrateur	Jérémie Demeyer	PS	20/12/2024		14/15			7/7	21	3.698
Administrateur	Eric Poncin**	Engagés	15/10/2025		4/4		1/1		5	265
Commissaire du Gouvernement	Christopher Maes		20/12/2024	26/09/2025	9/11	10/10	*	2/6	21	6.791
Commissaire du Gouvernement	Marc Foccroulle		20/12/2024		13/15	11/13	*	5/7	29	-
Commissaire du Gouvernement	Anne-Sophie Charle		26/09/2025		4/4	3/3	*	1/1	8	2.436
TOTAL RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE (en euros)										**128.113**

* Présence facultative
** M. Eric Poncin a demandé une suspension de ses jetons de présence

Certain(e)s administrateurs(trices) reversent leurs jetons de présence à leur employeur.

En application de l'arrêté du Gouvernement du 10 juillet 2003 relatif aux commissaires du Gouvernement à temps partiel et aux commissaires aux comptes auprès des organismes publics qui dépendent de la Communauté française, le Commissaire du Gouvernement à temps partiel auprès de la RTBF (M. Maes jusqu'au 26 septembre 2025 et Mme Charle depuis le 26 septembre 2025) perçoivent, à charge de la RTBF, une indemnité forfaitaire annuelle brute imposable de 4.350 EUR pour l'ensemble de ses prestations, indexée sur la base de l'indice des prix à la consommation, liquidée mensuellement à terme échu et à concurrence de 1/12ème du montant et, prorata temporis, à raison de 1/30e du montant mensuel par jour presté. Le montant brut imposable versé par la RTBF aux deux commissaires du Gouvernement à temps partiel sur l'année 2025 s'élève 9.227,44 EUR.

Le Commissaire du Gouvernement à temps plein auprès de la RTBF, M. Marc Foccroulle, est directement rémunéré par la Communauté française.

1.4. Mandats exercés en 2025 dans les filiales de la RTBF

Le tableau ci-dessous présente, pour chaque administrateur institutionnel de catégorie A ou B dans les filiales (autres que les catégories C ou D tels que les administrateurs indépendants, représentant d'actionnaires privés, administrateurs fonctionnels), sa fonction, ses nom et prénom, le groupe politique qu'il représente dans la filiale. Certains administrateurs de la RTBF exercent des mandats dans des filiales de la RTBF, d'autres administrateurs des filiales représentent d'autres actionnaires publics ou institutionnels (parfois pouvoirs publics partenaires, institutions culturelles, parfois des représentants politiques ou désignés par un gouvernement).

	Groupe politique				
Filiales	**PS**	**MR**	**Ecolo**	**PTB**	**Engagés**
SA RMB	Rim Ben Achour	Jean-Philippe Rousseau Juliette Mariscal	(Baptiste Erkes) *Observateur*	(Michaël Verbauwhede) *Observateur*	Joëlle Milquet
SA FERI	Letizia De Lauri	Christophe Cordier Frédéric Doms	(Baptiste Erkes) *Observateur*	Michaël Verbauwhede	(Joëlle Milquet) *Observatrice*
SA CKP	Jérémie Demeyer Baptiste Meur	Juliette Mariscal Mathieu Raedts	(Baptiste Erkes) *Observateur*	(Michaël Verbauwhede) *Observateur*	
SA FREY	Benjamin Cadranel	Nadia Geerts Mathieu Raedts	(Baptiste Erkes) *Observateur*	(Michaël Verbauwhede) *Observateur*	Joëlle Milquet
SA DREAMWALL	Pascal Verhulst	Jean-Philippe Rousseau Président Juliette Mariscal	(Baptiste Erkes) *Observateur*	(Michaël Verbauwhede) *Observateur*	(Véronique Salvi) Observatrice

Les réunions du conseil d'administration des filiales RMB, CKP et Dreamwall ne donnent pas lieu à l'octroi d'un jeton de présence.

Il n'y a pas eu de jetons à la SA FERI versés directement à la RTBF dans le cadre de l'accord de coopération du 20 mars 2014 entre la Région wallonne et la Communauté française relatif au mandat dérivé. Les observateurs ne perçoivent pas de jeton de présence.

Les jetons perçus par Mme Milquet (265,29 EUR) et par Mme Geerts (265,29 EUR) à la SA FREY sont versés directement à la RTBF.

2. RÉMUNÉRATION DES GESTIONNAIRES PUBLIC(QUE)S DE LA RTBF (RÉMUNÉRATIONS DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL, DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA RTBF ET DES DIRECTEURS MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF)

2.1. Fondement des rémunérations de l'administrateur général, des directrices et directeurs généraux et des directeurs membres du Comité Exécutif de la RTBF

2.1.1. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 février 2020

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 février 2020 relatif à la rémunération des gestionnaires publics de la RTBF fixe des dispositions s'appliquant à l'administrateur général de la RTBF et aux directeurs généraux.

Le décret gouvernance du 5 octobre 2023 fixe un plafond de rémunération du « gestionnaire » d'un organisme public, c'est-à-dire la personne physique chargée de la gestion journalière de cet organisme (art. 1.5), soit l'administrateur général de la RTBF et précise le mode de calcul de ce plafond. Mais le décret précité prévoit également que les contrats et avenants conclus entre l'organisme et le gestionnaire doivent être adaptés, si nécessaires, dans les trois mois de l'entrée en vigueur du décret, sauf en ce qui concerne les gestionnaires en fonction à la RTBF au moment de l'entrée en vigueur du décret » (art. 72, § 1er, al. 2).

Il n'y a donc aucun changement en ce qui concerne les plafonds de rémunérations et les contrats conclus entre la RTBF et les gestionnaires que sont l'administrateur général de la RTBF et les directeurs généraux de la RTBF visés par l'arrêté du gouvernement du 6 février 2020 relatif à la rémunération des gestionnaires publics de la RTBF. Cet arrêté précise que la notion de « gestionnaire public » concerne tant l'administrateur(trice) général(e) de la RTBF que les titulaires d'une des fonctions de directeur(trice) général(e) visées à l'article 17, § 3, du décret du 14 juillet 1997 portant statut de la RTBF.

Le montant annuel global de la rémunération de gestionnaire public ne peut être supérieur à 245.000 EUR. Le 1er janvier de chaque année, ce montant est multiplié par l'indice des prix à la consommation de décembre de l'année précédente (base 2004) et divisé par 121,66 (indice des prix à la consommation de décembre 2012, base 2004). Pour l'année 2025, le plafond s'élève ainsi à **329.157,08 EUR.**

Ce montant comprend :

1. le traitement, correspondant à 50 % du montant, auquel s'ajoute une valorisation d'ancienneté équivalente à une augmentation forfaitaire dont le montant est défini à hauteur de 3 % de la rémunération annuelle brute en année 0, par tranche de deux années d'expérience valorisée ou d'ancienneté dans la fonction ;
2. les primes et pécules octroyés en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur ou des conventions collectives applicables ;
3. le cas échéant, la prime octroyée à l'administrateur(trice) général(e) en vertu d'une décision de l'employeur, dont le montant annuel ne peut excéder un cinquième du traitement visé au 1° ;

4. le cas échéant, les rémunérations variables accordées en fonction d'objectifs mesurables, de nature financière ou autre, fixés au moins six mois à l'avance, dont le montant annuel total ne peut excéder un cinquième du traitement visé au 1° ;
5. le cas échéant,
   a. les contributions versées par l'employeur au bénéfice du ou de la gestionnaire dans le cadre d'un plan de pension complémentaire tel que défini par la loi du 28 avril 2003 relative aux pensions complémentaires, à la condition que ce plan se limite à un engagement de type contributions définies, et que l'ensemble du personnel de l'entreprise en bénéficie dans des conditions strictement identiques ;
   b. ou les avantages complémentaires en matière de pension de retraite visés par la loi du 4 mars 2004 accordant des avantages complémentaires en matière de pension de retraite aux personnes désignées pour exercer une fonction de management ou d'encadrement dans un service public ;
6. toute autre somme en espèces ou avantage évaluable en argent dont la ou le gestionnaire public bénéficie en contrepartie ou à l'occasion de son mandat, de la part de la RTBF, de ses filiales et des personnes morales dont elle est membre ou au capital desquelles elle participe.

Ce montant ne comprend pas :

1. les montants perçus en remboursement de frais exposés pour le compte de la RTBF, s'ils sont fixés dans le respect des dispositions fiscales applicables ;
2. les primes d'assurance responsabilité civile, défense en justice et celles visant à offrir une couverture des frais exposés en raison de l'état de santé du gestionnaire public prises en charge par la RTBF ;
3. les indemnités pour frais de séjour ou de déplacement, dans la mesure où elles donnent lieu à exonération dans le cadre du calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

La ou le gestionnaire public qui percevrait une indemnité de frais ou une rémunération du fait de l'exercice d'un mandat, d'une fonction ou d'une prestation de service confié à la RTBF doit reverser cette indemnité ou rémunération à la RTBF.

Aucune indemnité de départ autre que celle prévue en application de l'article 37/2 de la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail ne peut être octroyée au ou à la gestionnaire publique, en cas de départ à la suite d'une rupture unilatérale ou de non-renouvellement du ou de la gestionnaire publique à l'échéance de son mandat.

Si une clause de non-concurrence est insérée dans le contrat de travail d'un ou d'une gestionnaire publique, la période de non-concurrence ne peut excéder six mois et le montant de l'indemnité due en cas de démission ou de révocation ne peut être supérieur à la moitié de cette période.

2.1.2. Règlement d'ordre intérieur de la RTBF

L'article 53 du règlement d'ordre intérieur de la RTBF approuvé par le conseil d'administration du 14 février 2020, et modifié le 22 mars 2024, énonce :

« § 2. Le Comité des Rémunérations :

a) fixe les rémunérations individuelles et leurs modifications, comprenant tous avantages pécuniaires, directs ou immédiats, indirects ou postposés, de l'administrateur(trice) général(e), des directeur(trice)s généraux(a/es), y compris les directeur(trice)s généraux(ales) et directeur(trice)s visé(e)s à l'article 16, du directeur(trice) financier(ère), du directeur(trice) des facilités et des éventuels autres membres du « senior management » désignés par le comité permanent, sur proposition de l'administrateur(trice) général(e), dans le strict respect des dispositions légales, décrétales et réglementaires qui leur sont applicables, étant précisé que :

- le contrat de l'administrateur(trice) général(e) doit être signé par l'administrateur(trice) général(e), d'une part, et le(la) président(e) et le(la) vice-président(e) du conseil d'administration, d'autre part, et que les contrats des directeurs(trices) généraux(ales) doivent l'être, d'une part, par le(la) directeur(trice) général(e) concerné(e) et par le(la) président(e) du conseil d'administration et l'administrateur(trice) général(e) de la RTBF d'autre part ;
- le(la) président(e) du comité des rémunérations doit informer le conseil d'administration, à sa plus prochaine séance, des principaux éléments des contrats susvisés ;

b) (...).

§ 3. Le Comité des Rémunérations :

a) arrête les critères de performance pour les éventuelles composantes variables de la rémunération ou des éventuels avantages complémentaires de chacun des membres du personnel visés à l'article 53, § 2, a) ci-dessus et évalue et alloue les droits à rémunération complémentaire des membres du personnel précités ;

b) (...).

§ 4. Le Comité des Rémunérations :

a) arrête les arrangements en cas de cessation des relations contractuelles, de chacun des membres du personnel visés à l'article 53, § 2, a) ci-dessus ;

b) (...). »

2.1.3. Décision du Comité des Rémunérations du 19 mai 2020

Lors du Comité des Rémunérations du 19 mai 2020 (Comité des Rémunérations n°47), la décision suivante a été prise : « Les membres du Comité des Rémunérations décident qu'à partir de 2020, les salaires publiés dans le rapport annuel concerneront l'ensemble des membres du Comex c'est-à-dire, l'administrateur(trice) général(e), les directeur(trice)s généraux(ales) et les directeur(trice)s constituant l'équipe du COMEX ».

2.2 Rémunération de l'administrateur général de la RTBF

Le 6 février 2020, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de la reconduction du mandat de M. Jean-Paul Philippot pour un terme de six ans prenant cours le 18 février 2020. Un nouveau contrat d'emploi à durée indéterminée avec clause de terme est entré en vigueur le 18 février 2020.

2.2.1. Détail de la rémunération 2025

L'article 4 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 février 2020 dispose que « La publication du montant annuel de la rémunération des gestionnaires public(que)s dans le rapport annuel d'activités, telle que prévue par l'article 15 du décret transparence, détaille le calcul du montant en référence aux rubriques de l'article 3, §1er ».

Les rubriques prévues par l'article 3 de l'arrêté précité sont exprimées de la manière suivante :

1° Traitement (en ce compris la valorisation d'ancienneté) ;
2° Prime et pécule en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur ou des conventions collectives applicables ;
3° Prime octroyée à l'administrateur(trice) général(e) en vertu d'une décision de l'employeur ;
4° Rémunération variable budgétisée ;
5° Toute autre somme en espèces ou avantage évaluable en argent (avantages en nature).

Les avantages en nature attribués à l'administrateur(trice) général(e) reprennent les avantages en nature évaluable en argent : véhicule de société, mise à disposition PC, tablette, GSM, connexion Internet, bouquet TV, abonnement Voice GSM.

2.2.2. Synthèse de la rémunération - 2025

EUR	
PHILIPPOT Jean-Paul	**329.121,95**
Rémunération 2025	330.822,95
Rémunération variable 2024*	-2.122,00
Rémunération variable 2025**	421,00

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales.

* *Le montant de la rémunération variable payée en 2025 par la RTBF est liée à la réalisation d'objectifs pour l'année 2024.*

** *Budgétée en 2025 et payable en 2026. Ce montant sera accordé au prorata du résultat de l'évaluation à réaliser par le Comité des Rémunérations lorsqu'il disposera des données pour ce faire.*

Le plafond 2025 de 329.157,08 EUR est respecté.

En exécution des dispositions du protocole d'accord approuvé par le Conseil d'administration de la RTBF le 7 décembre 2009 qui valorisent dans l'ancienneté admissible d'un travailleur les services effectifs prestés dans les services de l'Etat, des Communautés, des Régions ou de la Commission communautaire commune ainsi que dans tous les services publics visés à l'article 14, §1 et §2, de l'AR du 29 juin 1973 portant statut pécuniaire du personnel des SPE, l'Entreprise reconnaît à l'employé (M. Philippot), à la date de signature du nouveau contrat, une ancienneté admissible de 30 années ayant pris cours le 1er juillet 1989. Cette ancienneté sera prise en compte pour la détermination du délai de préavis lors de la rupture du contrat de travail. Elle est également valable pour la détermination des autres conditions de salaire et/ou de travail.

Le contrat pourra être rompu dans les cas et conformément aux conditions prévues par la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail.

2.2.3. Mandats exercés en 2025 dans les filiales de la RTBF

Dans le cadre de son mandat, M. Philippot exerce des fonctions, dérivées de son mandat, d'administrateur, administrateur-délégué, directeur général, président ou observateur au sein de différentes sociétés commerciales filiales de la RTBF ou associations dont la RTBF est membre. Il n'a perçu aucune forme de rémunération, indemnité ou avantage de quelque nature que ce soit pour l'exercice de ces fonctions et mandats dérivés. Les sociétés et associations concernées sont les suivantes :

Sociétés commerciales :

- BELGIAN MEDIA VENTURE : administrateur, administrateur-délégué et président du Conseil d'administration (fin de mandat : 14/03/2025)
- CASA KAFKA PICTURES : administrateur-délégué (représentant RMB) (fin de mandat : 17/03/2025)
- DREAMWALL : administrateur (fin de mandat : 02/06/2025)
- IMMO-DIGUE : observateur et directeur général
- MaRadio.be : administrateur
- REGIE MEDIA BELGE : administrateur, administrateur-délégué et président du Conseil d'administration (fin de mandat : 14/03/2025)

ASBL :

- Festival de Wallonie Musiq3 Bruxelles : administrateur et président
- Festival de Wallonie Musiq3 Brabant wallon : administrateur

Par ailleurs, M. Philippot représente la RTBF aux assemblées générales et conseils d'administration des sociétés et associations internationales suivantes, avec faculté de délégation à des membres du personnel de la RTBF : TV5 Monde, TV5 USA, ARTE, UER, Medias francophones publics, CIRTEF AISBL et Circom.
Il n'y perçoit aucun jeton de présence.

2.3. Rémunération des directeur(trice)s généraux(ales) de la RTBF

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 février 2020 relatif à la rémunération des gestionnaires publics de la RTBF, reste d'application pour les gestionnaires en fonction à la RTBF au moment de l'entrée en vigueur du décret gouvernance du 5 octobre 2023, en application de l'article 72, § 1er, al. 2 du décret gouvernance précité.

L'article 4 de l'arrêté du 6 février 2020 précité énonce que la publication du montant annuel de la rémunération des gestionnaires publics dans le rapport annuel d'activités, telle que prévue par l'article 15 du décret transparence (du 9 janvier 2003), détaille le calcul du montant en référence aux rubriques de l'article 3, § 1er (de l'arrêté précité).

L'article 1er, 2° de l'arrêté précité étend la notion de gestionnaire public(que) aux directeur(trice)s généraux(ales) visé.es à l'article 17, § 3 du décret du 14 juillet 1997 portant statut de la RTBF, soit :

- Mme Cécile Gonfroid, Directrice générale des Technologies, jusqu'au 31 août 2025
- M. Philippe Caby, Directeur général des Technologies, à partir du 1er septembre 2025
- Mme Christine Thiran, Directrice générale Développement & Ressources Humaines
- M. Xavier Huberland, Directeur général du pôle Médias
- Mme Sandrine Roustan, Directrice générale du pôle Contenus

La rémunération des directeur(trice)s généraux(ales) se compose des éléments suivants :

- rémunération fixe ;
- rémunération variable.

La rémunération fixe des directeur(trice)s généraux(ales) est composée du traitement et des primes et pécules qui sont octroyés en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur ou des conventions collectives applicables. Elle est définie par la nature et la spécificité de la fonction et est attribuée indépendamment de tout résultat.

La rémunération variable des directeur(trice)s généraux(ales) est accordée en fonction d'objectifs mesurables prédéfinis, et évaluables sur la base de critères de performance. Le montant de la rémunération variable payée en 2025 par la RTBF est donc liée à la réalisation de ces objectifs pour l'année 2024.

Les avantages en nature attribués aux directeur(trice)s généraux(ales) reprennent les avantages en nature évaluables en argent : véhicule de société, mise à disposition PC et/ou tablette, GSM, connexion Internet, bouquet TV, abonnement Voice GSM et logement (uniquement pour la directrice générale du pôle Contenus).

Détail de la rémunération des directeur(trice)s généraux(ales) de la RTBF pour l'année 2025 :

Mme Cécile Gonfroid, Directrice générale des Technologies jusqu'au 31 août 2025

EUR	
GONFROID Cécile	**284.015,80**
Rémunération fixe	201.816,46
Rémunération variable	79.657,41
Avantage en nature	2.541,93

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunération ; elle comprend également le montant proratisé des objectifs 2025.

M. Philippe Caby, Directeur général des Technologies à partir du 1er septembre 2025

EUR	
CABY Philippe	**76.619,36**
Rémunération fixe	75.276,58
Avantage en nature	1.342,78

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales.

Mme Christine Thiran, Directrice générale Développement et Ressources Humaines

EUR	
THIRAN Christine	**313.025,29**
Rémunération fixe	263.380,49
Rémunération variable	46.267,80
Avantage en nature	3.377,00

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

M. Xavier Huberland, Directeur général du pôle Médias

EUR	
HUBERLAND Xavier	**325.859,03**
Rémunération fixe	274.259,22
Rémunération variable	48.182,30
Avantage en nature*	3.417,51

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

Mme Sandrine Roustan, Directrice générale du pôle Contenus

EUR	
ROUSTAN Sandrine	**300.812,32**
Rémunération fixe	233.759,97
Rémunération variable	47.225,04
Avantage en nature*	19.827,31

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

** L'avantage en nature inclut celui relatif au logement qui s'élève à 15.484,32 EUR.*

Le tableau suivant présente le type de contrat, la date d'entrée en fonction, la date de fin de mandat, les modalités relatives aux indemnités de départ.

Nom	Titre	Type de contrat			Date de signature du contrat	Entrée en fonction	Fin de mandat	Modalités relatives aux indemnités de départ
GONFROID Cécile	Directrice générale des Technologies	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	19/03/2021	24/03/2021	Pension au 31/08/2025	En fin de mandat (6 ans) réintégration de l'Employée dans l'Entreprise.
CABY Philippe	Directeur général des Technologies	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	17/07/2025	01/09/2025	31/08/2031	Pas de modalités prévues dans le contrat
THIRAN Christine	Directrice générale Développement & Ressources humaines	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	16/07/2021	15/09/2021	14/09/2027	Pas de modalités prévues dans le contrat
HUBERLAND Xavier	Directeur général Pôle Médias	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	16/02/2024	01/03/2024	28/02/2030	Pas de modalités prévues dans le contrat
ROUSTAN Sandrine	Directrice générale Pôle Contenus	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	26/02/2021	29/03/2021	28/03/2027	Pas de modalités prévues dans le contrat

2.4. Rémunération des directeur(trice)s membres du Comité Exécutif

La rémunération des directeurs(trice) membres du Comité Exécutif se compose des éléments suivants :

- rémunération fixe ;
- rémunération variable.

La rémunération fixe des directeur(trice)s membres du Comité Exécutif est composée du traitement et des primes et pécules qui sont octroyés en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur ou des conventions collectives applicables. Elle est définie par la nature et la spécificité de la fonction et est attribuée indépendamment de tout résultat.

La rémunération variable des directeur(trice)s membres du Comité Exécutif est accordée en fonction d'objectifs mesurables prédéfinis, et évaluables sur la base de critères de performance. Le montant de la rémunération variable payée en 2025 par la RTBF est donc liée à la réalisation de ces objectifs pour l'année 2024.

Les avantages en nature attribués aux directeur(trice)s généraux(ales) reprennent les avantages en nature évaluables en argent : véhicule de société, mise à disposition PC et/ou tablette, GSM, connexion Internet, bouquet TV, abonnement Voice GSM.

Détail de la rémunération des directeurs membres du Comité Exécutif de la RTBF pour l'année 2025

M. Jean-Pierre Jacqmin, Directeur de l'Information et des Sports

EUR	
JACQMIN Jean-Pierre	**245.165,61**
Rémunération fixe	217.391,94
Rémunération variable	24.363,67
Avantage en nature	3.410,00

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

M. Chris Vandervinne, Directeur Financier

EUR	
VANDERVINNE Chris	**308.759,99**
Rémunération fixe	243.970,75
Rémunération variable	61.225,27
Avantage en nature	3.563,97

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

Le tableau suivant présente le type de contrat, la date d'entrée en fonction, la date de fin de mandat, les modalités relatives aux indemnités de départ.

Nom et prénom	Titre	Type de contrat			Date de signature du contrat	Entrée en fonction	Fin de mandat	Modalités relatives aux indemnités de départ
JACQMIN Jean-Pierre	Directeur de l'Information et des Sports	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	25/05/2020	01/06/2020	31/05/2026	En fin de mandat (6 ans), soit réintégration de l'Employé dans l'Entreprise, soit démission de l'Employé avec indemnité de 6 mois de rémunérations.
VANDERVINNE Chris	Directeur financier	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	18/06/2021	01/07/2021	30/06/2027	"En cas de congé notifié par l'Entreprise en raison d'une évaluation négative, l'Employé pourra prétendre au paiement d'une indemnité équivalent à 6 mois de rémunération telle que fixée aux articles 3.1 et 3.2. La fin du contrat d'emploi à l'échéance du terme tel que fixé à l'article 2.3 donnera lieu au paiement d'une indemnité équivalente à 6 mois de rémunération, telle que fixée aux articles 3.1 et 3.2. Cette indemnité sera éventuellement majorée, dans le cas où l'Employé serait sans emploi six mois après la fin du contrat d'une indemnité complémentaire équivalente à trois mois de rémunération et, le cas échéant, d'une nouvelle indemnité complémentaire équivalente à trois mois de rémunération, telle que fixée aux articles 3.1 et 3.2 dans l'hypothèse où l'Employé serait sans emploi neuf mois après la fin du contrat. Les indemnités visées au présent article ne sont dues que dans les hypothèses mentionnées. Aucune indemnité ne sera dès lors payée notamment en cas de démission ou de licenciement pour une autre raison qu'une évaluation négative."

2.5. Mandats exercés en 2025 dans les filiales de la RTBF

Certains directeurs de la RTBF exercent des mandats dans des filiales de la RTBF. Le tableau ci-dessous présente, pour chaque directeur, la fonction qu'il ou elle représente dans la filiale.

Filiales	Directeur	Mandat
SA BELGIAN HEROES	Chris Vandervinne	Administrateur

M. Vandervinne n'a perçu aucune forme de rémunération, indemnité ou avantage de quelque nature que ce soit, dans le cadre des fonctions dérivées de son mandat, d'administrateur sein des différentes sociétés commerciales filiales de la RTBF.

rtbf